

POUR UNE MÉTROPOLE À VIVRE

Récit d'un engagement territorial



LE BORD
DE L'EAU
documents

POUR UNE MÉTROPOLE À VIVRE

Récit d'un engagement territorial

© LE BORD DE L'EAU 2025

www.editionsbdl.com

33300 Bordeaux

ISBN : 978-2-38519-199-3

POUR UNE MÉTROPOLE À VIVRE

Récit d'un engagement territorial



PRÉFACE

Par Christine Bost
Présidente de Bordeaux Métropole

Rarement Bordeaux Métropole n'aura connu un tel élan de transformations que durant ce premier quart de siècle. Une période charnière, intense, qui marquera sans doute durablement son histoire. Renouveau des mobilités et des espaces publics, réinvention des friches, construction accélérée pour répondre à une croissance démographique et économique soutenue : autant de changements profonds qui ont redessiné le visage de notre territoire.

Portée par l'attractivité d'un cadre de vie typiquement sud-ouest entre océan et montagne, l'image de la métropole s'est affirmée, tant aux yeux de ses habitant·e·s que dans le regard de l'extérieur.

Bordeaux Métropole s'est ainsi imposée parmi les métropoles européennes qui comptent, dans un paysage de plus en plus globalisé, économiquement comme médiatiquement.

Mais chaque époque porte sa propre vision de la ville. Forts des réussites passées, nous en mesurons aussi les limites. Cette prise de conscience a ouvert la voie à une nouvelle manière de penser l'avenir du territoire : plus participative, plus à l'écoute de celles et ceux qui y vivent.

C'est dans cet esprit qu'a été lancée, en 2023, la démarche « Métropole à vivre ».

Une réflexion collective, menée avec les élus·e·s, les chercheur·se·s, les citoyen·ne·s pour comprendre les bouleversements récents, tensions démographiques, défis environnementaux, inégalités territoriales et esquisser ensemble la métropole de demain.

L'ouvrage que vous tenez entre vos mains s'inscrit dans cette dynamique. Il puise son inspiration dans l'intelligence collective de la démarche, dans un contexte encore marqué par la crise sanitaire et par les chocs énergétiques et immobiliers. Des crises qui, loin de paralyser, incitent à agir. Plus que jamais, il faut faire preuve d'un optimisme lucide, d'une volonté active, car les défis du climat, du vivre-ensemble et de l'économie appellent des réponses concrètes.

Refuser de subir, faire le choix de l'action : c'est là notre cap. Nous voyons dans ce moment une opportunité rare d'ouvrir de nouvelles perspectives pour les décennies à venir, à partir des fondations posées ces dernières années.

Bordeaux Métropole veut être un espace vivant, façonné par celles et ceux qui l'habitent, un territoire à taille humaine, où nos 28 communes ne forment pas une juxtaposition, mais un projet commun.

La Métropole, ce sont ses habitants qui la font, jour et nuit, au travers de leur logement,

de leur travail, de leurs déplacements, de leurs besoins et envies de culture, de sport et d'éducation... Autant de dimensions d'un projet d'aménagement global que nous vous racontons ici.

Ce projet prend acte des bouleversements environnementaux, des effets du changement climatique, de la biodiversité et y répond par une nouvelle logique : celle d'une « biométropole », attentive à sa géographie, à la nature qui l'entoure et la structure. Il valorise l'une de nos plus grandes forces : la préservation des grands espaces naturels, qui couvrent encore une majorité du territoire métropolitain.

C'est en protégeant et en révélant cette richesse que nous pourrons continuer à accueillir habitant·e·s et entreprises.

Notre ambition reste forte, mais éclairée : recomposer la ville sur elle-même, en préservant les ressources et en intégrant les fragilités humaines et environnementales. Nous assumons une autre manière de concevoir l'attractivité : sans forcément chiffrer, mais en équilibrant finement les zones à accueillir et celles à préserver.

Un projet d'aménagement *pour une métropole à vivre*, pour une métropole en vies, la vie de celles et ceux qui souhaitent s'y loger, y travailler, y étudier ou simplement la découvrir. Un projet fondé sur la proximité avec les services, les commerces, les mobilités douces et les lieux de sociabilité.

Un projet pour une métropole robuste et harmonieuse, où l'urbanisme améliore la santé, où le bien vivre de chacun est la priorité. L'espace public devient ici un levier d'action

central : plus inclusif, plus végétalisé, adapté à la diversité des usages, et continuellement connecté aux territoires voisins.

C'est aussi une manière nouvelle de faire de l'aménagement public : plus volontariste, plus régulée, pensée à l'échelle pertinente de l'aire urbaine, là où s'organisent les coopérations indispensables.

Enfin, ce projet porte le récit d'un engagement territorial et d'un avenir métropolitain partagé. Il mobilise l'intelligence collective des acteurs de l'aménagement, capte les grandes évolutions sociétales et s'efforce d'y répondre par des choix concrets, durables, désirables. ■



PROLOGUE

Un projet d'aménagement coopératif

Disons-le d'emblée, faire le récit du projet d'aménagement métropolitain aujourd'hui offre une opportunité pour rappeler qu'il n'est pas la simple affaire de Bordeaux Métropole.

La dernière décennie a permis d'accélérer la dynamique métropolitaine, renforcée par une législation favorable et par une volonté assez manifeste pour les plus grandes métropoles, de miser sur une forte politique d'attractivité à l'échelle européenne.

Une dynamique qui a fait naître progressivement une certaine défiance vis-à-vis du phénomène de métropolisation, accusé de monopoliser les richesses sans les redistribuer, de capter les ressources voisines et de concentrer sur les plus grandes villes toute l'attention de l'État et de l'Europe. Bordeaux Métropole a pris la mesure de ces critiques dans sa démarche de réflexion collective « Métropole à vivre ».

Même si des initiatives ont été menées en amont, Bordeaux Métropole fait de la coopération une priorité depuis 2020, car elle demeure la réponse la plus adaptée aux enjeux d'interdépendance entre territoires. Cette volonté permet de poser des diagnostics partagés avec les territoires voisins et d'appliquer des orientations d'aménagement concertées avec eux à l'échelle du territoire métropolitain.

D'une part, à travers les documents d'urbanisme stratégiques tels que le SRADDET à l'échelle régionale ou le Scot à l'échelle de l'aire urbaine bordelaise, Bordeaux Métropole contribue avec les autres territoires à l'élaboration collective des grandes orientations d'aménagement.

D'autre part, par la mise en œuvre de partenariats spécifiques sous forme de Contrat de Nouveaux Équilibres de Coopération Territoriale (CoNECT), Bordeaux Métropole s'est engagée avec différentes intercommunalités, du Libournais, de Montesquieu, du Sud Gironde, de la Coban, de l'Entre-deux Mers, du Cubzaguais et du Nord-Gironde et du Médoc.

Les domaines de coopération ne manquent pas et ne sont jamais épuisés : la mobilité, l'économie, l'alimentation et l'agriculture, les ressources (eau, déchets). Autant de champs collaboratifs qui s'affranchissent des limites administratives et géographiques pour être pensés à la véritable échelle des enjeux abordés, celle des territoires vécus par nos concitoyen·ne·s.

Ces espaces de coopération, lieux de dialogues et d'élaboration de nouvelles politiques publiques plus adaptées aux réalités des territoires, constituent par là même une assise indispensable à la construction et la mise en œuvre du projet d'aménagement métropolitain. ■





SOMMAIRE

ACCUEILLANTE ET SOLIDAIRE	12
• <i>Les Métropolitain·e·s d'aujourd'hui et de demain</i>	
• <i>Pouvoir accéder à un logement</i>	
• <i>Construire l'économie de demain</i>	
• <i>Étudier, se former</i>	
• <i>Visiter</i>	
Focus.....	40
• <i>L'économie sociale et solidaire, un atout de l'économie métropolitaine</i>	
• <i>Les opérations d'intérêt métropolitain : la coordination territoriale à grande échelle</i>	
• <i>Reconversion de l'ancien hôpital militaire Robert Picqué : vers la création d'un écosystème d'innovation en santé</i>	
Le propos de...	48
• <i>Jean-Luc Gorce</i>	
• <i>Sébastien Thonnard</i>	
• <i>François Baffou</i>	
• <i>Denis Foy</i>	
• <i>Thomas Boissarie</i>	
EN ACCORD AVEC SON TERRITOIRE	58
• <i>La nature, nouvelle infrastructure</i>	
• <i>Vers une ville territoire</i>	
• <i>Des paysages</i>	
• <i>S'adapter aux vulnérabilités</i>	
• <i>En voie de décarbonation</i>	
Focus.....	84
• <i>Le fleuve, fil conducteur des mutations urbaines</i>	
Le propos de...	86
• <i>Sophie Trouillet-Edery</i>	
• <i>Elisabeth Roux</i>	
• <i>Alessia de Biase</i>	
• <i>Christophe Coïc</i>	
• <i>Cécile Éverard et Damien Vasse</i>	
BIEN VIVRE	96
• <i>Au plus près des communes et des citoyen·ne·s</i>	
• <i>L'aménagement, levier de santé publique</i>	
• <i>L'espace public à vivre</i>	
• <i>Le choix des mobilités</i>	
• <i>Équiper</i>	
• <i>Déconnexion - Reconnexion</i>	
Focus.....	132
• <i>L'IA au service de la propreté urbaine</i>	
• <i>Le bruit : une question de santé et d'aménagement</i>	

Le propos de...	136	Expressions politiques	199
• <i>Brigitte Tandonnet</i>			
• <i>Bastien Castagneyrol</i>			
• <i>Gaétan Piégay</i>			
• <i>Hubert Béroche</i>			
		EN CONCLUSION	
		Rendez-vous	
		à Bordeaux Métropole	203
EN PROJETS	144		
• <i>Les projets à poursuivre</i>			
• <i>Métropole à FAIRE</i>			
• <i>Focus nouvelles formes urbaines et d'habitat : une architecture contextualisée pour une qualité d'habiter</i>			
• <i>5 programmes pour un nouveau cycle d'aménagement</i>			
FOCUS	180		
• <i>Le programme de renouvellement urbain de Dravemont : vivre mieux, vivre ensemble</i>			
• <i>Mérignac Marne-Soleil : penser la ville, panser les sols</i>			
• <i>La porte métropolitaine du Lac : un territoire de développement de la ville de demain</i>			
• <i>Le parc des Jalles : aménager pour valoriser la biodiversité</i>			
Le propos de...	188		
• <i>Chloé Bodart</i>			
• <i>Claire Gilot</i>			
• <i>Valérie Lasek</i>			
• <i>Oriane Hommet et Aurélie Héraut</i>			



ACCUEILLANTE ET SOLIDAIRE





Le marché du dimanche, place de la commune de Paris, Bassens.

Il est peut-être encore trop tôt, 5 ans après la crise sanitaire mondiale du Covid, pour comprendre jusqu'à quelle intensité ce traumatisme collectif a bouleversé la société. À l'échelle des métropoles, il est possible de dire aujourd'hui qu'elle n'a pas amoindri leur attractivité, car elles demeurent, avec les littoraux, la principale orientation des flux migratoires nationaux. Il fut permis d'en douter, tant la privation pendant plusieurs mois de presque toutes les formes de sociabilité, de ce qui fait le sel de la ville, avait généré un désir très médiatisé de sortir d'un univers devenu forclos pour des millions de personnes.

Pages précédentes :
Lagrave ouvre le bal, 7^e édition, 2023, Ambarès-et-Lagrave.

Par sa dynamique économique, sa capacité à créer des emplois, son niveau d'équipement et de services, Bordeaux Métropole comme les autres agglomérations de taille comparable demeure particulièrement attractive. C'est une chance depuis de longues années et un atout, à condition que cette attractivité ne soit pas synonyme d'accaparement au détriment des territoires voisins et ne devienne pas un frein à leur développement.

Être dans la métropole, pouvoir y accéder, pour se loger, y travailler, y étudier et s'y former ou pour simplement la visiter se révèle en soi un premier enjeu. Le projet d'aménagement devient dès lors un catalyseur d'une métropole accueillante et solidaire, pour ceux qui y vivent, et souhaitent s'y installer. Ce projet sera d'autant plus fécond qu'il portera une attention à la diversité de l'offre d'habitat et aux populations les plus fragiles, au vieillissement de la population, à la qualité constructive et d'usage des logements. Il inscrira le territoire dans une perspective prometteuse s'il porte attention, aux conditions d'accueil des 105 000 étudiants métropolitains, tant sur leur logement que sur la diversité de leur choix de formation et aux besoins spécifiques des acteurs économiques.

Cette volonté de poursuivre une politique d'accueil ne s'oppose pas à celle de conduire une politique ambitieuse de préservation et de valorisation des espaces naturels.

Le projet d'aménagement métropolitain entend dépasser les faux clivages, qui inhibent toute velléité de changement. C'est pourquoi, il fait confiance aux acteurs de l'aménagement pour faire émerger les solutions qui misent sur les complémentarités entre ville et nature, qui explorent les liens entre développement économique et défi climatique et pour trouver les enrichissements mutuels.

Il reste que l'attractivité ne va pas de soi. Bordeaux Métropole entend ainsi la faire perdurer, en veillant aux interactions fortes qui existent et se renforcent entre les différentes manières d'être dans la métropole. Sans logement adapté à sa situation, pas d'emploi possible. Les entreprises et leurs salariés intègrent dans leurs choix l'offre d'habitat, la qualité des transports et plus généralement la qualité du cadre de vie, tout comme la population étudiante sera attentive aux débouchés locaux possibles pour un emploi attractif adossé à l'accès à un logement abordable.

Pour appréhender toutes ces considérations, il importe que le projet d'aménagement s'appuie dans ses fondements sur une réelle connaissance des Métropolitain-e-s et de leurs aspirations et des tendances démographiques qui détermineront les choix à mettre en œuvre. ■



Le festival des Hauts de Garonne, parc Palmer, Cenon.

Les Métropolitain-e-s d'aujourd'hui et de demain

Proposer un projet d'aménagement pour la métropole bordelaise, c'est dessiner le cadre de vie quotidien pour les habitant-e-s déjà là ou pour celles et ceux qui vont arriver. C'est organiser les espaces, construire des logements, créer des équipements; c'est plus largement offrir un environnement conforme aux modes de vie individuels, comme collectifs, d'aujourd'hui et de demain.

La métropole bordelaise connaît depuis plusieurs décennies une dynamique démographique importante, à l'instar du département de la Gironde qui affiche l'un des taux de croissance démographique les plus forts de France. Ainsi, entre 2015 et 2021, ce sont près de 10 000 habitant-e-s supplémentaires par an qui sont venus s'installer dans les 28 communes de Bordeaux Métropole. Cette augmentation n'est pas seulement due à un solde migratoire positif, car plus d'un tiers de la croissance démographique est lié à l'accroissement naturel (naissance-décès). Autre idée à déconstruire : les nouveaux arrivant-e-s ne viennent pas majoritairement de la région parisienne. En 2021, 21 % des « entrants » venaient de la Gironde, 18 % du reste de la Nouvelle-Aquitaine et 12 % d'Île-de-France. La croissance démographique de la métropole bordelaise se poursuit même si son rythme ralentit par rapport à la période précédente.

Si aujourd'hui la métropole bordelaise attire essentiellement des personnes âgées de 15 à 24 ans correspondant aux âges consacrés à la formation, Bordeaux Métropole, à l'image du reste de la France, s'inscrit dans un phénomène de vieillissement démographique qui devrait s'accentuer dans les

prochaines années. Cette tendance entraîne des incidences sur la manière de faire la ville : comment proposer un territoire adapté au vieillissement en termes de logements, de mobilité, d'espaces publics ou de services urbains ?

Au-delà des enjeux liés aux différents âges de la vie, il existe une diversité de situations familiales et sociales – personnes seules, familles monoparentales, couples avec enfants... et de grandes disparités de ressources économiques, selon les villes et les quartiers. C'est pourquoi, le projet d'aménagement répond à cette myriade de profils et aux besoins évolutifs. C'est particulièrement notable en matière de logement dont la demande correspond aux différentes étapes de la vie, avec en tendance de fond une poursuite de la décohabitation des ménages.

En outre, les aspirations de la population se sont transformées au cours de la dernière décennie, notamment sous l'effet des crises sanitaire, climatique, économique. La relation au logement a particulièrement été modifiée : sphère de l'intime, le « chez soi » a acquis une importance accrue pour les habitant·e·s des villes et des métropoles, et a progressivement diversifié ses fonctions, désormais tout à la fois lieu de résidence, lieu de travail, lieu de loisirs, ce qui induit une recherche de qualité et de modularité.

La possibilité de bénéficier d'un espace extérieur, de respiration, dans ou près de son logement est également fortement recherchée. L'accès à la nature est installé

désormais comme un critère essentiel en matière de choix résidentiel. Les modes de déplacement, de consommation, d'alimentation ont, eux aussi évolué, entraînant une autre relation à l'espace, au temps et aux autres. Trouver la bonne distance entre convivialité et intimité, disposer en milieu urbain d'espaces publics calmes et animés, accéder à des services urbains de proximité, tout en ayant la possibilité d'entrer et sortir facilement de la ville : tels sont les attendus d'une métropole « à la carte », une métropole qui (re)concilie des besoins variés, mouvants, parfois contradictoires.

Au cœur de ces désirs de ville s'inscrit la recherche de la qualité de vie pour toutes et tous, en préservant les ressources naturelles du territoire et dans le respect des limites planétaires. ■

Pouvoir accéder à un logement

Pouvoir se loger et bénéficier d'un logement digne et de qualité sont des fondements de notre société.

La croissance démographique de notre territoire est allée de pair ces dernières années avec une augmentation exponentielle du coût des logements, excluant de facto une majorité de la population du marché de l'immobilier. Instruit de ce constat, le projet d'aménagement métropolitain porte l'ambition d'une offre de logements accessible à toutes et tous, mieux adaptée à la baisse de la taille des ménages et au vieillissement de la population. Il développe aussi une attention grandissante à la qualité du parc de logements existants et aux signes de fragilisation de nombreuses copropriétés sur le territoire métropolitain.

DÉVELOPPER L'OFFRE DE LOGEMENTS SOCIAUX

Desserrer les contraintes de l'accès au logement nécessite d'abord de maintenir une production de haut niveau sur le territoire métropolitain, tout type de logement confondu. Bordeaux Métropole entend créer les conditions de cette production, tout en organisant une stratégie d'accès plus aisée à des logements abordables, dont l'offre locative sociale.

Cependant, la crise sanitaire du Covid et la crise immobilière, liée notamment à la difficulté d'accès au crédit bancaire pour nombre



Le quartier des Sècheries, Bègles.

de ménages, ont entraîné une réduction du rythme de production depuis le début des années 2020. À cela s'ajoute un contexte national difficile qui rend plus complexe la production des bailleurs sociaux, soumise à des contraintes financières plus importantes. Pourtant la demande de logement social demeure très élevée et toujours en croissance, avec près de 52 000 demandeurs à l'échelle métropolitaine en 2024, dont 63 % peuvent prétendre aux logements dits très sociaux.

Face à cette situation, Bordeaux Métropole met l'enjeu de la production de logements, dont la production sociale pour les années à venir, au cœur de son projet d'aménagement.

Elle le fait, d'abord, sur le plan financier, en s'engageant dans une politique d'habitat plus volontariste et interventionniste, incarnée par des plans de relance du logement social en 2023 et 2024, qui place la Métropole au premier rang local des financeurs du logement social en termes de subvention.

Elle le fait, ensuite, en encourageant plus fortement des maîtrises d'ouvrages en propre des bailleurs sociaux et en particulier de son office public Aquitanis. Tout en reconnaissant l'intérêt des Ventes en l'État Futur d'Achèvement (VEFA) dans la production sociale, il s'agit ici pour les bailleurs sociaux d'en être moins dépendant à l'avenir.

Elle le fait, enfin, sur le plan réglementaire, en renforçant à travers son Plan Local



La résidence senior et intergénérationnelle LOREDEN, Ambarès-et-Lagrave.

d'Urbanisme les obligations de production de logements sociaux sur tout le territoire, comme ce fut le cas en 2024. Le PLU pose l'obligation désormais de développer 35 à 40 % de logements locatifs sociaux dans tous les programmes de construction de plus de 1 000 m² (contre 2 000 m² auparavant) sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Cette obligation est complétée par celle de réserver 20 % des logements à l'accession sociale à la propriété, par l'intermédiaire notamment du Bail réel solidaire (BRS). Ce bail qui repose sur la dissociation du bâti et du terrain (le premier est acheté, alors que le second n'est que loué), permet de proposer aux futurs acquéreurs, sous conditions de ressources, une offre inférieure en moyenne de 1 500 € / m² (soit 30 % de moins) par rapport au prix de l'accession libre.

Au regard de l'enjeu d'une métropole plus accueillante, l'offre en accession abordable est à renforcer, via l'obligation réglementaire



du PLU, et à travers les Organismes Fonciers Solidaires (OFS), en particulier celui de la Métropole pour la mise en œuvre du BRS. Le développement de ce dispositif, tant au sein des opérations d'aménagement que dans le diffus, justifie entre autres le recours à une action foncière plus volontariste pour acquérir les terrains nécessaires.

Réhabilitation d'une résidence de 48 logements, préservant le paysage familial, rue Marcel Cachin, Bègles. INLI Sud-Ouest – Trouillot et Hermel / AK Atlantik (maître d'ouvrage et maître d'œuvre).

RÉPONDRE À TOUTES LES SITUATIONS PAR UNE OFFRE DE LOGEMENT ADAPTÉE

Bien accueillir, c'est aussi comprendre les évolutions sociales et démographiques et y répondre par une offre de logements adaptés. Le vieillissement de la population est une constante ces dernières décennies. Sa poursuite et les besoins déjà existants amènent Bordeaux Métropole à développer les partenariats, notamment avec le Groupement pour l'Insertion des Handicapés Physiques (GHIP), pour encourager la réalisation des travaux, pour accroître l'adaptation des logements au



Créer une métropole à vivre”

JEAN-JACQUES PUYOBRAU, vice-président de la Métropole chargé du logement, de l'habitat et de la politique de la ville, maire de Floirac

Pour une métropole à vivre, l'enjeu majeur, est de pouvoir produire du logement, en particulier social. Après une baisse depuis 2018, nous avons recollé à notre objectif de 3 000 logements en 2024. Nous devons continuer dans cette voie, d'autant que nous avons en 2025 un déficit de plus de 50 000 demandes de logement social et poursuivre le rééquilibrage de cette offre sociale sur le territoire métropolitain.

Mais produire du logement n'est pas suffisant. Il faut du logement qualitatif, dans lequel les habitants se trouvent bien, qui tienne compte de l'évolution du climat et des normes qui nous sont imposées. Il nous faut donc penser un urbanisme le plus décarboné possible et avec des espaces à vivre propices à du confort de vie. Nos concitoyen·ne·s considèrent, parfois à raison, que la métropole est à tel point attractive qu'elle est thrombosée. Il faut que nous, élus, soyons en capacité de passer un contrat avec eux qui leur assure une production de logement suffisamment qualitative pour être acceptable.



handicap et au vieillissement des ménages. Les aides financières aux bailleurs sociaux pour rénover le parc public, comme le partenariat avec l'ANAH dans le cadre du pacte territorial pour adapter également le parc privé vont également dans ce sens.

À cela s'ajoute, en matière de solidarité, la volonté de traiter la précarité et la grande pauvreté, largement concentrées au sein même des métropoles.



Au cœur de la concession d'aménagement du centre ancien visant à améliorer et diversifier le parc de logements existants, quartier Saint-Eloi, Bordeaux.

La loi MAPTAM en particulier a renforcé le rôle de la Métropole, en accompagnement des compétences de l'État, dans la prise en compte des situations d'urgence. Aussi Bordeaux Métropole est partie prenante avec les communes volontaires et l'État d'une action forte de résorption des squats et des bidonvilles. Elle le fait en proposant des hébergements par le biais de logements temporaires d'insertion (LTI) et par des établissements temporaires d'Insertion (ETI) et par un soutien des ménages dans un parcours résidentiel plus autonome.

AGIR SUR LE PARC DE LOGEMENTS EXISTANTS

Environ 80 % du parc de logements envisagés en 2050 existent déjà dans les communes métropolitaines.

C'est pourquoi, elle fait de ce parc une priorité depuis de nombreuses années, en partenariat avec les communes et l'État, à travers les aides de l'ANAH, en cherchant à diversifier l'offre de logements vers l'offre locative sociale et l'accession sociale et en développant l'accès aux aides destinées à l'amélioration du parc privé. Bordeaux Métropole poursuit également, depuis 2022, le dispositif d'encadrement des loyers proposé par l'État sur le centre-ville de Bordeaux afin de contenir la hausse des loyers.

Outre la diversification et la régulation des prix, Bordeaux Métropole intervient sur tous les aspects du mal logement et déploie des outils comme le permis de louer visant à conditionner toute nouvelle location à la décence d'un logement. Une quinzaine de communes ont intégré en 2023 ce dispositif sur certaines parties de leur territoire.

La prévention est un axe essentiel pour lutter contre les situations de mal logement et de dégradation des conditions d'habitat, en particulier dans les copropriétés, où la complexité des modalités de gestion, le coût élevé des

réparations nécessitent l'accompagnement et le soutien financier des collectivités. Parce que Bordeaux Métropole fait le constat que l'action sur les copropriétés dégradées sera l'un des grands enjeux de la rénovation de l'habitat pour les prochaines années, elle met en œuvre différentes actions. Celles-ci vont jusqu'à la mise en place de plans de sauvegarde concertés avec l'État et avec les communes concernées, comme ce fut le cas en 2024 pour une copropriété du quartier Palmer à Cenon.

Adopté en 2022, le programme de rénovation énergétique de la Bordeaux Métropole souhaite atteindre dès 2026 un rythme de plus de 11 000 logements rénovés chaque année, et permettre à ce parc de rejoindre la norme des Bâtiments Basse Consommation (BBC). ■

Enfin, au travers de son plan climat, Bordeaux Métropole développe des ambitions fortes pour la rénovation énergétique du parc de logements existants, qui représente à la fois le plus gros poste de consommation énergétique sur le territoire et l'un des principaux émetteurs de gaz à effet de serre.

Pour agir efficacement, tous les types de propriétaire et tout le parc ont été pris en compte : maisons individuelles, logements en copropriétés, logements sociaux. Si Bordeaux Métropole compte dans son parc une majorité de logements collectifs, près de 20 communes sur 28 possèdent une majorité de maisons individuelles.

Construire l'économie de demain

Les acteurs économiques ont besoin de conditions incitatives et stables pour s'installer et se développer. Cela implique pour Bordeaux Métropole de comprendre les dynamiques à l'œuvre, d'anticiper les mutations nombreuses de ces dernières années entre la révolution digitale et les crises mondiales économiques et sanitaires, afin de conserver un ratio économique de 1 emploi pour 2 habitants.

Cela implique également de répondre aux attentes des acteurs, en leur offrant notamment des espaces, des services adaptés à leurs activités et toutes les conditions pour prospérer et créer de nouveaux emplois. De l'accès aux logements et aux mobilités, en passant par la réponse aux enjeux écologiques, les acteurs économiques intègrent dans leurs choix stratégiques tous les facteurs favorables à améliorer le cadre de vie des salariés, et cela à l'échelle de tout le territoire.

ACCUEILLIR TOUTES LES FORMES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

L'économie est présente partout dans la métropole : dans les zones d'activités, les centres urbains, en rez-de-chaussée des immeubles, dans les friches transformées, ou dans les espaces agricoles et forestiers.

La métropole de demain fera le choix d'intégrer les différentes formes d'activités économiques avec les autres fonctions urbaines, pour développer une ville plus équilibrée, où chacun peut travailler, produire et échanger parfois à côté de chez soi.



L'exploitation agricole de Pierre Gratadour, Le Haillan.

C'est l'engagement pris par le schéma de développement économique de Bordeaux Métropole : défendre et développer l'emploi pour tous, accompagner les transitions de l'économie, et rechercher le rééquilibrage économique des territoires.

Ce choix fort induit le renforcement des grands pôles métropolitains, lieux d'excellence et d'innovation reconnus sur les plans national et européen : l'aéronautique spatiale et de la défense autour de l'aéroport, les activités de l'industrie portuaire et maritime, la santé (medtech, biotech), l'industrie du numérique et bien sûr la filière viticole.

En complément, Bordeaux Métropole accompagne toutes les formes d'activités, qu'il s'agisse d'activités de production, de proximité (commerce et artisanat), de logistique et parmi elles les nouvelles filières émergentes autour de la nouvelle économie décarbonée, de l'économie du fleuve, de l'agroalimentaire et des circuits courts, de la logistique urbaine de demain...

De nouvelles formes d'entrepreneuriat apparaissent également ces dernières années et sont à encourager autour de l'économie sociale et solidaire dont Bordeaux est devenu une référence au plan national et international. En 2025, elle accueille pour la première fois en France – après Séoul, Montréal, Bilbao, Mexico et Dakar – le GSEF, Forum mondial de l'économie sociale et solidaire.

Être en tête sur l'innovation, la créativité et la capacité d'intégrer tout le monde !

STÉPHANE DELPEYRAT, vice-président de la Métropole en charge du développement économique et de l'emploi; de l'enseignement supérieur et de la recherche, maire de Saint-Médard-en-Jalles

Le premier grand défi du développement économique pour la Métropole est la transition écologique. Cela implique de réduire la consommation d'espace, de requalifier les zones existantes pour les rendre notamment moins imperméables et construire avec moins de déperdition. Aujourd'hui, seuls 11 % des surfaces économiques sont consacrés aux bâtiments. Le reste est occupé par du parking, de la voirie, etc. Nous avons donc des marges de manœuvre importantes.

L'émergence et l'accompagnement de nouvelles filières sont d'autres enjeux importants. De nombreuses start-ups ou entreprises s'intéressent à l'énergie, à la mobilité de demain, aux nouveaux matériaux. Notre rôle est de les accompagner. Nous soutenons également la filière du réemploi, du recyclage, de l'économie circulaire. Développer l'économie sociale et solidaire est aussi un élément de la transition.

L'une des difficultés actuelles est que nous sommes dans une économie qui n'embarque plus tout le monde. Il y a une fracture entre diplômés et non-diplômés. Nous devons être dans le wagon de tête sur l'innovation, la créativité sans laisser personne de côté.



La zone industrielle et portuaire, Bassens.

Labellisé territoire d'Industrie en 2024, Bordeaux Métropole fait le choix d'inscrire la reconquête de ce pan majeur de l'économie comme une priorité pour contribuer à l'emploi, la création de valeur ajoutée à partir d'une production locale, avec le souhait de parvenir à une plus grande souveraineté industrielle.

Cette démarche organisée autour des objectifs d'attractivité des métiers industriels,



Un service de transport à vélo adapté aux configurations urbaines denses, cours Victor-Hugo, Bordeaux.

de prospection foncière, d'innovation et de transitions, se construit en lien avec le Grand Port Maritime de Bordeaux et le territoire de la COBAN (Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Nord), incarnant le dessein d'une attractivité partagée avec nos territoires voisins.

Cette stratégie métropolitaine de l'attractivité partagée relève d'un constat simple : 80 000 personnes issues des territoires

voisins convergent quotidiennement vers la métropole pour y travailler. Mieux équilibrer les richesses économiques à l'échelle de l'aire urbaine et du département est un enjeu d'aménagement global qui participera au rééquilibrage des déplacements, tout en dynamisant l'ensemble du bassin économique métropolitain.

C'est en ce sens que Bordeaux Métropole fait le choix de partager ses outils d'attractivité et de développement. Ainsi, depuis 2022, la Métropole soutient l'Agence Invest in Bordeaux pour accueillir des projets économiques sur la Gironde. Elle coopère

Je suis convaincu qu'il est possible de concilier progrès économique et écologique”

PATRICK BOBET, conseiller métropolitain délégué au suivi des grands projets industriels, maire du Bouscat

Notre métropole reste très attractive. Il faut que ça dure ! Le défi est de faire des choix éclairés, de cibler les nouvelles entreprises à accueillir et de faire rimer industrie avec écologie.

Les trois grands dossiers que je porte illustrent le dessein de l'action économique métropolitaine. Axtom, qui prend la suite de Ford à Blanquefort, n'utilisera que 50 % du foncier ; le reste étant réservé aux espaces verts et panneaux photovoltaïques.

EMME, le deuxième projet, vise l'implantation à Parempuyre, d'une unité de conversion de nickel et de cobalt pour fabriquer des batteries de voitures, avec l'ambition de fournir près du tiers de la demande française. Au sein de l'OIM Arc Rive droite, le projet WoodRise, enfin vise à constituer sur 5 ha, à Artigues-près-Bordeaux un pôle innovant d'écoconstruction bois.

J'espère, pour l'avenir, une métropole qui se réouvre davantage à l'action économique, à l'accueil de nouveaux habitants, mais aussi à l'innovation, y compris scientifique.

également en matière d'innovation (site Bordeaux Technowest à Libourne autour de la filière viti-vinicole) et d'animation (démarche d'écologie industrielle et territoriale dite ZIRI, mutualisée avec la Communauté de Communes de Montesquieu).

ENCOURAGER LA SYNERGIE ENTRE GRANDS TERRITOIRES DE PROJET ET PÔLES D'EXCELLENCE

Pour animer et créer les conditions favorables à l'essor de ces filières, Bordeaux Métropole a fait évoluer en profondeur depuis 10 ans sa pratique de l'aménagement. Elle est passée de l'opération au projet de développement sur de grands territoires, favorisant la synergie entre un espace urbain, des filières et des grandes infrastructures de déplacement, créant les conditions d'un accueil privilégié des activités et entreprises.

Dans ce but l'Opération d'Intérêt National Bordeaux Euratlantique se développe depuis 2010 autour de la gare Saint-Jean et sur les deux rives de la Garonne en concentrant de grands sites tertiaires et numériques.

L'Opération d'Intérêt Métropolitain (OIM) Bordeaux Inno Campus porte de son côté un projet de territoire sur 1500 hectares, avec pour partenaires majeurs le CHU et les Universités, dans une démarche coordonnée



Les sites industriels de Dassault Aviation, Dassault Falcon Service, Sabena Technics, Safran Ceramics et les campus de Thales, et Safran additive Manufacturing, à Mérignac au sein de l'OIM Aéroparc.

Précision : depuis cette prise de vue, le site industriel s'est développé en extension des emprises existantes.

de renouvellement urbain et d'épanouissement des filières d'innovation-recherche et santé, historiquement très implantées autour des campus d'enseignement supérieurs et des sites hospitaliers.

Dans la même ambition de fédérer les acteurs d'un territoire autour d'un projet commun, l'OIM Bordeaux Aéroparc, territoire intercommunal de 3 500 hectares développé autour de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac, regroupe un écosystème économique d'échelle régionale. Cet écosystème a pour cœur l'implantation historique de la filière Aéronautique Spatiale et de Défense et intègre une grande diversité d'entreprises, d'importants pôles tertiaire et hôtelier, la technopole Bordeaux Technowest et le

pôle de compétitivité AerospaceValley, l'ensemble créant un territoire résilient face aux crises économiques.

À ces grands territoires de projet, s'ajoute l'OIM Arc rive droite centrée sur les transitions écologiques industrielles, avec Innogaronne dont le siège est à Bassens, l'écosystème Woodrise Vallée implantée à Artigues-près-Bordeaux sur la construction bois, ou encore le projet collectif BeeZip porté avec les industriels de la zone industrio-portuaire et le Grand Port Maritime pour permettre d'accélérer la décarbonation de leurs process industriels.

D'autres lieux emblématiques de la métropole connaîtront des projets de renouvellement majeurs au cours des prochaines années. C'est le cas du MIN, Marché d'intérêt national de Bordeaux Brienne qui accueillera un pôle industriel d'excellence alimentaire autour des enjeux de l'alimentation de demain et des circuits courts, ou encore du parc d'Exposition de Bordeaux Lac autour de l'activité de tourisme d'affaires et de congrès.

UN IMMOBILIER ÉCONOMIQUE AU SERVICE DES TRANSITIONS

Face à l'enjeu du zéro artificialisation qui appelle à la sobriété foncière, adossé à des fonctions urbaines de plus en plus imbriquées (habiter, travailler, se former, vivre), Bordeaux Métropole a engagé ces dernières années une nouvelle « grammaire » de son économie. Elle le fait en encourageant des formes immobilières plus hybrides et évolutives, co-habitanat avec d'autres fonctions urbaines, tout en répondant aux besoins spécifiques des entreprises. Cette évolution se traduit notamment par la transformation de friches, la recherche d'une meilleure densification des espaces et bâtiments économiques, l'introduction de mixités fonctionnelles, notamment dans les zones en renouvellement, comme le site de reconversion de

l'hôpital militaire Robert Picqué à Villenave-d'Ornon.

Elle le fait en cherchant à maintenir dans les centres urbains, les activités qui subissent une forte pression immobilière et foncière avec des loyers qui augmentent et face à des locaux adaptés qui se raréfient. C'est le cas de l'activité artisanale dont les implantations font vivre les quartiers et incarnent une économie de proximité valorisée.

L'opération Brazza sur la rive droite bordelaise illustre ainsi l'enjeu de créer un quartier mixte faisant une part belle aux locaux d'activités, avec environ 35 000 m² programmés adaptés aux attentes des artisans, d'art au BTP. Mêlant activités et logements, Brazza incarne la « ville productive » de demain, où l'activité est facilitée par des installations en rez-de-chaussée ou en étages, mais au sein d'immeubles qui leur sont entièrement dédiés.

Sur un terrain de 8 000 m², le parc Sylva à Eysines, accueille des locaux d'activités, un immeuble de bureaux et des services à des prix de loyers maîtrisés avec une qualité architecturale et végétale qui apporte à cette opération une dimension à la fois plus humaine et plus intégrée dans son paysage.

Cette nouvelle grammaire de l'économie métropolitaine opère également par la transformation et la revitalisation des zones d'activités monofonctionnelles souvent situées dans les entrées du territoire métropolitain. Il s'agit ici de faire évoluer ces zones vers des lieux d'expérimentation de la transition, des laboratoires d'innovation urbaine économique, par l'introduction de principes de végétalisation, de mobilités douces, de sobriété énergétique et de nouveaux objets immobiliers à étages et mutualisables.

Dotée d'un potentiel de renouvellement et de densification très important, la zone industrielle de Blanquefort est à ce titre emblématique. Il en est de même pour la zone d'activités du phare de Mérignac, ou encore le projet de régénération urbaine du Grand Bersol à Pessac et Gradignan, opération démonstratrice et expérimentale par son ampleur sur un territoire économique de plus de 400 hectares.

Ce dessein métropolitain pour un immobilier plus sobre, plus juste, plus agile se retrouve dans le pacte de transition immobilier économique. Tout en insistant sur l'accessibilité financière des locaux pour l'entreprise, il propose aux acteurs un engagement vers des modèles plus vertueux pour toutes les typologies d'immobilier.

Il donne la primeur au renouvellement urbain, à la sobriété foncière, à la mutualisation des fonctions, à la modularité des bâtiments et à de nouveaux modes de faire, comme les occupations temporaires ou le bail à construction. Il ambitionne des pratiques immobilières plus durables et qui demeurent économiquement viables. ■



La station de tramway Doyen Brus sur le domaine universitaire, Pessac.



Étudier, se former

Facteur important de sa croissance démographique, Bordeaux Métropole connaît depuis 15 ans une évolution exceptionnelle de sa population étudiante, qui atteint environ 105 000 étudiants en 2025. Elle est devenue, dans le même temps, l'un des principaux pôles d'enseignement supérieur français en termes d'effectifs et le premier en Nouvelle-Aquitaine.



Le pôle de vie du Campus Carreire, Bordeaux.

Chance pour le territoire, cette attractivité représente également un défi pour créer les meilleures conditions d'accueil pour une population qui équivaut aujourd'hui à près d'un résident sur 9 métropolitains.

Fortement concentrée au sein du campus universitaire, créé dans ce but à la fin des années 1960, la vie étudiante s'est depuis progressivement redéployée en réinvestissant en particulier le cœur de la métropole. De grandes opérations d'aménagement ont accompagné et fortifié cette tendance, sur le secteur Bastide Niel en rive droite avec la création d'un pôle universitaire, ou sur les Bassins à flot, ainsi que sur les quais de Bordeaux avec un fort développement des établissements d'enseignement supérieur privés.

Face à cette croissance de la population étudiante et l'élargissement de sa géographie, Bordeaux Métropole agit de différentes manières pour accueillir ses étudiant-e-s. Elle le fait en premier lieu en s'inscrivant, aux côtés des établissements, de l'Etat et de la Région, comme partenaire de la rénovation des campus, dans le

but d'y améliorer la qualité de vie et d'étude.

Cette intervention se traduit par un investissement fort dans le cadre de l'Opération campus et des Contrats de Plan État-Région successifs pour accompagner des projets immobiliers portés par les établissements d'enseignement supérieur et l'aménagement des campus sur les communes de Talence, Pessac, Gradignan, Mérignac et Bordeaux. L'Opération campus a contribué à transformer l'expérience de chacun par des opérations d'aménagement des espaces publics, visant à désenclaver les sites universitaires, déployer de nouvelles activités et services et renforcer ainsi l'attractivité des campus. Ces projets ont mis l'accent sur les mobilités en privilégiant les modes actifs et les transports en commun.

La Métropole soutient également des opérations immobilières dites de « vie de campus » (bibliothèques, pôle de vie, équipements sportifs), destinées à accompagner le développement d'une meilleure qualité de vie et d'études, mais également pour transformer des sites universitaires en lieux ouverts toute l'année, et à tous les publics.

Bordeaux Métropole s'engage solidairement pour les étudiant·e·s les plus fragiles, affectés par l'augmentation régulière du coût de la vie accentuant leur précarité. Cette action prend notamment la forme d'un soutien aux associations œuvrant pour réduire les inégalités et les aider sur des aspects vitaux : alimentation, santé, logement.

Dans un contexte immobilier métropolitain en forte tension, l'accès à un logement reste plus que jamais le principal enjeu pour l'accueil des étudiant·e·s, sujet anxiogène pour eux, comme pour leurs parents.

Bordeaux Métropole avec la Région Nouvelle-Aquitaine, l'État, le CROUS de Bordeaux Aquitaine et la Conférence départementale des HLM de la Gironde apportent une réponse collective à cet enjeu, à travers la signature du contrat d'objectifs et d'orientations pour le logement étudiant 2020-2030. Un contrat qui affiche l'ambition de construire 6 000 logements étudiants conventionnés supplémentaires d'ici 2030 et qui a contribué ces dernières années à combler le retard pris par le territoire. ■



Visiter

Le rayonnement d'un territoire ne se mesure pas seulement à son offre et à sa qualité d'accueil pour se loger, travailler et étudier. Il s'apprécie également à l'aune de son hospitalité envers toutes les populations, toutes les nationalités. Bordeaux Métropole, à travers son projet d'aménagement, organise son territoire pour répondre à cet enjeu.

Le Prieuré de Cayac, Gradignan.



Par sa situation géographique, Bordeaux Métropole est depuis longtemps une terre d'accueil et de passage, proche de l'océan, et une destination mondialement connue pour l'excellence de ses vins. Depuis le début du siècle, l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'ensemble urbain du Port de la Lune en 2007, la reconquête de l'espace public, la valorisation des espaces naturels et le fort développement de l'hébergement hôtelier ont largement contribué à améliorer l'accueil touristique, aussi bien pour les étrangers que pour les touristes de proximité.

En 2024, le nombre de nuitées marchandes enregistrées (tourisme d'affaires et de loisirs) s'élevait à 7,2 millions, soit + 13,39 % par rapport à 2019 (6,35 millions), l'année de référence avant la crise sanitaire du Covid-19.

Pour accueillir les visiteurs, Bordeaux Métropole adapte son offre à tous les publics et agit sur toutes les manières de visiter son territoire.

Le développement du tourisme urbain et patrimonial s'accentue et l'œnotourisme est plus que jamais mis en avant, en s'appuyant notamment sur l'emblématique Cité



Un sentier du GR® métropolitain.
À vous de l'arpenter pour découvrir où il se cache.

du Vin et sur l'événement annuel Bordeaux Fête le Vin.

Au plus près des attentes des touristes et des organisateurs de séjours, elle encourage également l'évolution grandissante de la filière touristique vers un tourisme plus responsable, en travaillant en particulier sur les modes de déplacement et de consommation, en insistant sur l'accompagnement des acteurs touristiques locaux dans une

démarche d'éco-certification et la découverte du territoire via le développement d'itinéraires en mode doux. Après la création en 2020 d'un GR® métropolitain structurant, des boucles de randonnée connectées à ce GR et accessibles en transport en commun voient progressivement le jour. Des parcours sportifs (trail, marche nordique et Gravel) sont également proposés à des pratiquants toujours plus nombreux. ■



Le Prisme, refuge périurbain, Ambarès-et-Lagrave.
Bordeaux Métropole – Bruit du Frigo / Zebra 3 / Lassalle
(maître d’ouvrage et maître d’œuvre).

**La construction d'une offre
d'itinérance urbaine et l'orientation
vers l'exploration des espaces de
nature, pour découvrir le territoire
d'une autre manière, se dépayser
et privilégier le plus possible les
activités d'extérieur, entrent aussi
pleinement dans l'ambition du projet
d'aménagement métropolitain.**

FOCUS

L'économie sociale et solidaire, un atout de l'économie métropolitaine

L'économie sociale et solidaire (ESS) est un pilier important du développement territorial métropolitain, par sa capacité d'innovation et d'adaptation aux enjeux sociétaux actuels. Bordeaux Métropole s'est engagée depuis longtemps dans cette voie prometteuse, en intensifiant son action ces dernières années. L'adoption d'une feuille de route « Répondre aux enjeux des transitions par l'économie sociale et solidaire » qui vise à faire de l'ESS un levier des transitions sociales et écologiques, en lien étroit avec les habitant·e·s des 28 communes de la métropole incarne cet engagement.

Dans ce cadre, elle accompagne les structures de l'ESS par des dispositifs permettant l'incubation, le financement et un rapprochement avec l'économie conventionnelle, à travers par exemple le partenariat qu'elle a impulsé entre la Chambre régionale de l'ESS de Nouvelle-Aquitaine et la Chambre des métiers de la Gironde. Par sa commande publique et son schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER), elle intègre aussi des objectifs de soutien à l'ESS et à l'insertion par l'emploi.

L'URBANISME TRANSITOIRE AU BÉNÉFICE DE L'ESS

Elle accompagne également le changement d'échelle des entreprises de l'ESS qui constitue un enjeu stratégique majeur, tant pour la pérennité de leur modèle économique que pour l'impact social et territorial qu'elles ambitionnent.

Pour y parvenir, l'accès au foncier est un enjeu majeur, car les acteurs de l'ESS sont confrontés à des prix de marché qui vont au-delà de leur capacité financière. Pour contourner cette difficulté Bordeaux Métropole et ses communes encouragent les occupations temporaires de quelques mois jusqu'à quelques années.

C'est le cas de la Belle Aire, ancienne école située à Artigues-près-Bordeaux, où 8 structures ont pu tester leur modèle. Ou encore dans le cadre de l'opération Marne-Soleil à Mérignac, en partenariat avec La Fab, où des acteurs du réemploi de matériaux de chantiers sont installés dans un ancien magasin de literie appartenant à Bordeaux Métropole.





La Base du Réemploi,
Mérignac.



L'Espace Belle aire, Artigues-près-Bordeaux.

BORDEAUX MÉTROPOLE ACCUEILLE LE MONDE DE L'ESS

À partir d'une candidature collective regroupant Bordeaux Métropole, la Région Nouvelle-Aquitaine, le département de la Gironde et la Ville de Bordeaux, le territoire accueille en 2025 la 7^e édition du Forum mondial de l'Économie sociale et solidaire, Bordeaux GSEF après Séoul, Montréal, Bilbao, Mexico et Dakar. 4000 personnes venues des 5 continents assisteront à ce forum international prestigieux qui aborde des sujets allant du financement de l'Économie sociale et solidaire à travers le monde, de la démocratie économique ou encore de la place de l'ESS dans les transitions environnementales.

.....
**L'ESS REPRÉSENTE
14 % DE L'EMPLOI PRIVÉ SUR
LE TERRITOIRE, SOIT PLUS DE 36 000
SALARIÉS RÉPARTIS DANS 2983
ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS.**

.....
**BORDEAUX MÉTROPOLE CONCENTRE
70 % DE L'EMPLOI ESS DU DÉPARTEMENT
DE LA GIRONDE.**



Global organization of local governments
and civil society networks



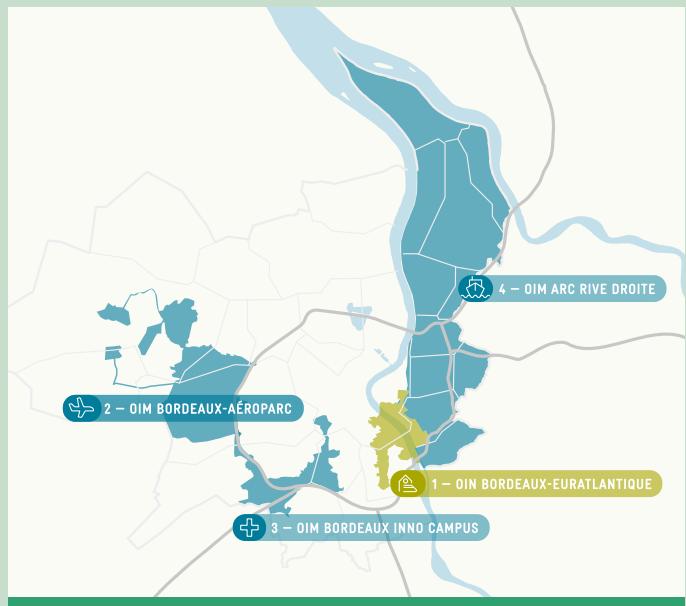
FOCUS

Les opérations d'intérêt métropolitain (OIM) *La coordination territoriale à grande échelle*

Les Opérations d'Intérêt Métropolitain sont à la fois de grands territoires de projet et des projets de territoire qui offrent un cadre partagé à l'ensemble des acteurs et garantissent une cohérence des actions de chacun dans le temps long. Leur périmètre XXL, leur dimension intercommunale, leur enserrement au grand paysage, et la diversité de leurs situations urbaines convoquent une approche transversale et multiscalaire de l'aménagement.

Ces grandes opérations sont pensées comme des programmes évolutifs dans le temps, d'actions et de démarches territorialisées et partenariales qui visent à répondre autant aux enjeux des territoires concernés qu'à ceux de la Métropole, en déclinant opérationnellement, et à titre démonstratif, l'ensemble des stratégies et politiques métropolitaines : développement économique, habitat, espaces publics, mobilités, énergie, environnement, protection du vivant et des milieux naturels, et coopération territoriale.

Au-delà de leur approche systémique de l'aménagement, ces grands territoires fédèrent des communautés d'acteurs autour de démarches résolument collectives. De par leur échelle et leur mode de pilotage, les OIM articulent, dans un dialogue permanent, les réflexions depuis le



grand territoire jusqu'à la parcelle, stratégie et opérationnalité, au plus près du terrain et dans une dynamique d'animation indispensable. Cette organisation est donc à la fois gage d'une complémentarité et d'une cohérence des actions publiques dans le temps long, d'une proximité avec les collectivités et les usagers, et d'une adhésion collective à un projet de territoire commun.

OIM BORDEAUX AÉROPARC - TERRITOIRE MAJEUR DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE PRÉServation DES FONCTIONS ÉCOLOGIQUES

Créée en 2015, l'Opération d'intérêt métropolitain Bordeaux Aéroparc (OIM BA) couvre 3458 hectares autour de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac, sur quatre communes (Mérignac, Le Haillan, Saint-Médard-en-Jalles, Martignas-sur-Jalle).

Ce territoire compte plus de 50 000 emplois, soit 10 % des emplois métropolitains et affiche une dynamique exceptionnelle depuis 10 ans, grâce à l'essor de la filière Aéronautique-Spatial-Défense (ASD), cœur d'un écosystème où se développent plusieurs start-ups qui bénéficient de l'animation de la technopole Bordeaux Technowest.

Au-delà de sa richesse économique, l'OIM BA recèle un patrimoine paysager remarquable, héritage de son passé agricole qui assure des fonctions écologiques essentielles du cadran ouest métropolitain.

L'OIM BA anime une communauté d'acteurs pour un projet de territoire partagé, à partir d'une gouvernance intercommunale. Les stratégies métropolitaines y sont déclinées opérationnellement, en particulier sur la décarbonation des mobilités et des énergies, la préservation des ressources naturelles et l'accueil et l'accompagnement des entreprises.

L'OIM BA au cœur des enjeux métropolitains de transitions sociales et environnementales.

Pour adapter le territoire aux enjeux de demain, Bordeaux Métropole a engagé en 2024 une démarche collaborative avec les acteurs privés et publics autour d'une vision prospective « territoriale » de l'OIM Bordeaux Aéroparc avec plusieurs objectifs :



- Prioriser une identité résolument industrielle en créant les conditions de développement, de souveraineté, et de transition environnementale des activités aéronautique, spatiale et défense,
- adopter un aménagement fondé prioritairement sur la réutilisation du bâti existant et des terrains déjà artificialisés pour ralentir la consommation de sols et l'impact sur les milieux, naturels,
- atténuer les vulnérabilités du territoire, tant celles liées aux risques technologiques, qu'à celles liées au changement climatique,
- construire des coopérations économiques intra et extra-métropolitaines, gage d'une prospérité partagée avec le plus grand nombre,
- améliorer la mobilité générale, en démultipliant les alternatives à la voiture.

FOCUS

OIM BORDEAUX INNO CAMPUS (BIC) – LABORATOIRE MÉTROPOLITAIN

Territoire de 1500 hectares répartis sur 5 communes métropolitaines (Bordeaux, Pessac, Talence, Gradignan et Mérignac) et Canéjan hors métropole, Bordeaux Inno Campus est un laboratoire à plusieurs titres :

- territoire de la recherche, de l'innovation et de la santé : permettre l'épanouissement des entreprises innovantes au contact des campus universitaires et des sites hospitaliers du CHU,
- laboratoire de renouvellement urbain : lutter contre l'obsolescence d'un territoire entièrement urbanisé, représentatif de l'urbanisation périphérique des années 1960 à 2000, le mettre à niveau et le faire monter en qualité pour l'adapter aux transitions écologiques et sociales, lui redonner les moyens de son développement,
- laboratoire de gouvernance : coordonner les projets publics au sein d'un PPA (projet partenarial d'aménagement) signé entre la Métropole, l'État, les Communes de Bordeaux, Pessac, Talence, Gradignan, les deux Universités, le CHU, le CROUS et Domofrance au service d'une vision commune du territoire.



Le projet se doit d'être démonstrateur des politiques métropolitaines : emploi et économie, enseignement supérieur et vie étudiante, environnement, foncier, mobilité (bus express, modes actifs...), résilience (métropole rafraîchissante, million d'arbres...), logement, énergie (réseau de chaleur Met-Sud), patrimoine...

2 démarches phares

- La régénération urbaine du Grand-Bersol : requalification complète et action foncière pour intensifier l'usage du sol, améliorer la qualité de vie, développer l'échelle de la proximité, encourager les modes de déplacements actifs, désartificialiser, prise en charge mutualisée des compensations écologiques pour des sites « clés en mains ».
- La définition d'un projet de territoire(s) pour l'intra-rocade avec les 11 partenaires du PPA, autour d'un urbanisme favorable à la santé.

OIM ARC RIVE DROITE – L’ÉCONOMIE DE TRANSITION AU CŒUR DU TERRITOIRE

Étendue sur 11 communes, l’Opération d’Intérêt Métropolitain Arc Rive Droite (OIM ARD) a été instaurée en 2021 pour remédier à un déséquilibre entre le dynamisme démographique et l’activité économique sur la rive droite. L’OIM Arc Rive Droite s’appuie sur ses composantes économiques et les enjeux environnementaux pour un développement raisonnable et se démarquer en tant que territoire en transition (écologique, sociale et sociétale).

Le port et les activités portuaires, avec 8100 emplois à l’échelle de la zone industrialo-portuaire de Bordeaux, ainsi que l’artisanat, notamment dans le secteur du bâtiment, constituent les 2 piliers économiques de ce territoire. Sur ces bases, l’OIM ARD encourage l’écoconstruction et la décarbonation des activités industria-lo-portuaires.

Un exemple phare : le projet ZIBAC

Bordeaux Métropole et le Grand Port Maritime de Bordeaux (GPMB) travaillent avec les industriels (Michelin, Sarp Industries Aquitaine et Pyrénées, EDF et TEREGA) ayant des projets de décarbonation de leurs activités. Ce partenariat est lauréat, depuis avril 2024, de l’appel à projet « Zone Industrielle Bas Carbone » (ZIBAC) de l’ADEME, soutenant la transformation de l’économie pour une zone industrielle bas carbone. L’objectif commun du consortium d’industriels est de réduire leurs émissions de CO₂ de 93 % d’ici 2050 par rapport à 2019. Cette dynamique collective a donné lieu à la création de l’association Bees-ZIP (Bordeaux énergies Eau Environnement et Synergies en Zones Industrielles et Portuaires). Son siège social est localisé à Innogaronne.

LES PROJETS INNOVANTS SUR LE PÉRIMÈTRE DE L’**OIM ARC RIVE DROITE** POUR LA PÉRIODE 2020-2026 AU SERVICE DES TRANSITIONS

OIM Opération d’intérêt métropolitain Arc Rive Droite

Étude Stratégique

L’OIM Arc Rive Droite a pour objectif de décarboner le territoire de la rive droite de Bordeaux et de développer l’innovation et l’implantation de projets innovants et durables. Cela nécessite de faire évoluer le territoire de manière créative et durable.

Autorité

Organismes

Centres de Ressources

- ➊ InnoGaronne : technologie et innovation
- ➋ Halle Loosdrecht : plateforme de réemploi
- ➌ Château Brignac : résidence d’entreprises
- ➍ IFRF : offre Economie Sociale et Solidaire / artisanat
- ➎ Apave : offre décarbonation des 4-4
- ➏ Puel : plateau Accoréon

SOCIETE D’AMÉNAGEMENT / RÉDÉVELOPPEMENT / VILLE

- ➐ Béarnaise Fertiles & Artigues-près-Bordeaux
- ➑ ZA Jean-Jay à Cenon
- ➒ ZA Le Moulin à Carbon-Blanc
- ➓ ZA La Gaudinie à Lormont
- ➔ ZA Losseidre à Gensac
- ➕ ZAD Sudcôte à Ambès-et-Lagrange

Actions Partenariales

- ➖ OIM Arc Rive Droite et Rivesud : partenariat pour l’implantation de projets innovants et durables.
- ➗ ZIBAC : Zone Industrielle Bas Carbone

Bees-ZIP : association qui réunit les entreprises du projet ZIBAC



Le siège d’Innogaronne, Bassens.

FOCUS

Reconversion de l'ancien Hôpital militaire Robert Picqué *Vers la création d'un écosystème d'innovation en santé*

À Villenave-d'Ornon, après la décision du ministère des armées de fermer de façon partielle l'hôpital militaire Robert Picqué, Bordeaux Métropole a engagé un projet de requalification de ce site pour le transformer en un lieu d'activités économiques au sein d'un parc paysager.

L'ambition métropolitaine est de privilégier l'accueil d'entreprises de la filière économique de l'innovation en santé (Biotech, Medtech et E-santé) pour appuyer ce secteur d'activité en plein essor ces dernières années, au sein d'une filière santé qui représente 55 000 emplois sur la métropole (dont 15 000 pour le CHU de Bordeaux).

Environ 35 000 m² de surfaces de plancher seront dédiées à l'accueil d'activités économiques, à la fois sous la forme de bureaux, d'artisanat, mais surtout de laboratoires qui constituent une offre rare.

À travers ce projet, il s'agit aussi de favoriser le renouvellement urbain en reconstruisant la ville sur la ville et de nouveaux modes de faire

en matière d'immobilier économique. En privilégiant le déjà-là par une démarche frugale : plus de la moitié de la surface des bâtiments sera conservée, réhabilitée et transformée.

Le projet vise également à ouvrir ce site sur le quartier pour permettre aux habitants de bénéficier d'un poumon vert de 14 ha constituant un îlot de fraîcheur et de faciliter les liaisons douces dans le quartier en permettant la traversée de ce site jusque-là clos.

La Fab pilote ce projet d'aménagement pour le compte de Bordeaux Métropole en relation étroite avec la commune de Villenave-d'Ornon et s'appuie sur une maîtrise d'œuvre engagée : Anyoji Beltrando (architecte-urbaniste, mandataire), atelier Roberta (paysage), Alto Step (VRD, environnement), ATM (gestion des eaux pluviales).



AXONOMÉTRIE DU SITE DE PROJET - ÉTAT PROJETÉ - PLAN GUIDE



Axonométrie de l'état projeté du site (plan guide). Atelier Anyoji Beltrando.



Vue de l'état projeté du bâtiment historique de l'ancien hôpital. Atelier Anyoji Beltrando.

EN SYNTHÈSE, LE PROJET DE RECONVERSION DE L'ANCIEN HÔPITAL MILITAIRE ROBERT PICQUÉ, C'EST :

- 20 hectares : superficie du site**
- 51000 m² de surfaces de plancher seront créées à terme**
- Environ 1000 emplois à terme sur le site**
- 10 ans : durée de l'opération d'aménagement**
- 2026 à 2031 : Libération progressive du site par le ministère des Armées**
- 2027 : Premières occupations transitoires du site**



« Comme un laboratoire

des nouvelles

solutions de logement »

**Impliquer les habitants dans la conception
des projets, explorer d'autres modes de
faire et d'habiter... Pour répondre aux
nouveaux défis, le bailleur historique de
Bordeaux Métropole innove dans plusieurs
directions. Aperçu avec Jean-Luc Gorce,
directeur général d'Aquitania.**

Un foncier qui se raréfie et dont les prix s'en-volent, des coûts de construction augmentés de 30 % environ ces quatre dernières années, une diminution des moyens financiers des organismes depuis la baisse des APL et, dans le même temps, une demande toujours croissante et de nouvelles attentes à combler... C'est une forme de quadrature du cercle que les bailleurs sociaux semblent parfois avoir à résoudre. L'Office Public de

l'Habitat de Bordeaux Métropole ne fait pas exception. « Équilibrer une opération est devenu plus difficile ces dernières années, confie Jean-Luc Gorce. » Grâce au soutien exceptionnel voté par la Métropole en 2024, Aquitanis tient néanmoins les objectifs qui ont été fixés.

« Le doublement des aides sur le PLAI et sur le PLUS a permis de débloquer un certain nombre d'opérations, souligne le directeur de l'office public. Nous avons aussi mis en place une convention de coopération avec la Métropole, intégrant le sujet du volume à produire, mais aussi de la réhabilitation et de l'innovation dans le logement social. »

Aquitanis assume ainsi son rôle de « laboratoire de la métropole pour développer de nouvelles solutions de logement ».

« Un des axes d'innovation que nous avons explorés, détaille JL Gorce, est celui de la densification du patrimoine existant. Nous avons travaillé avec le bureau d'études Up Factor qui détermine, à partir de la carte du PLU, ce qui est faisable, soit en densifiant autour des bâtiments existants, soit en les surélevant. Ça nous a permis d'identifier un potentiel de près de 3 000 logements réalisables sur le papier. Nous étudions concrètement six opérations pour voir de quelle manière cette densification peut être réalisée. Il faudra malgré tout, ensuite, rechercher des modes de financement spécifique, car le coût des surélévations est supérieur à celui des bâtiments traditionnels... »

Sur le plan des manières de faire, Aquitanis porte par ailleurs une attention croissante à la coopération avec les habitants.

« Pour la requalification de l'ancienne Cité Paul-Boncour à Bordeaux Bastide, cite Jean-Luc Gorce, les voisins ont été invités à élaborer le projet avec nous. Sur la ZAC d'Ambarès-et-Lagrave, la collaboration engagée avec les habitants a abouti à une votation publique qui leur a permis de choisir entre trois projets. Nous avons par la suite organisé des ateliers participatifs sur site pour penser les lieux communs. Mettre en œuvre une démarche participative à destination des locataires (et non pas de futurs propriétaires comme c'est habituellement le cas) est quelque chose que vous avions déjà expérimenté avec l'opération Locus Solus au Grand Parc. Nous reproduisons actuellement le dispositif au Bouscat. En insérant les habitants très en amont de la construction, nous leur permettons de créer des liens et d'emménager dans un environnement déjà familier. »

S'il a vu ses pratiques évoluer en matière de construction pure, et progresser par exemple la part des matériaux biosourcés ou la question vertueuse du réemploi, le bailleur ne perd pas de vue sa fonction de s'adapter aux besoins nouveaux en cherchant toujours à créer du lien. La réalisation, ces dernières années, de résidences solidaires favorisant les échanges entre jeunes familles et retraités proposait ainsi de répondre à un problème de société par une nouvelle façon d'habiter. Un souci qui reste moteur dans le désir d'innover.

SÉBASTIEN THONNARD



Parcours résidentiel des salariés : un grand enjeu métropolitain

Indissociable du dynamisme économique, la capacité à loger les travailleurs est un point sensible du développement des métropoles en général, et de celle de Bordeaux en particulier. **État des lieux et perspectives avec Sébastien Thonnard, directeur de la délégation Nouvelle-Aquitaine d'Action Logement.**

On sait que les capacités d'accueil sont globalement en déficit sur la métropole. Qu'en est-il de la situation spécifique des salariés ?

Le parc HLM métropolitain a accueilli 6 500 nouveaux locataires l'année dernière pour une file d'attente de 52 000 demandeurs, dont 60 % de salariés. Le fait que près de 50 % des demandes de logement social de

salariés dans la région visent la métropole bordelaise révèle l'extraordinaire attractivité du territoire métropolitain.

En parallèle, France Travail fait état de 47000 projets de recrutement sur le bassin d'emploi de Bordeaux pour 2025. Et une enquête régionale menée par Action Logement l'an dernier a montré que deux entreprises girondines interrogées sur trois projetaient une hausse de leur effectif à un horizon de 5 ans. Néanmoins, 80 % d'entre elles pointent une difficulté dans l'accès au logement des salariés... Le problème du logement est souvent un frein à l'embauche. Le territoire de la métropole bordelaise mérite un gros effort de construction pour pouvoir être au rendez-vous de sa promesse.

Faciliter l'accès au logement des salariés pour soutenir l'activité économique est justement la raison d'être d'Action Logement...

En effet, le groupe Action Logement développe deux types de solutions : des activités immobilières et des activités de financement et de service sur les ressources de la PEEC (Participation des employeurs à l'effort de construction). Sur le premier volet, nos filiales (Clairsienne, Domofrance, Noalis...) construisent et gèrent une offre d'habitat abordable, donc un parc immobilier très varié sur l'ensemble du territoire : logement social classique (HLM), locatif intermédiaire, mais aussi résidences meublées. Sur la métropole, en 2024, environ un nouveau logement social sur trois autorisés l'a été par un des opérateurs de notre groupe dans un

souci constant de production bas carbone et de performance énergétique des bâtiments. Action Logement finance par ailleurs le développement de l'offre nouvelle de l'ensemble des opérateurs de logements sociaux et intermédiaires. Nous avons accompagné la production de près 2000 nouveaux logements en locatif comme en accession sociale l'année dernière à l'échelle métropolitaine. Nous contribuons également à plus de 70 % du budget de l'ANRU² et bénéficiions, en contrepartie, de réservations au sein du parc de logement reconstitué pour y loger des salariés du secteur privé. Nous proposons, enfin, aux salariés, diverses aides et services pour faciliter leur accès au logement : couverture des risques d'impayés locatifs pour les jeunes salariés ou les actifs en mobilité professionnelle avec la garantie Visale, prise en charge d'une partie des loyers des apprentis et alternants pendant leur période de formation, prêts à taux très bas pour les salariés modestes primo-accédants...

Vous poursuivez, en parallèle, l'exploration de nouvelles pistes en partenariat avec la Métropole ?

Nous avons signé une convention fin 2024, qui porte sur divers axes d'échanges, de partage de données, de relais de notre offre par la Métropole, mais aussi d'actions innovantes concourant à faciliter l'accès au logement des salariés. Parmi les pistes explorées, on peut citer la reconversion de bureaux vacants en logements par exemple ou le diagnostic du potentiel de densification du tissu immobilier existant.



Le Cockpit, un lieu totem métropolitain pour la filière aéronautique-spatial-défense

Accompagner les entreprises innovantes de leur naissance à leur implantation sur le territoire, mais aussi devenir le lieu de convergence des forces vives de toute une filière d'excellence... Focus sur les ambitions du nouvel outil inauguré en 2024 au cœur de l'Aéroparc par François Baffou, directeur général de Technowest.

6 500 m² d'espaces dédiés aux filières aéronautique-spatial-défense et décarbonation de l'aéronautique; un incubateur, une pépinière d'entreprises, des salles de réunion, un amphithéâtre de plus de 200 places, un centre d'affaires, des laboratoires, des ateliers de conception, de prototypage et de fabrication, une salle de restauration, un traiteur, un rooftop, une volière à drones... Le jeune bâtiment phare de l'OIM Bordeaux

Aéroparc inauguré à Mérignac en 2024, n'a pas tardé à remplir ses promesses pour se poser à la fois en vitrine de l'aéronautique-spatial-défense (ASD) et en outil efficace du développement de la filière sur la métropole bordelaise.

Pour le directeur général de Technowest et de la société publique locale (SPL) qui porte le projet Cockpit, le succès du lieu trouve bien sûr ses sources un peu plus loin. « Quand je suis arrivé en 2005, se remémore François Baffou, Technowest c'était 100 m² dans une zone vieillissante. J'ai créé un outil d'accompagnement de projets au bout d'un an et je me suis rendu compte que c'était la première pépinière incubateur aérospatial défense de France... » Sont ensuite venus les hôtels d'entreprises avec l'idée d'offrir aux projets accompagnés une piste d'atterrissement pour continuer leur développement à proximité.

Dans les années 2016, la Métropole, principal financeur de Technowest, a envisagé de créer un site emblématique au cœur de l'OIM pour accueillir à la fois le siège de la technopole, un incubateur, une pépinière et un hôtel d'entreprise. Sur la base d'un foncier métropolitain, un appel à projet a été lancé. Quartus a été retenu et le bâtiment a été livré en 2024. « Le modèle économique est le même, souligne François Baffou : la SPL loue à un propriétaire privé, charge à elle de récupérer les loyers, du centre d'affaires et de Bordeaux Technowest pour la partie pépinière et incubateur. Le Cockpit est un outil de développement économique de la métropole qui fonctionne sans financement public. »

Grâce au transfert des dix entreprises de l'incubateur et pépinière de Technowest et des vingt de l'hôtel d'entreprise, une bonne partie du Cockpit était remplie à son ouverture. Pour compléter les trente places restantes du centre d'affaires, il a fallu prospecter sans faire de concession sur la sélectivité de l'activité. En 7 mois, c'était plein à 100 %. Un succès qui tient non seulement au dynamisme de la filière, mais à la flexibilité de la formule proposée.

« Ce que nous offrons, souligne le directeur, ce n'est pas de l'immobilier. C'est un outil de développement économique. Notre système de contrat de prestation de service est beaucoup plus souple que le modèle du bail commercial. Le contrat de 3 ans est dénonçable sur préavis de 3 mois. Une entreprise peut louer 20 m² si elle veut. Elle s'en va quand elle veut grossir. En fait, c'est une circulation : l'incubateur, dure un an à un an et demi. La pépinière prend le relais, puis les entreprises passent en hôtel au centre d'affaires avant de s'implanter sur le territoire. »

En s'ouvrant aussi à la location d'acteurs extérieurs, les nouveaux équipements du Cockpit (salle de conférences, espaces hybrides, roof top...) permettent en outre d'accueillir des événements ou animations qui amplifient le rayonnement de la filière ASD sur le territoire métropolitain. « Mon souhait est de faire du Cockpit, le lieu de convergence des forces vives de l'aéronautique spatiale défense », confie François Baffou. Il est sur la bonne voie.



Allier développement économique et transition environnementale pérenne

À la tête d'un collectif pionnier engagé dans la décarbonation des zones industrielles de Bassens et d'Ambès, Denis Foy croit dans la puissance des synergies pour inventer de nouveaux modèles tout à la fois résilients et créateurs de valeurs.

« Le constat est assez clair de la part des scientifiques : on est devant un mur ! On ne vivra pas sur une planète à +5 °C, ou très difficilement. Pour être pragmatique, on n'a pas le choix : on doit faire quelque chose ! »

Si côté constat, Denis Foy n'édulcore pas le tableau, les perspectives inquiétantes n'enlament pas son énergie positive.

« La décarbonation, poursuit le président du collectif Bees ZIP (Bordeaux énergies Eau Environnement et Synergies en Zones Industrielles et Portuaires), est un sujet de long cours, difficile, qui réclame de réinventer nos modèles, d'embarquer les gens, d'investir... Il est nécessaire et vital pour nous tous. Je suis convaincu qu'on peut allier le développement économique et une

transition environnementale pérenne et créatrice de valeur, dit-il. La synergie est la clé. La mutation et la transition de demain se feront collectivement. »

Directeur, à Bassens, d'une entreprise spécialisée dans le traitement des déchets industriels sensibles (la SIAP – Sarp Industries Aquitaine et Pyrénées), intéressé depuis très longtemps aux questions d'écologie industrielle, il a été parmi les premiers à s'investir avec quelques autres industriels à l'initiative du Grand Port Maritime de Bordeaux et de Bordeaux Métropole, pour répondre à l'appel à projet ZIBAC (Zone Industrielle Bas Carbone) de l'État, dans le cadre du programme France 2030. D'une manière inédite, une vingtaine d'industriels des zones de Bassens et d'Ambès, se sont associés à des acteurs institutionnels pour élaborer le projet baptisé ZIBAC Bordeaux Presqu'île. Celui-ci a été retenu pour faire partie des onze lauréats en France.

« Le but de l'appel à projet, détaille Denis Foy, était de demander à des industriels de zones géographiques données de se réunir pour essayer de définir les leviers et les étapes clés qui leur permettront d'atteindre les objectifs de neutralité carbone d'ici à 2050. Cette opportunité de travailler différemment, en synergie, et de faire financer une partie des études par l'ADEME, va opérer comme un booster. Des études vont être réalisées pendant deux ans et vont nous donner une trajectoire, des pistes, grâce auxquelles nous pourrons décarboner nos activités. »

Mais l'objectif de l'association Bées ZIP va plus loin.

« Elle a pour vocation de rassembler tout l'écosystème, souligne son président; tous ceux qui veulent décarboner, voir advenir une transition environnementale pérenne et efficace, créatrice de valeur pour toutes les parties prenantes : pas seulement les industriels, mais aussi les collectivités, les services de l'État, les riverains... Nous voulons travailler ensemble pour trouver des leviers communs et peut-être créer d'autres activités qui n'existent pas encore aujourd'hui mais seront utiles demain. »

L'un des enjeux sera, dès lors, de disposer du foncier nécessaire pour pouvoir les accueillir.

« Peut-on imaginer de nouveaux modèles, interroge Denis Foy ? Des fonciers mutualisés, modulables ? Des implantations en zones complexes, grâce à des modifications techniques et peut-être des mesures d'adaptation ? C'est en tout cas un sujet important, pointe-t-il, parce que sinon, elles iront s'installer ailleurs. Or, je crois que la richesse d'un territoire est d'avoir des acteurs dans toutes les filières : l'immobilier, les services, le tourisme, mais aussi l'industrie. Il y a de très beaux exemples, dans la métropole, de cohabitation entre industrie et habitat. Ils montrent que l'acceptabilité est là et que ce sujet, également crucial, peut être abordé de manière positive. »



Réinventer les vertus de la paysannerie urbaine

Cofondateur des Nouvelles Fermes (réseau de fermes aquaponiques urbaines, dont l'une des plus grandes d'Europe est implantée à Mérignac), Thomas Boisserie est un fervent défenseur de ce nouveau modèle de production agricole. Et pour cause...

À l'origine des Nouvelles Fermes, est le constat de crise de l'agriculture. Comment a cheminé votre idée ?

Bien qu'elle concerne tout le monde, au moins trois fois par jour, l'agriculture va mal. Elle est le deuxième secteur le plus polluant de la planète. Telle qu'elle a été créée après la Seconde Guerre mondiale, elle pourrait nourrir 8 à 10 milliards d'habitants, mais elle est responsable de

24 % des gaz à effet de serre et on estime que, chaque année, 10 millions d'hectares de terres agricoles dans le monde sont épuisées. Elle est le premier facteur d'effondrement de la biodiversité et connaît en parallèle une crise des vocations : d'ici 2030, la moitié des agriculteurs seront partis à la retraite...

Pourtant, des solutions existent! Nous avons créé les Nouvelles Fermes, entreprise de l'économie sociale et solidaire (ESS), en 2019, avec la conviction que l'aquaponie fera partie du mix agricole de demain.

En quoi cette méthode culturelle ancienne répond-elle particulièrement bien aux enjeux de l'agriculture urbaine ?

La plupart des grandes métropoles françaises avaient une couronne maraîchère, comme Bordeaux, avec Bouliac, Floirac, Bègles, jusqu'à Bruges, Le Taillan, Eysines, etc. Jusqu'au début du XX^e siècle, des agriculteurs cultivaient de petites parcelles de quelques milliers de mètres carrés. Ils produisaient, récoltaient au jour le jour, mettaient sur leur chariot, allaient sur les places centrales et vendaient leurs produits. C'était un circuit court de proximité. Avec l'urbanisation, ces parcelles ont été progressivement grignotées. Il n'en reste plus aujourd'hui que quelques points épars.

Nous nous revendiquons de cette paysannerie urbaine. La nôtre ne prend plus la forme d'une couronne périphérique, mais peut s'installer sur les fonciers délaissés, souvent de mauvaise qualité, car pollués ou proches de zones bruyantes, difficiles à valoriser pour les promoteurs immobiliers. Ne pas dépendre de la

qualité des sols permet de nous rapprocher des bassins de consommation.

C'est aussi une méthode vertueuse sur le plan écologique et viable commercialement...

Contraction d'aquaculture et hydroponie, l'aquaponie désigne l'élevage de poissons associé au maraîchage hors-sol. Elle recrée un écosystème naturel dans lequel les déchets des uns sont les ressources des autres. Cela permet d'utiliser dix fois moins d'eau et presque cinq fois moins d'énergie que pour cultiver la même chose en plein champ. Nous produisons sans phytosanitaires de synthèse. Nous utilisons uniquement les traitements autorisés en bio. Notre première serre de 1 000 m² à Lormont a servi de ferme école. Au bout de 3 ans, nous avons construit une deuxième ferme à Mérignac de 5 000 m². Notre objectif était de prouver qu'une ferme en aquaponie pouvait être commercialement viable. Nous y produisons environ 12 tonnes de truites arc-en-ciel par an et 60 tonnes de fruits et légumes. C'est à peu près une salade sur 100 consommée dans la métropole bordelaise et une truite sur 25. Agriculteurs intégrés, nous concevons, construisons, opérons nos fermes, et commercialisons nos produits dans un rayon de 15 km autour de la serre, sous notre marque. Nos prix sont en moyenne 15 % inférieurs au bio.

La prochaine étape des Nouvelles Fermes sera une serre quatre fois plus grande aux portes de Paris. Nous sommes convaincus que l'aquaponie a toute sa place dans les nouveaux paysages de l'agriculture urbaine.



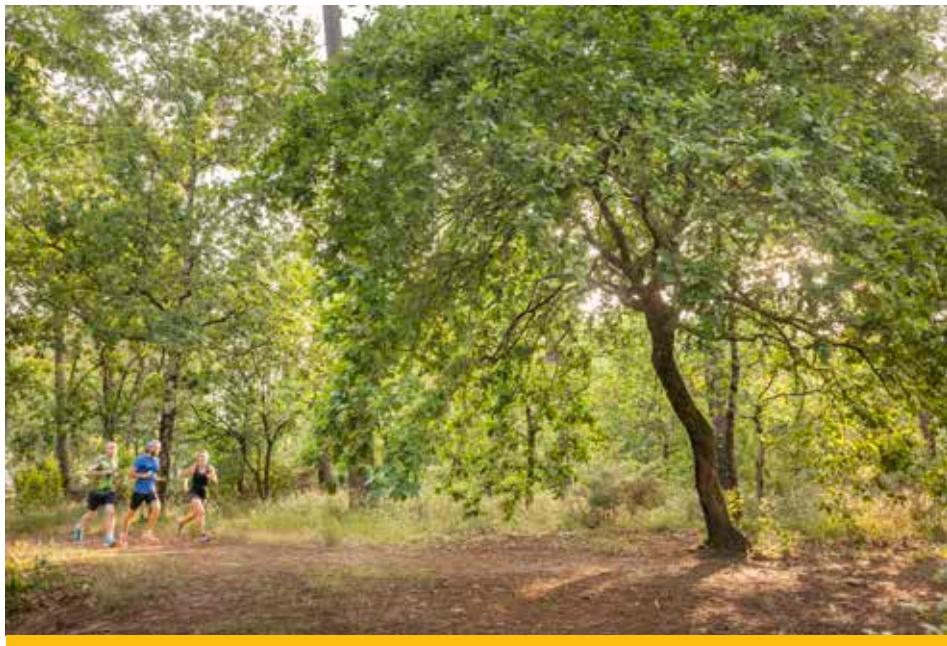
EN ACCORD AVEC SON TERRITOIRE



Pages précédentes :
Le lac de
Cantefrène, Ambès.



La zone maraîchère,
Éysines.



Le chemin de la Serpentine, Saint-Aubin-de-Médoc.

L'urgence écologique, acquise pour certains, relativisée, voire contestée par d'autres est au minimum au centre des débats sur l'aménagement aujourd'hui et demain. Bordeaux Métropole a fait le choix de la mettre au cœur de ses politiques et de considérer plus généralement la question environnementale non plus comme un simple complément, mais comme un fondement de son projet d'aménagement.

Cela commence par le respect de l'existant, de la géographie des lieux, des composantes majeures d'un territoire façonné au cours des siècles. Comme le disait le paysagiste Michel Corajoud, aménager un territoire, « c'est comme entrer dans une conversation : on n'y entre qu'à la condition d'écouter et l'on n'y prend la parole que pour la rendre. »

Dans cette altérité, le projet d'aménagement tient compte de la profondeur historique du territoire métropolitain, du vécu et des représentations de celles et ceux qui le vivent et l'animent, de ses forces et vulnérabilités. Il veille aussi à ne pas épuiser ses ressources et faire de la diversité de ses paysages une chance.

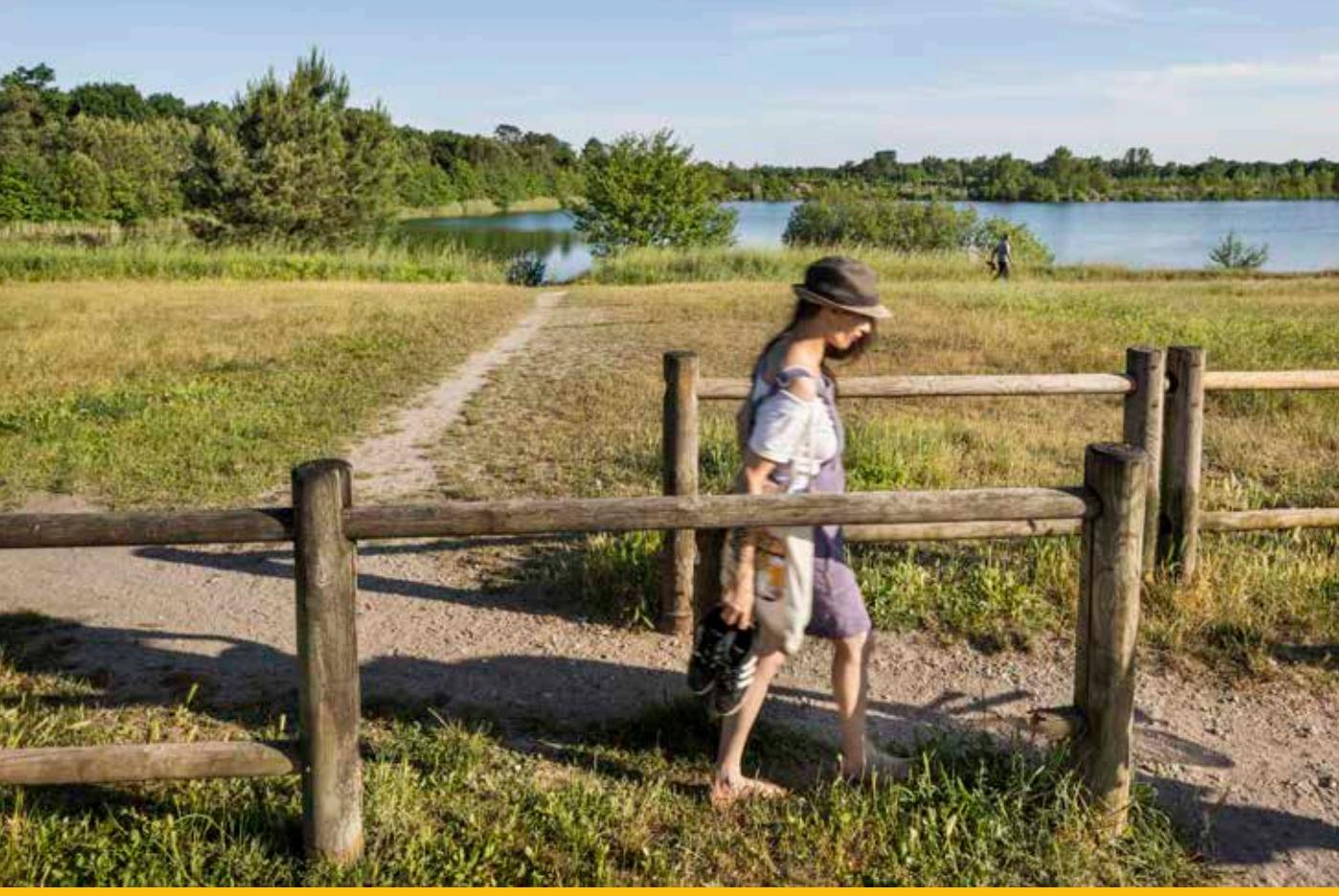
La métropole est urbaine et rurale, industrielle et agricole, minérale et forestière. Ses paysages sont ceux de la grande ville, comme ceux du Médoc, des Landes de Gascogne, du

plateau calcaire de l'Entre-deux-Mers et celui de l'estuaire girondin à la confluence de la Dordogne et de la Garonne.

S'accordant avec son territoire, Bordeaux Métropole mise, d'abord, sur la richesse et l'étendue de ses espaces naturels, agricoles et forestiers qu'elle a su préserver en dépit d'une pression urbaine forte. C'est pourquoi, elle construit à partir de ce socle naturel qui vient nourrir l'espace urbain métropolitain.

Aussi le projet d'aménagement métropolitain passe-t-il d'une logique de préservation à une politique de valorisation et de croissance de la biodiversité en ville. Ce passage se fait tout en poursuivant la trajectoire vers le zéro artificialisation et en concentrant la réponse aux besoins d'accueil en logements, équipements et locaux d'activités dans les zones déjà urbanisées. Composer avec les paysages et la vulnérabilité d'un territoire, c'est concevoir le développement en symbiose avec l'existant.

Bordeaux Métropole entend poursuivre cette stratégie équilibrée en fondant son action sur un modèle de développement urbain décarboné, plus volontariste dans l'utilisation des énergies renouvelables et moins dispendieux dans l'exploitation des ressources épuisables. Il s'agit de rompre avec la logique d'expansion des 50 dernières années, qui a largement épuisé les nouveaux terrains à construire. Une époque où trop de foncier a été consommé pour trop peu de gens logés ou actifs. Chaque m² compte désormais. ■



La forêt d'Arboudeau et les gravières, Parempuyre.

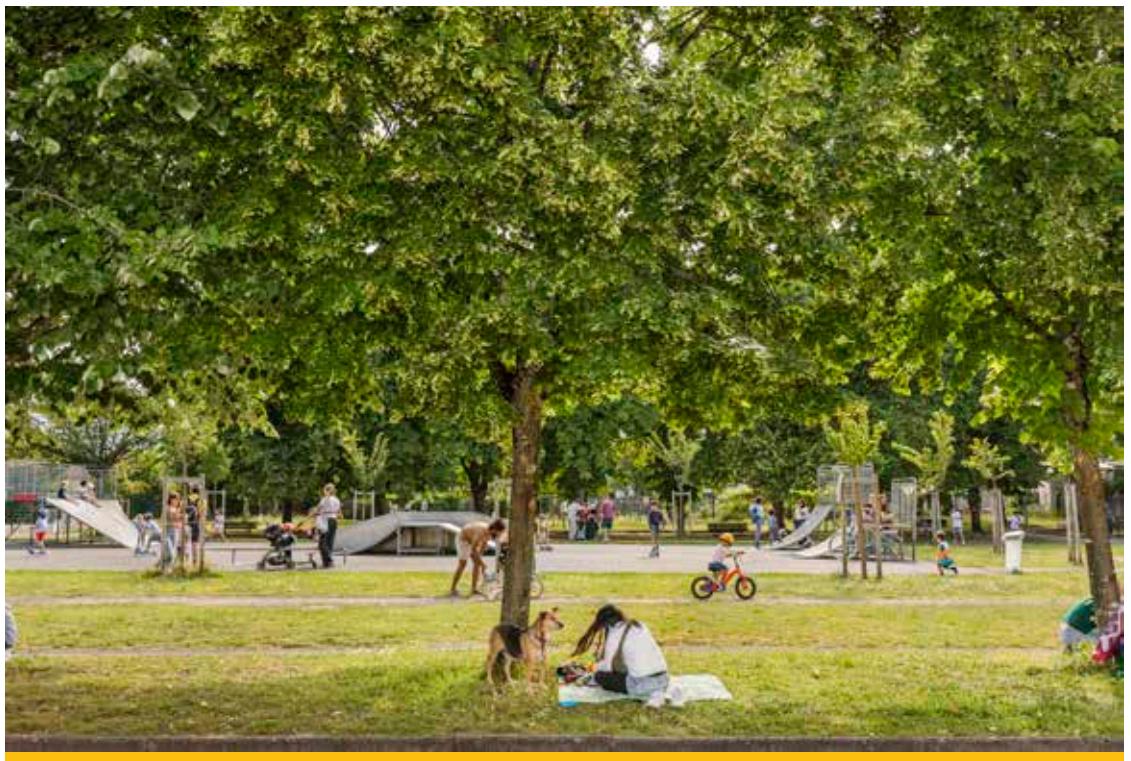
L'entrée du parc de Favols, Carbon-Blanc.



La nature, nouvelle infrastructure

Le projet d'aménagement métropolitain ouvre les portes de son espace urbain pour y faire entrer la nature et la biodiversité, une façon de se défaire de la séparation culturelle, fantasmée entre la ville et la nature. Une nature appropriée et désirée dont les bénéfices sur le bien-être de toutes et tous sont recherchés.

Faire entrer la nature dans la ville n'est pas une nouveauté, puisque ces réflexions et ces actions sont un des fondements de l'urbanisme moderne au XX^e siècle. Ce qui évolue ici pour Bordeaux Métropole et ses communes, c'est la capacité à agir pour faire une place à la nature à différentes échelles, de l'îlot au quartier, de la commune à la métropole avec l'ambition que cette approche soit structurante à l'échelle de l'ensemble du territoire.



Le parc Langevin, Bègles.

Développée à partir de son réseau de transport, Bordeaux Métropole s'appuiera en complément sur son armature naturelle dans son évolution future. La préservation et la valorisation de cette nouvelle infrastructure relève de l'intérêt général, par ses bienfaits sur la santé et le bien-être. C'est pourquoi Bordeaux Métropole fait d'elle un fondement de tous ses projets, en la déclinant à partir de sa stratégie biodiversité et des connaissances accumulées sur la faune, la flore et les zones humides.

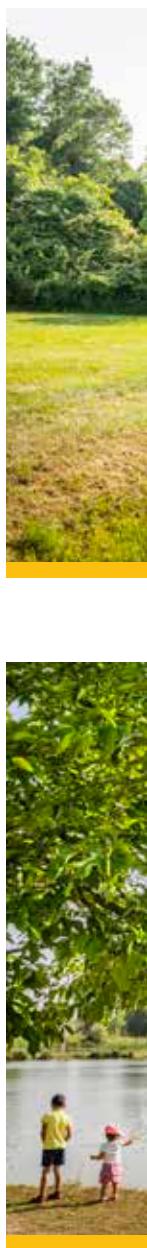


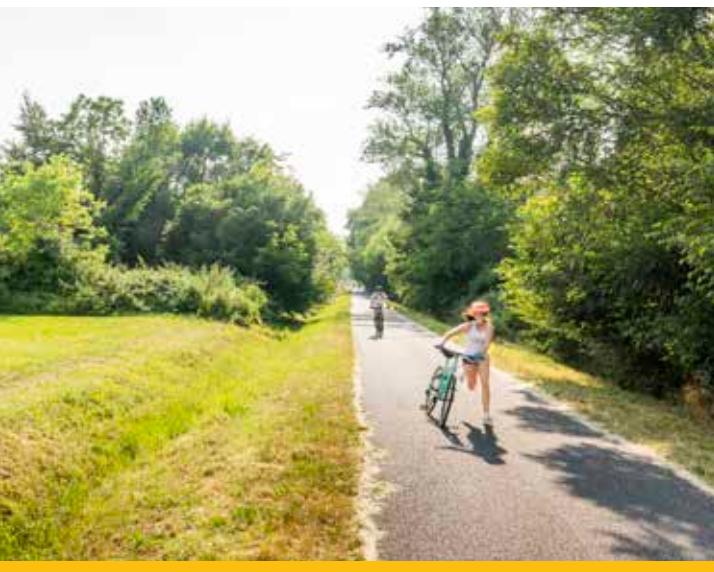
Le parc du Thil, Saint-Médard-en-Jalles.



Les bords de Jalle dans le périmètre du parc des Jalles, Martignas-sur-Jalle.

Considérer la nature comme une nouvelle infrastructure, c'est agir avec la conviction que les territoires métropolitains qui auront un développement harmonieux dans les décennies à venir seront ceux qui auront su préserver et valoriser leurs grands espaces de nature : des fleuves Garonne et Dordogne aux grands espaces forestiers de l'Ouest métropolitain, en passant par les marais du réseau des Jalles et le parc des Coteaux, en y développant des ramifications dans tout l'espace urbain, en en faisant des lieux attractifs et bien connectés aux espaces urbains. Une façon de réinterroger l'idée selon laquelle un transport en commun efficace ne dessert que des espaces densément occupés.





Balade à vélo dans le bois de Déhès, Le Haillan.



Bord du lac, Saint-Vincent-de-Paul.

Pour préparer son territoire à s'adapter aux effets du changement climatique, Bordeaux Métropole a engagé dès 2020, un programme planifié sur 10 ans de plantation d'un million d'arbres.

“Porter une vision cohérente de la nature”

PATRICK PAPADATO, vice-président de la Métropole chargé de la stratégie nature, biodiversité, résilience alimentaire, adjoint au maire de Bordeaux

La Métropole s'est engagée sur une belle vision commune de préserver et régénérer plus de 50 % de territoire en espace naturel, forestier et agricole. Maintenir ce cap est essentiel, pour la qualité de vie de nos habitants. Si on veut éviter de se retrouver avec une mégapole, il est indispensable de les protéger.

Si les progrès ne se mesurent pas toujours en chiffre (quoiqu'on puisse déjà compter 600 000 nouveaux arbres plantés sur le territoire métropolitain), ils se mesurent par différents indices. La métropole bordelaise a été labellisée Territoire engagé pour la nature par l'Agence régionale pour la biodiversité. C'est une reconnaissance du travail entrepris notamment autour du parc des Jalles, du parc des Coteaux, et des espaces naturels sensibles. Elle est également labellisée Territoire bio engagé avec plus de 20 % de notre terre agricole certifiée. Or le bio préserve la terre, l'eau, l'air, et donc la biodiversité... Il y a dans tout cela de la cohérence...

En 2025, 600 000 arbres ont déjà été plantés, dont près de 60 % l'ont été par la Métropole et ses communes. Cette démarche est cependant l'affaire de tous : acteurs publics, privés et associatifs, fondations, particuliers pour garantir sa réussite. Ce programme contribuera à renforcer la trame verte de la Métropole, tout comme les dispositifs réglementaires intégrés régulièrement ces dernières années dans le PLU permettront de la préserver et de l'enrichir, de la généralisation du coefficient de végétalisation au repérage des zones humides en passant par le classement de 700 nouveaux arbres « remarquables ».

La préservation de la nature, voire la renaturation, sont étroitement liées à la préservation de la ressource en eau. Ainsi les questions de la gestion des eaux pluviales et d'accès à l'eau dans la ville deviennent également centrales. Désimperméabilisation des sols, création de noues paysagères et valorisation des cycles naturels de l'eau, telles sont les actions qui contribueront à limiter les risques d'inondation tout en renforçant la résilience écologique des territoires. ■



Activités agricoles près du Moulin Blanc, Eysines.

Vers une ville territoire

À travers la loi climat et résilience en 2021, les objectifs métropolitains de sobriété foncière, de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers ont été renforcés. Déjà engagée dans ce but ces deux dernières décennies, la réponse à nos besoins d'accueil en logements, activités et équipements se fera à terme uniquement au sein des secteurs déjà artificialisés.

Orienter la production de logements, d'équipements et de locaux d'activités uniquement vers ces secteurs est tout à fait possible, car ils sont vastes et équipés et loin encore d'avoir épuisé tout leur potentiel de renouvellement. Pour l'explorer plus en détail, Bordeaux Métropole incite les acteurs de la construction à aborder avec un tout autre regard ces espaces déjà construits, en changeant leurs manières de faire. Cependant, la réflexion dépasse la seule prise en compte de l'enveloppe urbaine métropolitaine ou la lutte contre l'étalement urbain.

Engager la définition et la mise en œuvre d'un nouveau projet d'aménagement doit être l'occasion de changer de paradigme pour définir la ville du XXI^e siècle : une ville qui sort de ses limites institutionnelles et s'inscrit dans des réseaux de relations d'interdépendance locales, nationales et internationales, une ville devenue territoire.

La loi climat et résilience et la trajectoire vers le zéro artificialisation en 2050 amorce cette approche, car elle oblige à évaluer les



Paysage de la zone industrielle et portuaire, place de la Mairie, Bassens.

besoins de consommation foncière non seulement à l'échelle du territoire régional, mais aussi et surtout avec une prise en compte des dynamiques à l'œuvre et des relations existantes au-delà des seuls territoires limitrophes : migrations pendulaires, répartition des grands équipements, coûts du foncier, vitesse des transports qui relient des territoires autrefois sans relations, difficultés d'accès aux ressources naturelles...

Ces dynamiques existantes ou nouvelles entre Bordeaux Métropole et les autres territoires, quelle que soit leur échelle ou leur proximité, imposent de ne plus avoir une approche autocentrée comme seul prisme de développement.

Les limites nouvelles sont ainsi polymorphes et mouvantes selon la nature et le degré de pérennité des relations qui les sous-tendent.

La mise en œuvre des politiques publiques – logement, développement économique, développement culturel, infrastructure, environnement, eau et assainissement – doit être guidée par la compréhension de ces relations et des impacts qu'elles ont sur l'aménagement métropolitain vue comme un territoire d'interactions.

Cette approche nécessite la mise en place d'une gouvernance adaptée, de lieux d'échanges efficaces, de modalités de décisions concertées. Bordeaux Métropole doit y jouer un rôle moteur en tant que métropole structurante en garantissant le respect des identités, des atouts et de l'équité nécessaires pour éviter une concurrence stérile entre territoires.

Ce nouveau projet métropolitain entend identifier ces interactions et en traduire les enjeux et les effets en termes d'aménagement. ■

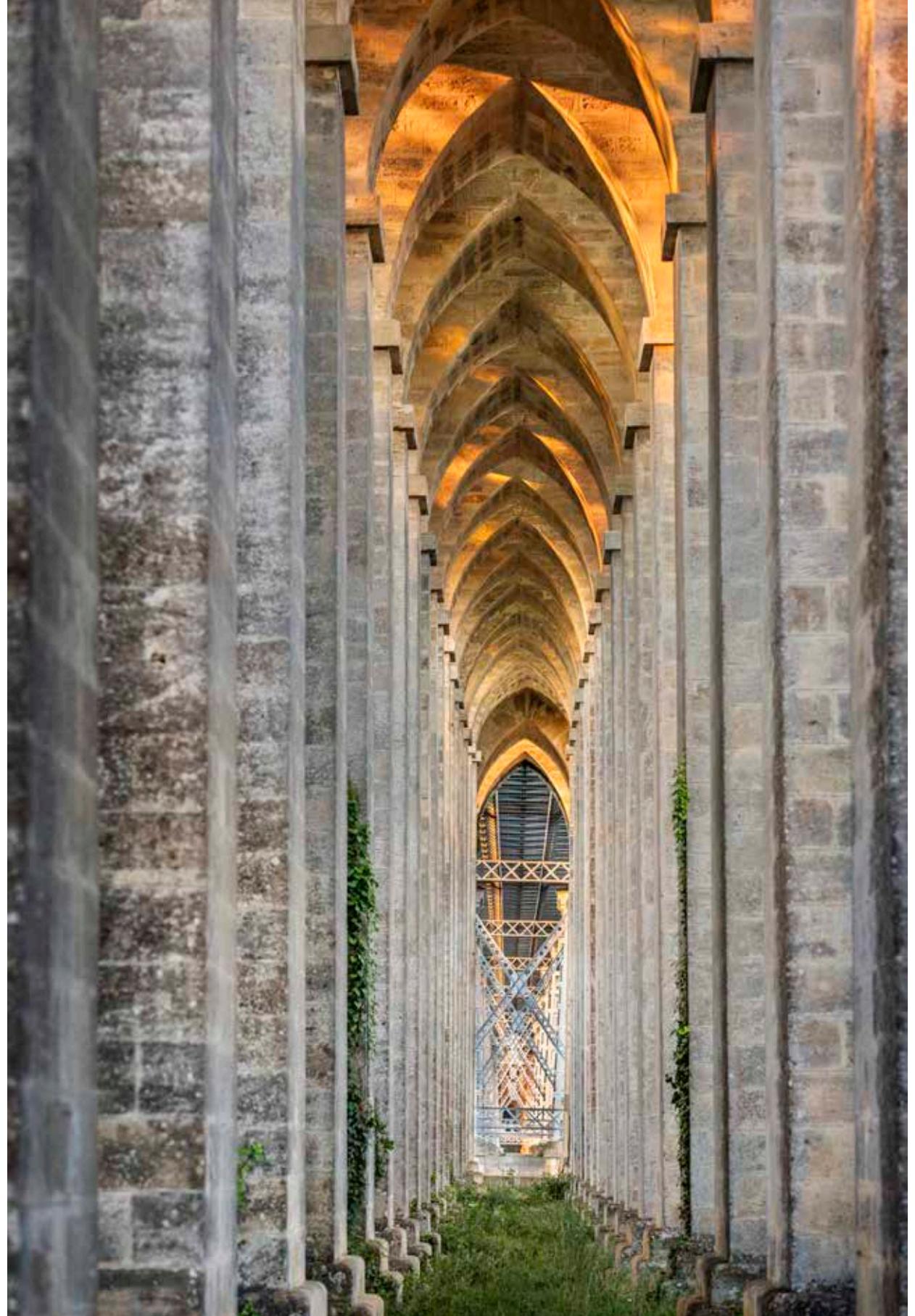
Des paysages

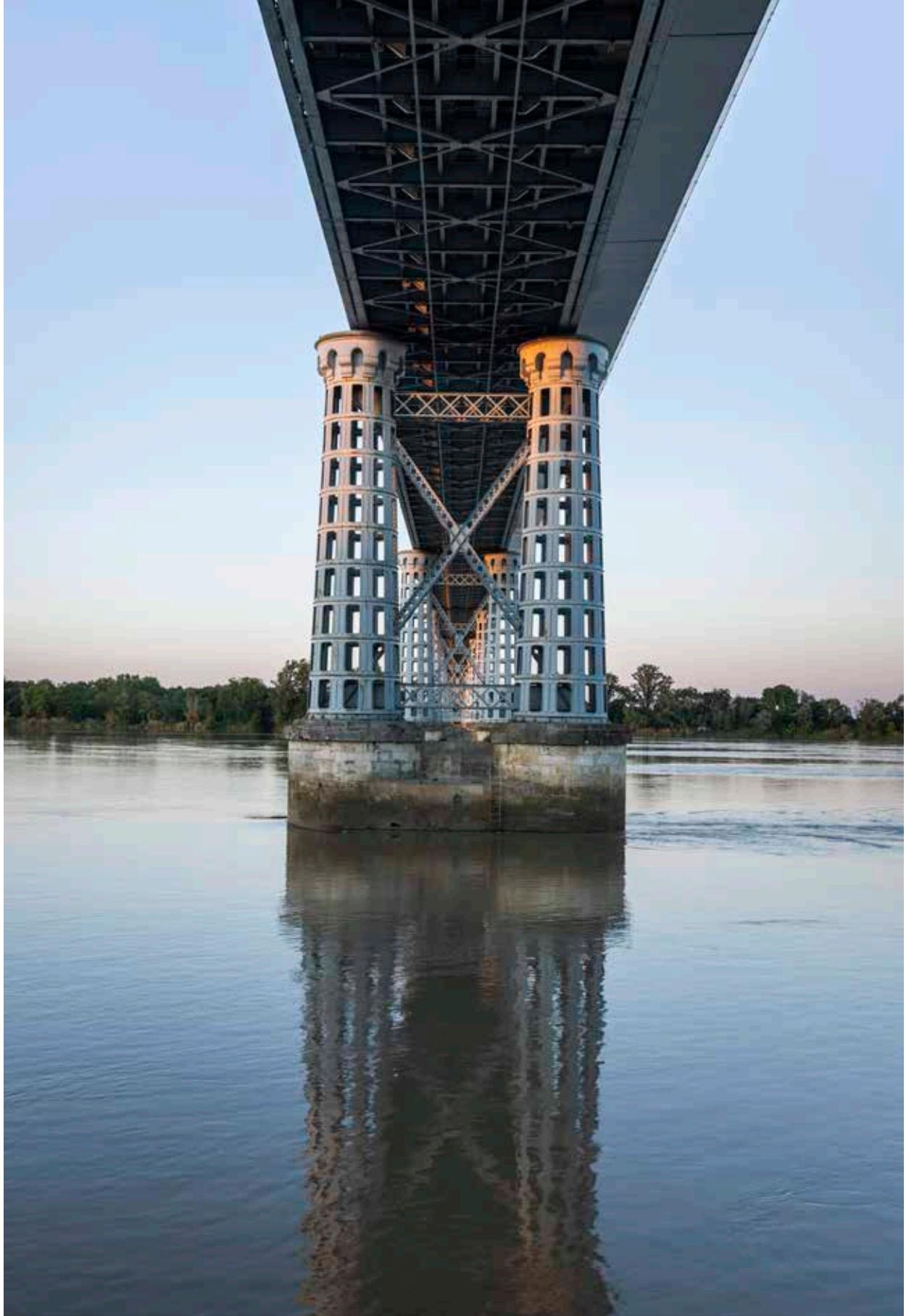
La métropole bordelaise s'étend dans un site géographique singulier qui offre des paysages remarquables.

À l'est, les coteaux calcaires et boisés de l'Entre-deux-Mers forment un belvédère vers la plaine alluviale de la Garonne. Elle s'étire du Nord au Sud, jusqu'à la forêt de pins du plateau des Landes à l'Ouest.

Le paysage au sens de la Convention européenne du paysage, dite Convention de Florence (2000), se définit ainsi : « partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations. » Ainsi, « prendre en compte les paysages » signifie tenir compte des significations et des valeurs attachées à cette partie de territoire, partagées par la population. L'Unesco a reconnu la valeur patrimoniale d'une grande partie du centre historique métropolitain en 2007 en l'inscrivant sur la Liste du patrimoine mondial.

Avec la recommandation sur les paysages urbains historiques, l'Unesco, reconnaît également la nécessité de poursuivre le développement des villes anciennes et incite à s'appuyer sur la logique paysagère qui les a façonnées. Cette approche coïncide avec la nécessité de faire avec l'existant, en identifiant ses défauts à résorber et ses qualités à valoriser.







Le Moulin blanc, Blanquefort.



Les quartiers Sainte-Croix et Saint-Michel,
Bordeaux.

Au-delà du cœur de métropole, historiquement plus dense d'architectures et d'ensembles urbains, la périphérie dispose d'espaces où la présence de la nature – arbres, cultures, marais, ruisseaux, etc. – représente un capital pour assurer un développement durable et équitable. Si les hameaux s'effacent progressivement avec l'urbanisation des espaces agricoles, comme les cours

d'eau qui les irriguaient, les centres-bourgs des communes aux églises hérissées de clochers au XIX^e siècle restent très perceptibles à l'horizon.

À partir de ces paysages, la métropole peut se développer, sans pastiche ni médiocrité, pour accueillir de nouveaux habitant·e·s, dans un cadre de vie qui doit rester exceptionnel.

Les paysages de la métropole bordelaise, leur diversité et leur singularité, la présence du ciel à l'horizon, sont ainsi une composante importante de la qualité du cadre de vie des Métropolitain·e·s qui l'habitent, y étudient, y travaillent, y compris pour celles et ceux qui sont de passage.

Ce cadre de vie évolue au fil de la lumière et du temps. À travers les saisons, les heures du jour, le climat océanique fait varier les lumières et les couleurs de la végétation et des matériaux de construction. Infinité



**Champs et habitations rue Roger Espagnet,
Saint-Louis-de-Montferrand.**

de nuances de pierres blondes en façade, d'orangés des terres cuites en toiture, ponctuations de gris bleutés des ardoises et verrières dominent dans les espaces où le bâti ancien est préservé.

Ces teintes contrastent avec les multitudes de verts et de bruns qu'offrent les arbres des parcs et des jardins, les forêts de pins, les vignes, les prairies humides, les marais conjuguées aux extensions urbaines récentes où le métal, le verre et l'enduit enrichissent la palette.

Le changement climatique va lentement transformer ce cadre. Comme la pollution des sols par les activités industrielles, il en accroît les fragilités. Les températures et le régime de précipitations vont modifier la résistance des sols, les conditions de vie, de la végétation, des animaux et des humains.

Plusieurs démarches sont dès aujourd'hui à l'agenda de Bordeaux Métropole pour limiter dans l'avenir la vulnérabilité des territoires et garantir leur habitabilité face au changement climatique.

En premier lieu, des études et des enquêtes sont conduites pour développer et diffuser la connaissance des paysages selon les différents points de vue auquel ce terme fait référence, combinant des regards objectifs avec d'autres totalement subjectifs.

Les études d'archéogéographie mettent en évidence que la permanence de certains tracés historiques ne répond ni plus ni moins qu'aux lois de la nature, à la composition des sols et à l'écoulement des eaux. Ne pas tenir compte des qualités singulières du territoire et du fonctionnement du terroir et de ce qu'il permet d'accueillir comme vie, imposerait non seulement une débauche de moyens techniques, mais exposerait aussi à de graves déconvenues présentées dans le diagnostic de vulnérabilité.

Les études anthropologiques permettent de mieux connaître comment les personnes qui habitent et fréquentent la métropole perçoivent la ville et ce à quoi elles sont attachées. Elles ont montré que la ville vivante est celle qui offre une diversité d'usages.

Des commandes photographiques scientifiques et artistiques constituent une archive

Des règlements qui accompagnent la transition”

MARIE-CLAUDE NOËL, vice-présidente de la Métropole chargée de la stratégie urbaine et au PLU, conseillère municipale de Bordeaux

Après la modification du PLU en 2024 qui a permis la mise en place d'une série de dispositifs répondant aux enjeux urgents de la transition écologique et du besoin de logements sociaux, l'autre enjeu de cette mandature est d'intégrer les enjeux du zéro artificialisation. Cet objectif impose d'avoir une réflexion plus poussée sur la pertinence des projets, dès lors qu'ils s'implantent dans un espace agricole ou naturel inclus dans une zone constructible. En parallèle, un travail étroit est mené avec les communes. « Il ne s'agit pas seulement d'une application stricte des règles, mais d'un équilibre global à trouver en tenant compte à la fois de l'intérêt général et des contextes particuliers. »

Enfin, c'est désormais à la révision du PLU que Bordeaux Métropole doit s'atteler au cours des prochaines années avec une orientation vers une métropole pacifiée dans laquelle la qualité de vie regagnerait du terrain sur la notion d'attractivité qui était très mis en avant par le passé.



La cité Frugès, rue Le Corbusier, Pessac.

et préfigurent un observatoire des transformations lentes. Elles révèlent parfois avec une certaine cruauté la banalisation qui menace le cadre de vie ici comme partout ailleurs.

Ensuite, des outils sont mis au service de la prise en compte et de la diffusion du point de vue des experts et de tous ceux qui portent la mémoire des lieux.

La carte des patrimoines métropolitains permet à chacun·e de contribuer à faire connaître et valoriser les lieux auxquels il est attaché en partageant des documents,





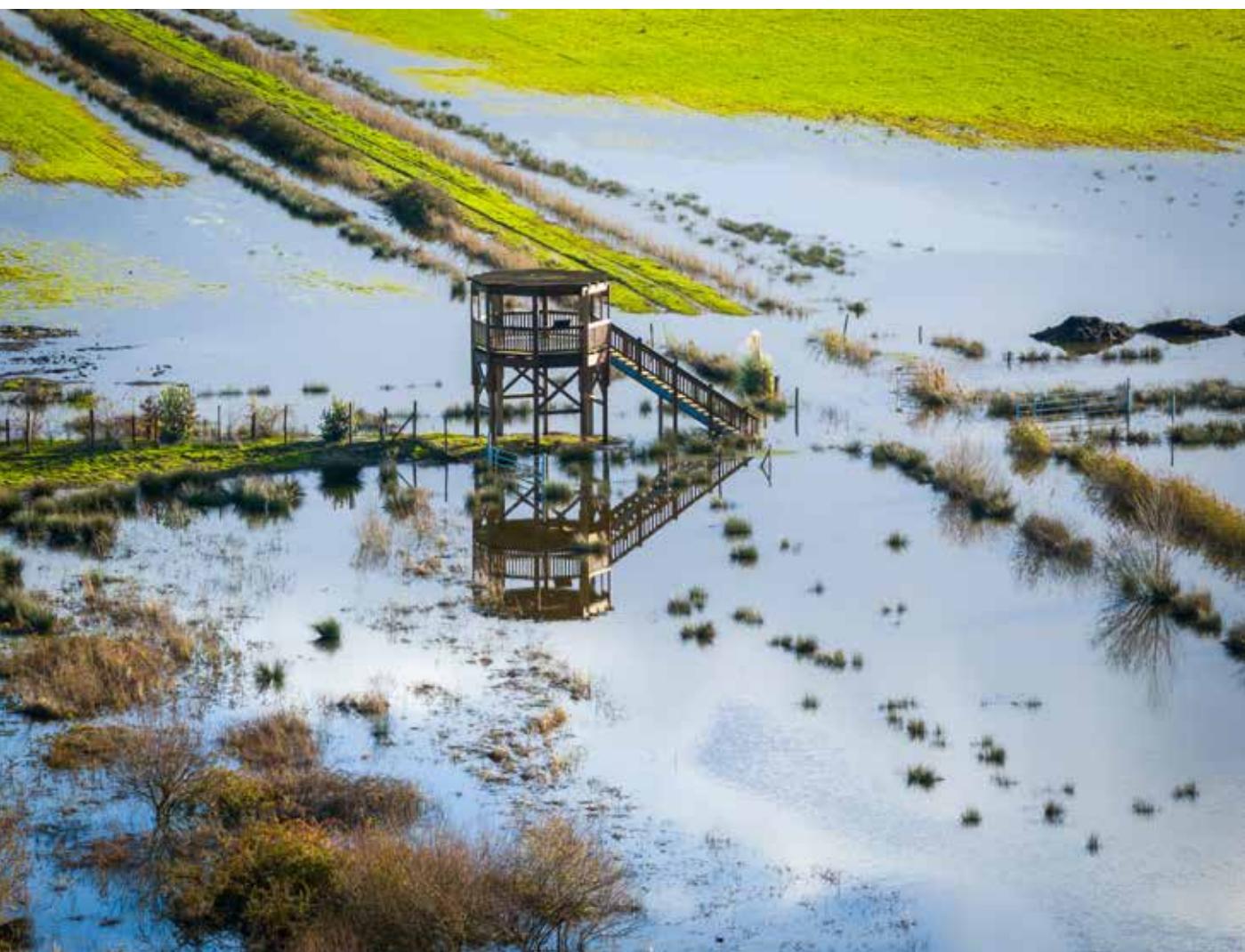
L'église de Bouliac.

des illustrations, des anecdotes ou des notices fondées sur l'expérience.

Enfin, Bordeaux Métropole soutient une approche paysagère qui met en œuvre des projets à grande échelle guidés par plusieurs stratégies telles que le plan Paysage métropolitain développé par Michel Pena et le programme « Plantons un million d'arbres », la stratégie Biodiver'Cité engagée dès 2017, la démarche Bordeaux Métropole rafraîchissante et la stratégie métropolitaine en itinérances douces.

Sans aucun doute, à court, moyen et long termes, le changement climatique et le projet métropolitain pour y adapter nos espaces de vie, bâtis et non bâtis, feront évoluer les paysages familiers d'aujourd'hui, mais avec le souci de ne pas les dénaturer. ■

Prendre en considération la diversité des paysages métropolitains et en faire une force du projet d'aménagement, c'est faire fructifier l'héritage.



Le belvédère du Marais d'Olives, Parempuyre.

S'adapter aux vulnérabilités

Proposer un projet d'aménagement en accord avec son territoire, c'est le construire à partir de ses atouts et vulnérabilités, c'est accepter de conditionner la réponse aux besoins d'accueil métropolitain à ses capacités. La pandémie causée par le Covid a révélé la fragilité des grandes villes, soudain décriées pour leur densité, les approvisionnements non garantis, leur minéralité et la nature insuffisamment présente.

De surcroît, face à une situation géographique et un environnement qui l'exposent à des risques naturels et climatiques importants, le territoire métropolitain apparaît vulnérable à bien des égards.

Le réchauffement climatique est un fait ressenti par toutes et tous avec des pics de chaleurs de plus en plus fréquents et de plus en plus difficiles à supporter à mesure que l'on s'approche du centre urbain de la métropole, des grands espaces commerciaux ou des zones d'activités périphériques. Un quart du territoire métropolitain est également particulièrement exposé en cas de montée des eaux. La métropole connaît ainsi ces dernières années des épisodes de crue exceptionnels de plus en plus fréquents.

L'évolution de ces risques naturels est corollaire d'une croissance démographique de la Métropole, d'une intensité accrue de ses déplacements et de ses flux qui contribuent à les amplifier.

Un diagnostic de vulnérabilité a été mené dans le cadre de la démarche de résilience territoriale initiée par la Métropole au lendemain des incendies dévastateurs de l'été 2022. Il a pu mettre en évidence une nette augmentation de l'intensité des aléas naturels et climatiques présents sur le territoire, dont le cumul sur certaines zones et l'imprévisibilité de l'évolution dessinent un contexte nouveau, à prendre en compte dans notre manière d'aménager et vivre nos espaces.

Une Métropole qui prend soin”

ALEXANDRE RUBIO, conseiller métropolitain délégué à l'OIM arc rive droite et à la gestion des risques inondations et technologiques, maire de Bassens

Aujourd’hui, après les crises traversées, les habitants attendent que l’on tienne compte de la réalité et que des mesures de protection soient prises pour s’inscrire dans un horizon sécurisant. Une de nos priorités, c’est cette prise en compte des nombreuses vulnérabilités de notre territoire métropolitain (risques technologiques/industriels, incendies, grêle, vagues de chaleur/canicules, crises sanitaires...). C’est une avancée majeure dans le positionnement des élus, car pendant longtemps, la question, considérée comme sensible, était peu abordée.

La rive droite, et encore plus la Presqu’île, est le territoire métropolitain le plus vulnérable. Si nous voulons accueillir et développer l’économie et l’activité industrielle sur notre rive, nous devons nous adapter aux risques liés aux effets du réchauffement climatique et à la montée des eaux.

L’ambition est de faire de Bordeaux Métropole une Métropole qui prend soin de ses habitants, de son territoire et s’assurer de ses capacités de développement pour l’avenir.



Le parc Dupérier, Saint-Médard-en-Jalles.



La parenthèse de la cale des pêcheurs aménagée par Bordeaux Métropole et Saint-Louis-de-Montferrand, parmi un ensemble de parenthèses en bord de Garonne, est à la fois lieu de convivialité, de sensibilisation à la biodiversité, à l'art et au paysage, et de résilience face aux crues du fleuve. Avenue de la Garonne, Saint-Louis-de-Montferrand.

Parce que la gestion des risques est l'affaire de toutes et tous, une mobilisation du volontariat citoyen est enfin une voie précieuse à emprunter, en complément et relais de l'action publique engagée, mais aussi pour construire une réponse partagée face aux vulnérabilités constatées. Bordeaux Métropole le fait avec sa réserve citoyenne mise en place en 2024.

La conscience d'une vulnérabilité accrue du territoire influe sur la manière qu'a la Métropole d'envisager sa croissance, qui outre une exposition plus forte aux risques naturels, crée une pression supplémentaire sur les réseaux techniques.

Bordeaux Métropole entend poursuivre sa politique d'accueil ambitieuse, avec la conscience des limites environnementales de son territoire et le soin de préserver son habitabilité. C'est le sens du Plan de résilience métropolitain que la Métropole a adopté en juin 2025. ■



Mais la vulnérabilité n'est pas une fatalité. Connaître les phénomènes de risques, c'est en effet se donner les moyens d'agir en conséquence, en proposant des mesures d'adaptation et de protection ajustées aux niveaux de vulnérabilités mesurés sur chaque partie du territoire. C'est aussi nourrir nos pratiques de gestion de crise, en développant une culture de l'anticipation et en intégrant le risque dans l'aménagement des grands centres urbains, mobilisant ainsi leur formidable capacité de résilience.



En voie de décarbonation

L'urgence écologique est un enjeu planétaire, qui se conjugue à l'échelle locale par une infinité d'actions touchant à nos espaces de vie et à nos pratiques quotidiennes.

Le projet d'aménagement métropolitain puise dans le Plan Climat Air Énergie Territorial 2022-2028, résolument engagée dans le traitement de ces actions pour atténuer le changement climatique et s'adapter à ses effets. Ce plan agrège toutes les stratégies thématiques adoptées par la Métropole qui concourent à l'atteinte de la neutralité carbone en 2050, au développement des énergies renouvelables et à l'amélioration de la qualité de l'air.

Chaufferie biomasse de Plaine Garonne Énergie, alimentant le réseau de chaleur urbain de la plaine rive droite de Lormont à Floirac.

Atteindre la neutralité carbone c'est émettre autant de gaz à effet de serre que le territoire est capable d'en séquestrer. Pour cela, une diminution de 80 % des émissions en 2050 par rapport à celles de 2019 est nécessaire, de même que l'augmentation des capacités de captation du territoire (végétalisation, forêts, zones humides, agriculture bocagère...). En 2021, l'empreinte carbone du territoire a été évaluée à 7 600 ktCO₂eq (9,1 ktCO₂eq/hab) soit une baisse de 8 % par rapport à 2019. Pour poursuivre cette trajectoire vertueuse, Bordeaux Métropole agit partout, en particulier sur les mobilités, l'économie, le logement.

À travers son Plan Climat, Bordeaux Métropole veut être un territoire à énergie positive à l'horizon 2050, en produisant autant d'énergie que celui-ci en consomme. Cela implique une diminution de moitié des consommations d'énergie de 2019 et une multiplication par 1,7 de la production d'énergie renouvelable du territoire, pour qu'elle représente 100 % de l'énergie consommée en 2050 (18 % en 2022).

Pour ce faire, Bordeaux Métropole aménage son territoire pour aujourd’hui et demain en mettant l’accent sur la création et l’expansion des réseaux de chaleur renouvelable qui exploitent des sources de chaleur durable comme la biomasse et la géothermie au bénéfice de quartiers entiers, tels les 25 km du réseau « Plaine Garonne Énergies » sur les communes de Bordeaux, Lormont, Cenon et Floirac.

Ce dispositif alimente environ 22 000 logements, alors que les 45 km du futur réseau « Métropole Sud » à Bordeaux, Gradignan, Pessac, Talence fourniront, quant à eux, le chauffage de quelque 30 000 logements.

À destination des entreprises sur l’OIM Bordeaux Aeroparc, Bordeaux Métropole mettra en service en 2027 un réseau de chaleur urbain, alimenté par un puits de géothermie profonde au sein de la Base aérienne 106 et une chaufferie biomasse, qui devrait permettre une économie de 17 000 tonnes de CO₂ par an.

Dans le même temps, Bordeaux Métropole a développé plusieurs infrastructures photovoltaïques, comme l’aménagement de centrales solaires. À titre d’exemple peuvent être citées celle de Labarde à Bordeaux ouverte en 2022, plus grande centrale solaire urbaine d’Europe, qui produit l’équivalent de la consommation électrique de 26 000 personnes, ou celle du Bourgailh à Pessac mise en service en 2023, qui produit l’équivalent de la consommation électrique de 2 500 personnes. À cela s’ajoute la solarisation de nombreux parkings ou toitures de bâtiments

publics, comme celle de la Base sous-marine à Bordeaux avec une couverture d’environ 20 000 m².

Les deux Unités de valorisation énergétiques (UVE) de Bègles et Cenon alimentent, via l’incinération des déchets, deux réseaux de chaleur (qui assure le chauffage de 30 000 habitants) et produisent de l’électricité pour l’équivalent de 160 000 habitants

Outre l’amélioration de la prévention contre le bruit, le plan climat vise aussi une réduction de 50 % des polluants atmosphériques (oxydes d’azote, composés organiques volatiles, microparticules...), majoritairement émis par la circulation automobile, la

Parc photovoltaïque développé par Engie Green, Chemin de Monfaucon, Martignas-sur-Jalle.





La Halle de marché d'Artigues-près-Bordeaux, récemment achevée, dotée d'une ombrrière photovoltaïque de 940 m².

construction et le chauffage au bois. La mise en place d'un Fonds Air Bois permettra à l'avenir d'accélérer le renouvellement de ce système de chauffage des particuliers.

Avec la réduction des émissions de carbone, des polluants atmosphériques ou encore des nuisances sonores, c'est à l'amélioration de la qualité de vie des Métropolitain·e·s que Bordeaux Métropole s'attache.

Parce que la question climatique est fortement reliée à la santé et au bien vivre, le plan climat au sein de la politique d'aménagement métropolitaine explique ce lien, le rend plus sensible à tous les habitant·e·s, à travers des lieux de médiation comme la Maison écocienne de Bordeaux Métropole. À l'échelle locale, les changements concrets passent et passeront par la mobilisation citoyenne pour que chacun soit acteur de son bien-être. ■

On a posé des objectifs extrêmement ambitieux qu'on est en train de tenir !

CLAUDINE BICHET, vice-présidente de la Métropole chargée du climat, de la transition énergétique et de la santé, adjointe au maire de Bordeaux

« Dès le départ, nous avons placé le climat au cœur de nos politiques publiques. Mobilités, construction, nature... Nous avons défini des trajectoires précises que l'on peut désormais piloter et mesurer. Il n'y a que comme ça que l'on atteindra la neutralité carbone en 2050. En outre, on considère notre empreinte carbone globale en intégrant les émissions dont nous sommes responsables sur d'autres territoires en France et ailleurs dans le monde. Par exemple, notre alimentation et les biens courants que nous consommons ne sont pas produits sur notre métropole et pour autant émettent du CO₂. Nous sommes une des seules collectivités à le faire. » La différence est de taille !

L'ambition métropolitaine est aussi visible sur le sujet de l'énergie : « On s'est fixé un objectif de 100 % d'énergie renouvelable d'ici 2050 et on est en très bonne voie pour le tenir ! On a multiplié par deux les réseaux de chaleur urbains et par quatre l'énergie solaire. On tend à systématiser l'emploi des énergies renouvelables dans tous les projets d'aménagement, et de les développer sur l'existant. »

FOCUS

Le fleuve, fil conducteur des mutations urbaines

Le territoire métropolitain est traversé par deux fleuves : la Garonne et la Dordogne qui jouxte Saint Vincent de Paul et Ambès. Il est, plus largement, influencé par tout le système estuaire qui accompagne ces deux grands cours d'eau jusqu'à l'Atlantique. Cette influence est à la fois historique, car la richesse architecturale de Bordeaux doit beaucoup à ces grands axes de circulation et fonctionnelle, car la vie métropolitaine reste marquée par le franchissement des fleuves. Elle est enfin « paysagère » tant la présence de la Garonne et de ses coteaux structure l'organisation urbaine et notre imaginaire.

Ces dernières décennies, le réaménagement des quais de Bordeaux, la valorisation de plusieurs fenêtres vertes à Ambès, Saint-Louis-de-Montferrand ou Bègles, et l'inauguration d'ouvrages de franchissement majeurs, ont permis d'ouvrir une période plus heureuse, dans la relation à la fois symbiotique et houleuse du territoire avec ses fleuves. Ces aménagements ont permis d'offrir des parcours et des perspectives paysagères, attisant le désir des habitant·e·s de renouer avec leur fleuve et d'en explorer les usages multiples.

Acteur de cette évolution, la Métropole a repositionné les fleuves au cœur de son projet, pour en faire un lieu d'adaptation au changement climatique. Un vaste panel de politiques répondant aux défis de demain y trouvent en effet des réponses. Sur le fleuve ou le long du fleuve, la Métropole réinvente une mobilité plus douce, à travers le réseau de BATO et les expérimentations pour la logistique urbaine fluviale.

Elle accompagne les acteurs de l'économie bleue qui innovent dans la recherche sur la sobriété énergétique ou l'industrie de demain. Les partenariats avec le Grand Port Maritime via l'incubateur Bordeaux Technoport, ou les recherches de solutions de refroidissement par la Garonne menées avec MIXENER sur le projet Canopia illustrent cet engagement.

Elle assure la sécurité des futur·e·s habitant·e·s des nouveaux quartiers autour du





Le port de Lormont.

fleuve par une stratégie GEMAPI qui impulse la création ou la réfection des ouvrages de protection des quartiers inondables. Elle structure aussi un programme de valorisation des berges pour préserver cet écosystème précieux et développe dans le même temps un Schéma Directeur des équipements fluviaux à même de répondre à tous les usages.

Lieux de convergence des enjeux, les fleuves sont également des espaces de coopération. La Métropole s'appuie ainsi sur les fleuves pour proposer des temps de rencontre et de valorisation des acteurs publics, privés ou associatifs qui sont intéressés ou opèrent sur les fleuves. C'est par exemple le cas du festival Traverse en mai 2025. Ce sont aussi



Le festival Traverse en 2025.

plusieurs contrats de coopération qu'elle a signés avec les collectivités voisines reposant sur des actions autour des fleuves (sur le tourisme ou le fret notamment).

Jouant son rôle d'animateur territorial, elle favorise ainsi la co-construction des projets et la définition des équilibres de demain. À l'instar d'exemples français (Entente Axe Seine ou Parlement de la Loire), elle contribuera peut-être à terme à la naissance d'une gouvernance autour des fleuves.

SOPHIE TROUILLET-EDERY



Quand le fleuve fait territoire

Comment remettre la Garonne et la Dordogne au cœur de l'affection métropolitaine ? Secrets de fabrication d'un nouveau champ des possibles avec Sophie Trouillet-Edery, chargée de l'ingénierie culturelle du premier festival Traverse, l'événement Fleuves de la Métropole.

Sophie Trouillet-Edery se souvient que, quand elle était petite, son père qui connaissait des dockers, l'emmenait parfois chercher des bananes tout juste débarquées aux hangars... Elle apercevait alors la Garonne avec l'impression d'accéder à un bout d'envers du décor. C'était une époque où le fleuve, tout fondateur de la ville qu'il était, cantonnait ses interactions à des échanges utilitaires. Depuis, les choses ont changé. Bordeaux a ouvert ses quais, un nouveau pont, puis un deuxième ont non seulement multiplié les points de passage, mais élargi le périmètre des rives intégrables aux nouveaux paysages urbains. Les réflexions ont mûri sur

la place des fleuves dans l'aménagement du territoire et la transition écologique. S'est précisée la nécessité de repenser la Garonne et la Dordogne non seulement comme voies navigables, mais aussi comme espaces vivants, supports d'activités économiques et culturelles, témoins de l'histoire locale et terrains d'expérimentation pour le futur.

En 2021, pour la première fois, Bordeaux Métropole s'est doté d'une Mission Fleuve chargée de porter une vision plus transversale et globale, et d'encourager ou de piloter les projets pouvant développer ses usages. C'est dans les mois qui ont suivi que Sophie Trouillet-Edery directrice de l'agence BICHE (Bureau d'Ingénierie Culturel Hautement Épatant) a débuté son travail d'accompagnement de Bordeaux Métropole, pour la création d'un événement dont l'ambition serait « d'enrichir le lien entre la métropole et son environnement fluvial. Un lien qui s'affirmerait en conjuguant sensibilisation, transmission et célébration »; et qui mobiliserait de concert institutions, associations, artistes, scientifiques et habitants.

« C'est tout l'enjeu des projets culturels de territoire, explique Sophie Trouillet-Edery. Le processus d'accompagnement et de co-construction de ce projet événementiel allait mettre en réseau tous les acteurs concernés par le fleuve, qu'ils soient privés ou dépendent de la Métropole. »

« Le fleuve est un organe vital de la métropole, souligne-t-elle encore. Si on veut que le fleuve soit au cœur des préoccupations,

au centre du jeu, il doit pouvoir fédérer tous les acteurs autour d'un travail et des enjeux communs. »

C'est ainsi qu'une étude de préfiguration l'a conduite à arpenter le terrain, du plus petit club de voile aux coins les plus reculés de Bacalan en passant par les grandes industries du Bec d'Ambès, pour aller à la rencontre de tous ceux qui interagissaient avec le fleuve. Entre la mobilisation et la mise en valeur des talents, des vocations, des pratiques individuelles épanouissantes, de l'histoire ou des mythologies, tous les ingrédients nécessaires à la création d'un événement de territoire ont pu être réunis.

Précédée d'une vaste campagne de médiation éducative qui a littéralement embarqué 800 enfants de la métropole, la première édition de Traverse, pilotée par Bordeaux Métropole, a enchaîné, du 14 au 18 mai 2025, parades nautiques, ateliers, créations et animations culturelles ou artistiques, expositions, conférences et balades. Elle préfigure, pour Sophie Trouillet-Edery, une ouverture du champ des possibles et les prémisses d'une nouvelle ère des rapports à réinventer des Métropolitains à leurs fleuves.



Transmettre une histoire commune

Comme dans plusieurs villes ou villages de la métropole, à Eysines, une association d'habitants s'attache à entretenir la mémoire et à faire connaître le patrimoine de sa commune. Un travail qui met au jour des particularismes autant qu'il reflète l'appartenance à un ensemble. Présentation par Élisabeth Roux, membre de l'association Connaissance d'Eysines.

Fondée en 1986, l'association Connaissance d'Eysines célébrera l'an prochain ses quarante années d'existence. Quarante années qui, de visites en recueil de témoignages et de recherches en exploration d'archives, et de publication de brochures en blog, ont contribué à préciser les contours de l'âme singulière de la commune, parmi les 28 de la métropole. Forte d'une soixantaine de membres, l'association organise deux visites thématiques par an, explorant les anciens domaines, les maisons nobles ou bourgeoises, retracant l'histoire, ici d'une ancienne usine

d'équarrissage, là de la première église du village, d'un ex-pasteur ou d'anciennes écuries de course...

Pas besoin d'être né sur place pour éprouver un attachement aux lieux. Secrétaire de l'association depuis 2010, Élisabeth Roux peut en attester, qui est arrivée en 2007 de sa Franche Comté d'origine. S'inscrire comme bénévole à l'association a été tout d'abord pour elle un moyen de mieux comprendre les gens. « Je n'avais qu'une envie, dit-elle : découvrir et connaître ce qu'il y avait autour de moi ! » Passionnée par les recherches, elle est devenue une consultante aguerrie des archives départementales, des fonds patrimoniaux de Mériadeck, du musée d'Aquitaine, de la bibliothèque diocésaine, des archives municipales et de celles de Bordeaux Métropole. Par ses échanges avec les habitants, la citadine qu'elle était a découvert la puissance et la précision des liens, non seulement à la ville mais à ses quartiers. « Une fois où je demandais à la femme d'un maraîcher si elle aussi était eysinaise, elle m'a répondu que non : qu'elle était du Grand Louis ! J'ai compris que pour beaucoup d'habitants, dire qu'on était d'Eysines voulait dire qu'on était du bourg... »

Si les visites bisannuelles attirent essentiellement des habitants de la commune, certaines activités de l'association ont une aura un peu plus large. Depuis 1999, notamment, Connaissance d'Eysines anime le Musée du Maraîchage dans le hangar et le pigeonnier du château de Lescombes, que la mairie met à sa disposition. Près de 300 objets cédés par des familles eysinaises contribuent

à entretenir la mémoire des jardiniers et le souvenir de la forte tradition maraîchère qui s'est développée à partir du milieu du XIX^e siècle. On peut y découvrir toute une collection d'outils manuels servant à défricher, désherber et sarcler, labourer, fumer, semer, planter, arroser et irriguer, éliminer les nuisibles et les maladies, récolter, conditionner... La cabane dans le marais évoque la vie quotidienne des maraîchers, où ils prenaient leurs repas, nettoyaient leurs légumes au lavoir, les mettaient en botte le cas échéant, et préparaient les récoltes dont ils chargeaient leurs charrettes pour s'acheminer, dans la nuit, jusqu'au marché des Capucins à Bordeaux avant 4 heures du matin.

Bien que les époques aient changé, c'est méticuleusement mais sans passisme, que Connaissance d'Eysines s'attelle à documenter les éléments de la ville qui font son socle commun. Elle trouve normal que les plus petites communes périphériques prennent leur part dans l'urbanisation de la métropole. « Il y a des priorités, résume Élisabeth Roux. Chacun y répond avec sa meilleure volonté. La nôtre consiste à collecter la mémoire la plus précise et juste qui soit. » Une chose est sûre : l'histoire reste et elle sert de lien à ceux qui sont là.



Les récits sont absolument des bâtisseurs de territoires!

Professeure d'anthropologie à l'École Normale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette et directrice du Laboratoire architecture anthropologie – Unité mixte de recherche LAVUE – Laboratoire Architecture Ville Urbanisme Environnement – du CNRS, Alessia de Biase, travaille sur les récits qui construisent les transformations urbaines.

Qu'étudie l'anthropologie urbaine et comment elle peut contribuer à mieux aménager la ville ?

Nous travaillons sur l'apprehension de la transformation urbaine des territoires et sur les récits qui la construisent. La transformation urbaine est réfléchie, pensée, vécue, imaginée, rêvée, parfois détestée. Les récits sont multiples : il y a le récit de l'acteur public, du politicien, des habitants... Mais ces récits ne sont pas seulement abstraits : ils sont absolument bâtisseurs des territoires ! Nous cherchons souvent à identifier les écarts entre les récits autour d'objets communs. Il est important pour l'acteur public de comprendre qu'un objet sur lequel il travaille

est appréhendé, raconté, utilisé d'une manière à laquelle il ne s'attend peut-être pas. Notre travail n'est pas une évaluation. L'enjeu est de donner des clés d'interprétation pour mener une action publique qui a du sens.

Comment vos récentes missions bordelaises peuvent-elles illustrer cette démarche anthropologique ?

Nous avons réalisé une recherche pour la Métropole sur Bordeaux-Lac. Nous avons vu comment ce lac, considéré comme patrimoine naturel et bastion du plan climat pour la réduction de température, était vécu dans les pratiques et les récits des habitants. Nous avons eu une approche saisonnière, étudiant le lac sur une année entière, car un objet naturel ne peut pas être étudié à un instant T. Les récits et les pratiques se modulent selon les saisons, et le lieu n'est pas du tout le même. C'est très intéressant pour penser des actions politiques qui se déploient dans le temps; non pas seulement le temps historique, mais aussi dans le cycle annuel. Une des caractéristiques de l'approche anthropologique est cette appréhension du temps dans les détails.

Sur un autre plan, notre laboratoire a mené en 2023 une recherche commanditée par le ministère de l'Intérieur qui visait à analyser, en prenant Bordeaux en exemple, les tensions entre exigences environnementales, transformations urbaines et sécurité civile. Nous avons étudié les politiques publiques et la façon dont l'acteur public traduisait l'injonction environnementale en discours et actions. Nous avons ensuite regardé

comment ces actions étaient reçues par les pompiers. Notre recherche a pointé les injonctions contradictoires et souligné la nécessité de préserver une complémentarité entre échanges formels et informels pour construire des villes capables de conjuguer durabilité et sécurité.

Vous parlez souvent de la notion d'hériter de la ville...

Hériter signifie lier le présent, le futur et le passé. Quand on hérite d'un territoire, on hérite de beaucoup de choses, pas seulement du bâti ou du paysage, mais aussi des pratiques : ce que les gens y font, ce qu'ils y ont fait. Ces pratiques passées et présentes ne doivent pas être oubliées; elles servent à penser l'avenir. On hérite de tout : des controverses, des conflits, des contradictions. On peut, à partir de ça, comprendre la pensée de l'autre et fonder des récits collectifs. Pour faire la ville ensemble, il faut composer avec cet héritage.



**Agir pour protéger la nature,
tant qu'il y a de la résilience**

**Pour Christophe Coïc, directeur
de l'association Cistude Nature,
la préservation des espèces et des espaces
naturels détermine l'avenir commun des
habitant-e-s de la métropole. Il y a urgence
à les protéger.**

Mieux prendre en compte le vivant, faire en sorte « qu'il soit égalitaire par rapport au business » est un des chevaux de bataille de Christophe Coïc. « Le problème de la biodiversité, c'est qu'elle n'a pas de valeur marchande, analyse le directeur de Cistude Nature. Et pourtant, elle contribue à la vie, au confort et au bien-être des habitants au même titre que l'eau du robinet, que le développement urbain ou les transports en

commun. » Pour pointer la nécessité prioritaire à ses yeux d'une protection rigoureuse des espaces naturels métropolitains, le directeur de l'association de défense de l'environnement donne un exemple évocateur : « Il y a, en plein centre de Bordeaux, deux espaces remarquables (le Jardin public et le parc Bordelais) qu'on pourrait construire si une municipalité décidait un jour, au grand désespoir des milliers d'utilisateurs de ces poumons urbains, qu'ils ne servent à rien ! »

Tout en reconnaissant les efforts mis en œuvre depuis plusieurs années pour la préservation de la biodiversité, il lui semble urgent de « passer à la vitesse supérieure ». « Le travail avait commencé par un atlas des espèces de la métropole, puis il s'est poursuivi par l'analyse des espaces remarquables. Mais cela n'a pas suffi à empêcher des milliers d'hectares référencés à l'époque d'être malgré tout aménagés. » Pour le naturaliste, le temps presse : « On aborde la révision du PLU de Bordeaux Métropole. Il va falloir fournir des éléments cartographiques aux législateurs, pour qu'ils puissent indiquer précisément là où on peut et là où on ne peut pas construire. C'est à partir de là qu'on peut réfléchir aux trames vertes, bleues, noires, etc., de manière à permettre la circulation des espèces et la colonisation future, et au moins la conservation des espèces présentes au cœur de la métropole. »

Le préalable, pour Christophe Coïc, est donc de classer en zones naturelles inconstruicibles y compris les espaces périphériques ou morcelés de la périphérie métropolitaine.

« Cela peut être fait dans le cadre du PLU, insiste-t-il. Ces poumons verts sont notre bien commun, il est indispensable de les protéger sans possibilité de retour en arrière. Ils ne contribuent pas moins qu'au bien-être de l'humanité. »

Et la protection passe par la connaissance, ce à quoi contribue beaucoup son association. « On peut mettre la tête dans le sable, comme l'extrême droite américaine, et penser que quand on aura supprimé les données scientifiques, tout ira bien dans le meilleur des mondes. Mais c'est faux ! Une publication récente sur le Royaume-Uni mentionne 60 % d'insectes en moins en 3 ans. Une appréhension fine est indispensable en tenant compte notamment de l'écroulement des individus au sein de certaines espèces. On ne sait pas quand on va atteindre le seuil d'extinction, poursuit Christophe Coïc. C'est le grand point d'interrogation. Mais il y a urgence à agir tant qu'il y a de la résilience. On se rend compte pour l'instant que quand on protège, qu'on rouvre un espace, la biodiversité revient. Il y a encore de la ressource. Les géographes prévoient que dans 10 ans, la majorité de la population française habitera dans les métropoles. Est-ce qu'elles seront habitables, vivables ? C'est une question et un des grands défis de demain qui doivent s'anticiper au plus vite. »

CÉCILE ÉVERARD ET DAMIEN VASSE



« Atténuer ce qui peut l'être en termes d'impact sur le territoire »

Comprendre les vulnérabilités et aider à limiter les risques qui y sont liés, être utile, s'ancre dans le territoire, mais aussi prendre part, être acteurs de la cité et renforcer les liens entre ceux et celles qui l'habitent... Petit tour en coulisse avec Cécile Éverard et Damien Vasse, membres de la Réserve citoyenne.

L'une, ingénierie et journaliste scientifique s'est réinstallée récemment à Mérignac après une vingtaine d'années passées en Afrique et dans la Caraïbe; l'autre, biologiste de formation, vit à Bordeaux depuis 20 ans où il est formateur, coach et accompagnateur de projets liés aux enjeux sociétaux, sociaux et écologiques. Cécile Everard et Damien Vasse sont deux des 159 bénévoles de 19 ans à 89 ans recrutés par la Métropole en juin 2023 et octobre 2024,

dans 25 communes, pour former la première Réserve citoyenne métropolitaine de France. Prévue par la loi Matras de 2021 visant à consolider le modèle de sécurité civile en rendant notamment obligatoire la réalisation de plans intercommunaux de sauvegarde, la constitution de cet effectif a suivi de peu les graves incendies girondins de l'été 2022. Leur survenue a vivement confirmé la nécessité de créer une réserve d'habitants bénévoles formés aux risques majeurs et prêts à participer tant à des missions de sensibilisation qu'à des actions d'aide pendant les épisodes de crise. Pour Damien Vasse, ils ont sans doute fait office d'élément déclencheur. « Une partie de mes activités professionnelles consiste justement à sensibiliser au changement climatique, confie celui qui a été parmi les premiers à se porter volontaire. J'étais arrivé à un stade où je me demandais comment participer concrètement à l'adaptation de mon territoire... » Formée à la coopération internationale et à l'aide humanitaire, témoin de cyclones, séismes et autres catastrophes durant ses années à l'étranger, Cécile Everard éprouvait, quant à elle, « l'envie d'agir autrement ». Elle a fait partie de la deuxième vague de recrutement.

Avant d'être considérés comme opérationnels, les réservistes ont d'abord suivi une formation au fil de rendez-vous réguliers pendant la première année. « Certains modules étaient obligatoires, précise Cécile Everard. Nous avons par exemple tous été formés aux gestes qui sauvent avec La Croix Rouge, à l'activation d'un centre d'accueil d'urgence, aux différences entre actions de secours et de sauvegarde avec le SDIS 33 ou à la complémentarité entre les acteurs de la sécurité civile. Ça nous

a permis de comprendre ce qui se passait sur le terrain. »»

Choisis en fonction des intérêts ou sensibilités de chacun, d'autres modules sont optionnels et permettent d'affiner des connaissances diverses et complémentaires : écoute et aide psychologique, sensibilisation au monde de la rue et même animation de jeux, puisque les réservistes peuvent aussi être mobilisés pour des opérations de prévention.

Entre vigilance orange, orages, plans canicule, vagues de froid hivernales ou incendie de squat, la réserve a été « activée » cinq fois dans le cadre de situations de crise depuis sa création en 2023. Alertés *via* leurs portables, les bénévoles ont aidé à ouvrir et gérer des centres d'accueil d'urgence ou à entrer en relation avec les personnes vulnérables (personnes âgées isolées, sans abris...). En dehors de ces temps, ils contribuent à diffuser la juste parole sur la question de l'exposition aux risques et à informer la population.

Grâce à l'expertise qu'ils ont acquise dans la compréhension des vulnérabilités et la gestion des situations de crise, les réservistes aiment l'idée de contribuer à « atténuer ce qui peut l'être en termes d'impact sur le territoire ». Chacun trouve aussi dans ses engagements des motivations plus personnelles. Pour Cécile Everard cela peut être de l'ordre « d'être ancrée dans le territoire; d'avoir le sentiment d'une véritable utilité sur un sujet qui deviendra de plus en plus important. » Pour Damien Vasse, la Réserve peut faire écho à l'envie qui l'habite depuis longtemps de favoriser l'action citoyenne : « C'est en quelque sorte, dit-il, revenir à l'idée qu'il n'y a pas de cité sans action citoyenne. Et cette action crée un lien fort! »



Bien vivre





La cour de l'école Jean-Jaurès réaménagée, Le Bouscat.
Ville du Bouscat – Bordeaux Métropole (maître d'ouvrage
et maître d'œuvre).

Répondre aux aspirations fondamentales de chacun à pouvoir se loger, travailler, se former et visiter, être en accord avec son territoire, ses atouts comme ses vulnérabilités et avoir de lui une perception positive et se l'approprier, telles sont les conditions pour construire le bien-être territorial.

Sans prétendre répondre à tout ce qui y participe, le projet d'aménagement métropolitain prend cet objectif de bien-être à son compte, en lui préférant la notion de bien vivre, qui traduit une quête qui se veut plus volontariste et plus altruiste.

Pages précédentes :
Festival l'Échappée belle, Blanquefort.

Rechercher le bien vivre pour les Métropolitain-e-s, c'est revenir à la finalité des politiques publiques en plaçant l'humain au cœur de l'action métropolitaine et répondre aux besoins exprimés, en les anticipant à l'aune des évolutions sociétales.

Par son projet d'espaces publics à vivre, Bordeaux Métropole fait de ce bien commun, le lieu central du bien vivre, d'un urbanisme favorable à la santé dans toutes ces acceptations, physique et mentale, par un meilleur partage entre les différents modes de transports, la sécurité, la recherche de plus fortes interactions sociales, d'une plus grande inclusivité. Un espace à traiter aussi pour atténuer le réchauffement climatique par les matériaux utilisés combinés à la végétalisation. C'est dans ce cadre que le programme 1 million d'arbres et la démarche de Métropole rafraîchissante participent de la structuration paysagère de la métropole.

Cette structure paysagère organise le territoire métropolitain, tout comme le font le réseau des transports et le maillage des services et équipements développés par Bordeaux Métropole et ses communes au plus près des habitant-e-s. Cette proximité vaut pour les équipements éducatifs, culturels et sportifs, tout comme les services publics de la déchetterie, aux ouvrages de gestion hydraulique, qui ont toute leur place dans le projet d'aménagement métropolitain.

Bien vivre dans la métropole, c'est pouvoir répondre au besoin de services des Métropolitain-e-s, dans toute leur diversité et de manière équilibrée sur le territoire. Bordeaux Métropole s'affirme en cela comme une collectivité de proximité, pour le compte de ses communes. Une collectivité qui cherche également par l'encouragement des services numériques à renouveler la pratique de la ville, dans un objectif de simplicité et d'immédiateté qui façonne désormais toutes nos attentes, mais en faisant le pari qu'ils sont aussi un moyen utile de se reconnecter avec le territoire.

Enfin, pour renforcer la quête du bien vivre, Bordeaux Métropole entend répondre aux besoins grandissant de la part des citoyen-ne-s de comprendre la fabrique de la ville, d'être entendu et compris. C'est pourquoi elle s'engage plus fortement dans la relation directe avec eux, pour accompagner leur intérêt à la chose publique, voire leur engagement. ■



Balade avec les habitant·e·s dans le cadre du programme de renouvellement urbain intercommunal Joliot-Curie, quartier de la Benauge, Bordeaux.

Au plus près des communes et des citoyen·ne·s

Bordeaux Métropole comme ses communes est une collectivité de proximité, par les relations directes qu'elle entretient avec les usagers des espaces et équipements qu'elle construit et qu'elle gère, ou avec les futur·e·s occupant·e·s des nouveaux quartiers qu'elle aménage. Cette position implique une obligation de transparence des actions déployées, de mobilisation de toutes les populations, mais aussi d'écoute de leurs attentes.

Sur ce point, il convient sans doute de ne pas tomber dans la facilité d'un discours fustigeant le soi-disant éloignement des citoyen·ne·s de la chose publique, mais de proposer des démarches plus en phase avec la volonté perçue d'aller vers une forme de participation plus active.

En moyenne une quarantaine de démarches participatives sont organisées chaque année par la Métropole avec les communes concernées. Autant d'occasions de recueillir la parole de toutes et tous sur leurs usages, leurs problématiques et leurs arguments en faveur ou contre les partis pris d'aménagement proposés.

Elle le fait à des échelles de territoire et de projets très variés : dans le cadre des opérations d'aménagement avec les habitant·e·s et futur·e·s occupant·e·s pour co-concevoir les plans guides et les futurs espaces publics du quartier, comme c'est le cas sur l'opération Brazza, le futur quartier Jallière, le quartier de la gare de Lagrave à Ambarès, l'OIM Bordeaux Inno campus, etc.

Elle le fait en amont de la réalisation de grandes infrastructures, comme pour la réalisation du pont Simone Veil ou la réhabilitation des digues de la presqu'île d'Ambès, comme pour les petits et grands espaces publics, des boulevards à la place Mondésir à Mérignac. Elle mobilise enfin les citoyen·ne·s dans la fabrication des documents cadres comme le PLU ou le plan climat.



Atelier participatif artistique à Cenon avec les enfants du quartier Joliot-Curie en partenariat avec l'artiste Guillaumit, œuvre Dragon, Bordeaux, Cenon, Floirac, juin 2024.

Lors de ces mobilisations, une large gamme de dispositifs est utilisée pour aller chercher toutes les catégories de population : questionnaires en ligne ou sur le terrain, ateliers de travail autour de maquettes, en salle ou sur le terrain, opérations de portes à portes, stands mobiles.

L'ensemble de ces démarches sont incontournables pour faire la métropole non seulement pour, mais avec celles et ceux qui y vivent et y travaillent. Dans cet esprit, la remise en question possible des actions, quelle que soit leur importance est une condition essentielle de l'adhésion à ces démarches.

En effet, quel intérêt aurait une mobilisation qui n'existerait que pour convaincre les gens du projet présenté ?

Mettre au débat un projet, solliciter l'expertise et le vécu des résidents, entrepreneurs, associations, c'est être ouvert à des évolutions possibles, faire en sorte que la contradiction, qui est au cœur de notre fonctionnement démocratique, puisse s'exercer. Ce fut un des engagements pris par la Métropole en adhérant en 2022 à la charte nationale de la participation du public, confirmé par les débats citoyens qui ont jalonné la démarche Métropole à vivre engagée en 2023 avec l'appui prééminent du Conseil de développement durable (C2D) de Bordeaux Métropole.



**Chantier participatif de construction de la guinguette
La Belle saison au sein du quartier en renouvellement
urbain de Pessac Saïge, juin 2024.**

Ces principes servent désormais de cadre à toutes les démarches participatives que la Métropole organisera dans les années à venir. Les formes de mobilisation et les dispositifs ne manquent pas pour aller dans ce sens, pour établir la relation de confiance indispensable avec les concitoyen·ne·s, pour légitimer leur parole et les engager dans l'action publique.

Ces dernières années, beaucoup de communes ont proposé à la population de créer des projets à partir d'un budget participatif.

Bordeaux Métropole est la première intercommunalité de cette échelle à s'engager dans cette voie. En 2025, la seconde campagne de ce budget aborde le thème de la « Métropole Rafraîchissante » pour améliorer le bien-être de tous face aux fortes chaleurs.

Bordeaux Métropole mobilise également l'action citoyenne avec le dispositif « passeurs d'arbres », en sélectionnant 79 citoyen·ne·s volontaires engagés pour être des

ambassadeurs et ambassadrices de l'arbre pendant 2 ans, en accompagnant les habitant-e-s dans la plantation et l'entretien des arbres en ville. Par ce dispositif du programme 1 million d'arbres, les passeurs d'arbres issus en 2025 de 17 communes métropolitaines deviennent les référents au niveau communal d'un projet collectif, vecteur de liens sociaux et acteurs de l'adaptation au changement climatique.

D'autres exemples de modalités d'association à la mise en œuvre des politiques publiques existent : le comité des partenaires de la mobilité, le conseil agricole et alimentaire, le conseil des Jalles, etc.

Cette mobilisation dans toutes ses formes facilite le débat, l'évolution des projets et participe également d'une démarche de sensibilisation aux actions des collectivités et cela dès le plus jeune âge, comme ce fut le cas dans le cadre de la manifestation Traverses, à laquelle ont participé plusieurs écoles. ■

Balade fluviale organisée pour les enfants de CM1 et CM2 des écoles de Bègles et de Latresne dans le cadre du projet de l'île d'Arcins pour l'événement métropolitain Traverse, mai 2025.



L'aménagement, levier de santé publique

L'environnement dans lequel nous vivons – et donc la manière dont nous aménageons nos villes – influence directement notre santé, entendue comme un état de bien-être complet : physique, mental et social, selon la définition de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).



Course détente au parc de Mussonville, Bègles.

L'air que nous respirons, les espaces verts à proximité, la qualité du logement ou les modes de déplacement accessibles façonnent le bien-être au quotidien et agissent tout particulièrement sur la santé mentale. Celle-ci émerge comme un enjeu majeur, en particulier depuis la pandémie du Covid, car sa dégradation touche de plus en plus de personnes, et de plus en plus jeunes. Or, à travers leur politique d'aménagement, les collectivités disposent de leviers puissants pour agir en la matière.

Bordeaux Métropole le fait, à la croisée des enjeux de transition écologique et de justice sociale. Par exemple, le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) adopté en 2022 vise à améliorer significativement la qualité de l'air pour descendre en deçà des seuils de pollution préconisés par l'OMS. Il porte également l'objectif de réduire la part de la population subissant une forte gêne causée par le bruit des transports, dont l'impact sur la qualité et le temps de sommeil, mais aussi sur la réaction au stress, est largement documenté.



Activité sportive au parc des Étangs, Floirac.

Autre exemple, la lutte contre l'habitat indigne contribue à prévenir les pathologies liées au logement, et permet de repérer des situations de souffrance psycho-sociale ou de troubles psychiques. Le plan « Marche » favorise pour sa part les mobilités actives et donc la pratique d'une activité physique essentielle au maintien d'une bonne santé physique, mais aussi mentale en aidant à réduire les troubles dépressifs et anxieux.

Enfin, les espaces de nature en ville et leur renforcement procurent de multiples bénéfices pour la santé des habitant·e·s, que ce soit par la facilitation de l'activité physique, la réduction des pollutions ou encore le levier de la lutte contre l'isolement social.

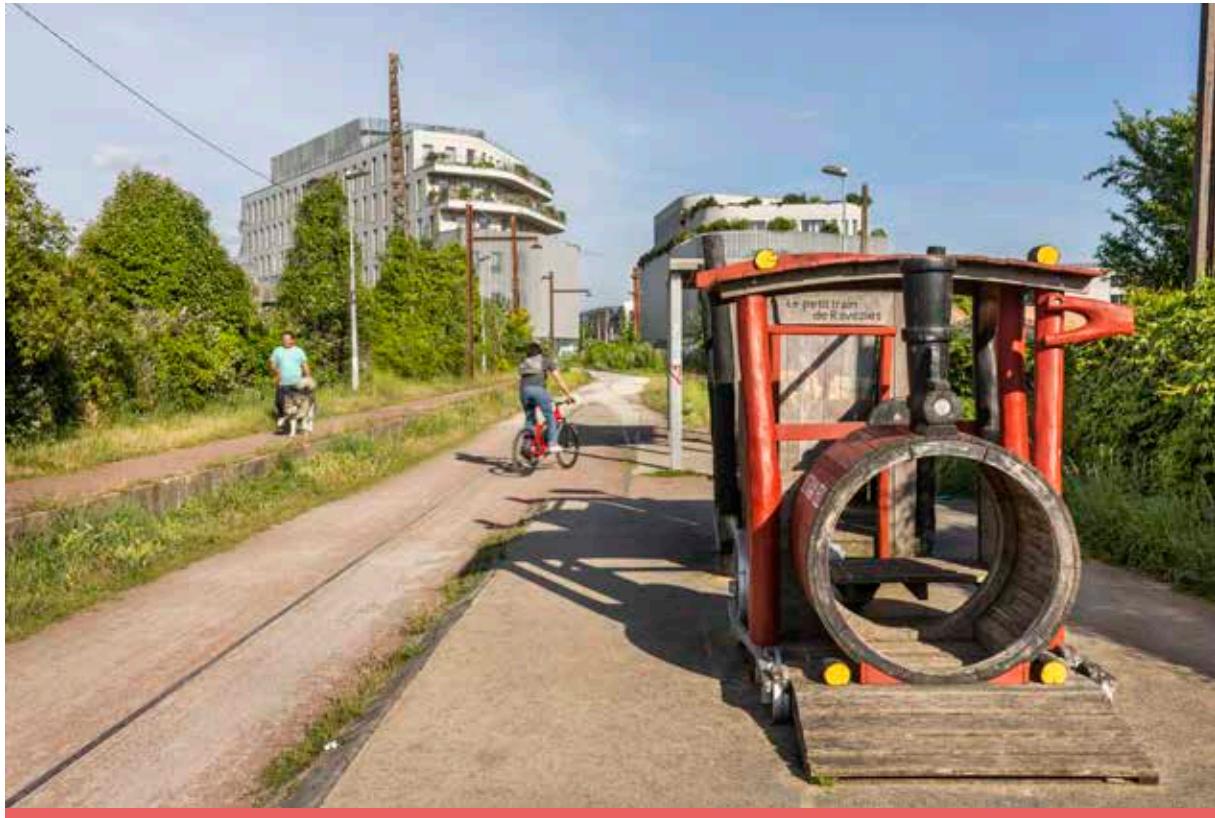
L'un des défis actuels réside dans la capacité à piloter ces politiques de manière

transversale, avec une lecture commune de leurs impacts sanitaires. La feuille de route « santé » métropolitaine qui sera adoptée en 2026 joue ce rôle pour structurer l'approche et faire de la santé un prisme d'analyse des politiques publiques, dont l'aménagement. Dans cette dynamique, le concept d'urbanisme favorable à la santé s'impose. Depuis 2019, Bordeaux Métropole l'expérimente dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS), à travers des outils innovants tels que les évaluations d'impact en santé (EIS), des démarches déployées en particulier dans les quartiers exposés à des inégalités sociales et territoriales de santé. À Talence, une EIS a été conduite pour accompagner la requalification de la place Gauguin, la ZAC de Bruges « les vergers du Tasta » avait déjà entrepris

cette approche d'une EIS. À Pessac (Saige) et Floirac (Dravemont), des diagnostics des déterminants de santé ont orienté les choix réalisés dans les projets de renouvellement urbain.

En s'appuyant sur l'expertise des partenaires locaux, comme l'a'urba, l'ambition désormais est d'intégrer systématiquement les enjeux de santé aux opérations d'aménagement. Dans le même esprit, la prochaine révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) intégrera pleinement ces enjeux, afin de faire de la métropole un modèle d'urbanisme respectueux de la santé de ses habitant·e·s. ■

La ligne verte entre Le Bouscat et Bruges et le programme Iter, place Ravezies, Le Bouscat.



À travers ces démarches volontaristes, attentives au bien-être de ses habitant·e·s, Bordeaux Métropole affirme son rôle d'acteur de santé publique, en particulier dans les espaces publics, où plusieurs déterminants de santé (qualité d'air, ambiance sonore, chaleur en ville...) sont désormais incontournables dans la conception et la maintenance, pour en faire des lieux habitables et attractifs.



L'espace public à vivre

Il est peu de dire que les espaces publics connaissent ces dernières années une attention grandissante, nourrie des forts enjeux que les collectivités concentrent dans ces lieux accessibles et gratuits, pour rendre la ville plus habitable aujourd’hui et demain.

Au cœur des enjeux d'adaptation au changement climatique, les espaces publics sont également des lieux de vie du quotidien pour créer du lien social, favoriser des pratiques sportives et culturelles, répondre aux besoins de déplacement et de ressourcement des habitant-e-s.

Bordeaux Métropole s'est depuis le début de ce siècle largement engagé dans cette voie, en rééquilibrant au détriment de la voiture, l'usage des espaces publics au profit des modes actifs piétons et vélos et bien sûr des transports collectifs avec le retour du tramway.

Cette reconquête des espaces publics est indéniablement un des marqueurs forts du renouveau métropolitain de ces dernières années, l'acmé du réenchantement de la ville pour les Métropolitain-e-s, comme pour les visiteurs.

Largement occupés, voire surinvestis, au cœur d'injonctions toutes louables, mais parfois contradictoires, les espaces publics risquent cependant le trop-plein.

Entre les aménagements nécessaires pour faciliter toutes les mobilités, renforcer la sécurité, développer la végétalisation et l'intérêt logique qu'ils suscitent pour les acteurs privés, de la terrasse de bar aux services de free floating, de l'implantation de casiers de livraison à la publicité, ce bien commun est sous tension dans les lieux métropolitains les plus densément peuplés. Sans compter que demain, au-delà du sol, le ciel sera aussi

En haut : La place de la 5^e République, Pessac.

En bas : La voie verte entre la rue Jules Ladoumègue et la rue Jarteau, Bruges. Bordeaux Métropole (maître d'ouvrage et maître d'œuvre).



Jour de finale à Bègles.

un espace public à forts enjeux dans la ville par l'utilisation de drones ou d'autres types de flux.

Il est important que les espaces publics restent libres le plus possible et ne reçoivent parfois aucune affectation, aucune prédestination autre que celles de la surprise et de l'éphémère.



Lendemain de victoire à Bordeaux.

À travers la démarche Espaces publics à vivre, Bordeaux Métropole entend veiller sur leur caractère ouvert et disponible et faire de leur appropriation par toutes et tous un axe majeur de son projet d'aménagement.

Il s'agit dans ce but de concilier les objectifs d'inclusivité envers tous les publics, de résilience du territoire et de durabilité des aménagements, de sécurisation et de décarbonation des déplacements. Leur mise en œuvre commence à faire effet, en particulier sur la pollution qui reste importante, mais diminue ces dernières années.

En conséquence, l'urbanisme se révèle une réussite lorsqu'il influe de manière bénéfique sur la santé publique, lorsqu'il permet, comme on peut le constater un peu partout dans la métropole, le développement exceptionnel en si peu de temps de la pratique sportive urbaine. C'est une réussite lorsque





Nouvel aménagement de la place Ozanam,
quartier Caudéran, Bordeaux.
Bordeaux Métropole (maître d'ouvrage
et maître d'œuvre).



Programmation artistique à la ferme de Baugé,
dans le cadre de l'Été métropolitain, Villenave-d'Ornon.

les continuités et les cheminements nécessaires sont assurés, lorsqu'il donne envie de sortir de chez soi, d'échapper à la sédentarité qui touche fortement les populations urbaines, en particulier les jeunes.

SUSCITER LE DÉSIR POUR TOUTES ET TOUS D'ALLER DANS L'ESPACE PUBLIC

Susciter le désir d'aller dans l'espace public passe depuis longtemps par les actions culturelles, qui facilitent l'appropriation de lieux divers. Du street art au simple marquage au sol, l'art joue un rôle éminent dans l'esthétique et l'envie de ville.

Susciter le désir d'aller dans l'espace public doit être aussi partagé à travers toutes les catégories d'âge et de population.



La promenade Michel Corajoud,
quai Louis XVIII, Bordeaux.

Par essence partagés, les espaces publics sont des lieux de toutes les aspirations à la vie publique qui doivent cohabiter, mais où s'exerce par évidence des enjeux de domination, d'appropriation qu'il s'agit d'annihiler en concevant des espaces publics inclusifs, non genrés, que les femmes peuvent occuper plus facilement.

Des espaces publics également à adapter à hauteur des enfants et plus généralement pour tous les âges et toutes les mobilités avec des revêtements adaptés, comme c'est le cas de la place Lewis Brown ou la rue Cazamajor à Bordeaux.

Dans ce but, une conception d'espaces publics purement institutionnelle ne suffit plus,



La rue aux enfants le long de l'école élémentaire Cazemajor, Bordeaux. Bordeaux Métropole (maître d'ouvrage et maître d'œuvre).

pour répondre à des usages et demandes toujours plus variées, pour satisfaire une population à l'intérêt et à l'exigence grandissants pour tout ce qui a trait à la fabrication des biens communs.

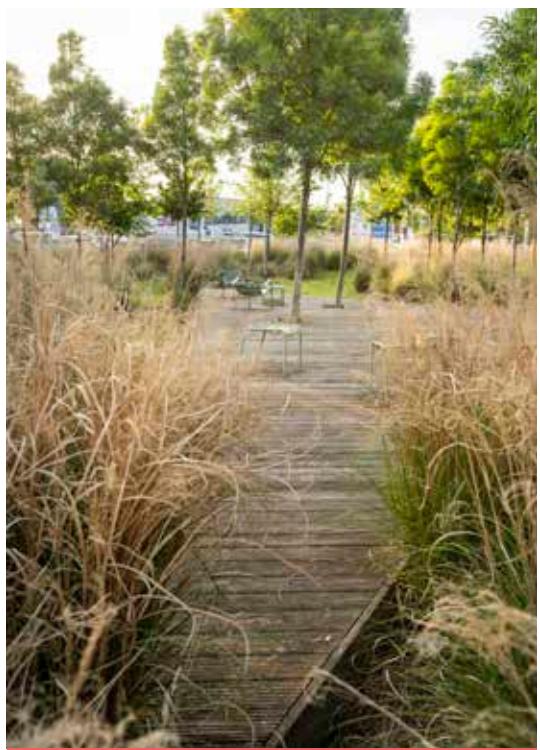
Bordeaux Métropole déploie ces dernières années et pour celles à venir différentes manières de concevoir les espaces publics, en laissant une place grandissante à l'expérimentation, à l'installation provisoire pour tester toute forme d'aménagement, sur les boulevards avec des installations éphémères, ou dans les quartiers en renouvellement urbain comme la guinguette la Belle saison à Pessac Saige. L'expertise citoyenne se fond dans celle de Bordeaux Métropole et chacun-e y trouve son compte : coûts moindres, installations plus rapides avec une façon de limiter des aménagements de plus en plus standardisés dans les matériaux utilisés et le mobilier installé.

Cet urbanisme tactique, autant qu'actif ouvre la possibilité d'un investissement de plus en plus fort de la société civile. Agir, comme c'est déjà le cas dans de nombreuses communes de la métropole en végétalisant soi-même l'encadrement de sa porte et pourquoi pas gérer un jour certains espaces publics, comme cela peut se faire dans d'autres pays...

DES ESPACES PUBLICS À RAFRAÎCHIR

Susciter le désir d'aller dans l'espace public passe enfin et de plus en plus dans les années à venir par le renforcement de leur végétalisation.

Outre l'enjeu de favoriser le développement de toutes les sources possibles de captation du carbone, cette végétalisation est une réponse urgente et vitale contre les effets du réchauffement climatique, alors que 42 % des Métropolitain-e-s sont en vulnérabilité forte en période de canicule. Elle doit contribuer à atténuer les écarts importants de température que l'on peut constater entre les centres urbains et leur périphérie en préservant la biodiversité en milieu urbain.



La place Cantinolle réaménagée,
Eysines. Bordeaux Métropole – SCE
(maître d'ouvrage et maître d'œuvre).

Chaque mètre carré compte !”

THIERRY TRIJOULET, vice-président de la Métropole chargé de la voirie, de l'espace public et du FIC, maire de Mérignac

Le premier des défis que souhaitent aujourd’hui relever ensemble la Métropole et les communes, est le défi climatique. Nous devons faire en sorte de conserver une certaine qualité de cadre de vie pour l’ensemble du territoire métropolitain.

On sait que les parcs, les arbres, les squares, les jardins participent au bien-être des habitants. La crise sanitaire a montré la nécessité de pouvoir disposer d’espaces publics agréables à vivre dans un environnement de proximité. Nous développons aujourd’hui des politiques assez innovantes avec notamment comme slogan « chaque mètre carré compte ». Nous essayons de gagner tout ce qui est possible comme espace naturel en désartificialisant, en produisant des espaces verts, y compris sur des petites surfaces.

Après ce qu’on a appelé ces dernières années « l’effet métropolitain », il faut aujourd’hui que les métropoles trouvent également leur équilibre plus largement avec les territoires qui les entourent. Les métropoles sont attractives par nature, mais elles ne doivent pas tout concentrer. C’est le sens de la notion de « métropole à vivre » défendue par Bordeaux Métropole.

Tels sont les objectifs de la démarche « Métropole rafraîchissante » engagée par Bordeaux Métropole qui s’attelle pour les années à venir à la création d’une armature urbaine de parcours fraîcheur de plus de 900 kilomètres, dont 40 % existent déjà, armature fondée sur la mise en réseau d’espaces de fraîcheur, en priorité par la transformation progressive des espaces publics. Ils nécessitent en effet d’être repensés pour désimperméabiliser davantage les sols afin d’étendre la canopée et les zones d’ombre.

Au sein de ce parcours fraîcheur, la liaison organique constitue un exemple emblématique de l’approche mise en œuvre pour les grandes promenades plantées : déployée sur plus de 20 km, elle reliera 10 communes de la métropole en associant plantations, continuités piétonnes et valorisation des usages locaux. Elle illustre le potentiel d’un grand itinéraire de fraîcheur pensé comme une promenade métropolitaine, au service à la fois de la transition écologique de la qualité de vie et de la santé pour tous.





Le parc des Lavandières, une des oasis urbaines entrant dans le parcours fraîcheur de la métropole, rue Maubec, Mérignac. Ville de Mérignac – Bordeaux Métropole (maître d’ouvrage et maître d’œuvre).

À l’instar du parc des Lavandières à Mérignac, ou du square Joséphine Baker à Floirac, cent oasis urbaines sont ainsi programmées dans les années à venir pour transformer places et placettes de proximité en haltes de fraîcheur et de repos et maintenir le confort de vie et l’habitabilité du territoire.

En 2024, la métropole compte en moyenne 48 m²/habitant et 50,8 % des Métropolitain·e·s ont accès à un espace nature ouvert au public à 300 m de leur habitation. L'objectif est de faire progresser ces chiffres dans les années à venir, mais surtout de bien positionner ce parcours, en priorité dans les quartiers où la vulnérabilité à la chaleur est la plus forte. L'enjeu est d'assurer un « quart d'heure frais », ou permettre de se rendre à pied ou à vélo vers une destination de proximité en restant dans une ambiance thermiquement supportable.

Les réseaux de fraîcheur de proximité s'appuient au-delà de la création des oasis urbaines, sur le potentiel des ressources existantes, comme les cours d'école à l'image de la désimperméabilisation de celle de Montesquieu à Pessac ou du programme des cours buissonnières de la Ville de Bordeaux.

En complément de l'accès à l'eau pour lequel Bordeaux Métropole à travers son plan fontaine aménagera 100 nouvelles fontaines d'ici 2027, les accès aux destinations fraîcheur sont un enjeu majeur. Bordeaux Métropole les facilite sur la rive droite, en renforçant les connexions entre les parcs de la plaine et ceux des coteaux et en développant les cheminements et déambulations depuis les quartiers. ■



Le choix des mobilités

Faciliter par la politique des transports la vie quotidienne d'un million de personnes, métropolitaines ou non, reste un défi majeur pour Bordeaux Métropole comme pour les autres grands territoires urbains. Un défi d'autant plus complexe quand ce territoire est très étalé et faiblement dense. Pour le relever, Bordeaux Métropole s'appuie sur son schéma des mobilités qui entend au cours des prochaines années compléter l'offre de transports publics par une approche spatiale complémentaire au réseau tramway.



En dépit des faibles marges de manœuvre sur l'espace public, notamment dans les centres urbains, ce schéma propose également un meilleur partage entre les différents modes de déplacement pour développer les choix des mobilités au bénéfice de toutes celles et ceux qui viennent dans la métropole ou en partent, pour développer une métropole des liens.

Aller dans ce sens implique de repenser la place de la voiture dans un territoire qui fut longtemps conçu uniquement pour elle, aussi bien sur l'ensemble du réseau de voirie que dans l'organisation spatiale de la ville.

Bien qu'elle ne soit plus mobilisée que dans 46 % des déplacements des Métropolitains, la voiture reste le mode de transport le plus utilisé. Elle est toujours utilisée dans 82 % des déplacements d'échanges entre la métropole et l'extra-métropole. La thrombose quotidienne qui en résulte sur les grands axes d'entrée dans la métropole et sur la rocade est une réalité difficile à ignorer.

La connexion multimodale gare et tramway, Pessac.

“Une stratégie des mobilités clairement multimodale et intermodale”

CLÉMENT ROSSIGNOL PUECH, vice-président de la Métropole chargé de la stratégie des mobilités et mobilités alternatives / prospective 2030-2050, maire de Bègles

La stratégie métropolitaine est issue du Schéma voté en septembre 2021. À l'enjeu de fluidité, qui était un axe constant, ont été ajoutées deux nouvelles priorités : la décarbonation et le lien avec les territoires environnants. Pour la fluidité, nous travaillons au report modal vers les transports en commun et les modes actifs (marche et vélo). La montée en puissance du RER métropolitain est un maillon essentiel, comme le déploiement du réseau de bus express avec des bus électriques.

Pour les modes actifs, nous avons mis en place un troisième plan vélo (réseau express de 250 km). Un premier plan piéton a également été adopté. Nous développons, par ailleurs, la voiture partagée et travaillons à un premier réseau cohérent de voies réservées aux transports en commun et au covoiturage (les VR2 +).

La stratégie métropolitaine est clairement multimodale et intermodale. Le schéma de mobilité court jusqu'en 2030. La réflexion a déjà commencé pour anticiper l'horizon 2040.



La salle de spectacles Arkéa Arena de Floirac depuis le pont Simone-Veil.

La stratégie des mobilités de la Métropole reste dans le report modal avec l'objectif de rendre les modes alternatifs à la voiture soliste, les plus compétitifs, pour fluidifier le plus possible le trafic automobile, ce qui facilitera tout autant la vie de celles et ceux qui ne peuvent pas se passer de ce moyen de transport.



COMPLÉTER L'OFFRE DE TRANSPORTS COLLECTIFS EXISTANTE PAR UN RÉSEAU CIRCULAIRE

Bordeaux Métropole mise sur la poursuite du développement dans l'espace public existant des transports collectifs.

Elle le fait d'abord en améliorant l'existant, en rendant le réseau tramway plus robuste et facilitateur dans les choix de mobilités des usagers. Cela passe par l'ouverture de nouveaux aiguillages pour le tramway, pour la mise en service en 2025 des lignes E et F, ainsi que les connexions interlignes entre la ligne A et B *via* le pont Chaban-Delmas et celle entre les lignes C et B dans le secteur de la Jallière.



Le terminus de la ligne A du tramway, aéroport de Bordeaux-Mérignac.

Elle le fait aussi en complétant l'armature radiale du tramway dont toutes les lignes passent par le centre, par un réseau circulaire qui privilégie les itinéraires « de périphérie à périphérie ». 7 lignes de bus express seront mises en service de 2024 à 2028 pour incarner cette nouvelle approche du territoire métropolitain. Une approche peu consommatrice de nouveaux espaces, car majoritairement réalisée dans les emprises voirie existantes avec une insertion douce par la végétation et des revêtements clairs.

Elle passe aussi par le renforcement du transport fluvial public notamment pour faciliter les déplacements rive gauche / rive droite. La Garonne fut de tout temps un lien vital de la métropole avec le reste du monde. Elle devient aussi progressivement un lien et non un élément de rupture entre ses deux rives, à l'instar des 3 nouveaux ponts qui l'enjambent depuis 20 ans, en comptant la passerelle ferroviaire. Les projets d'aménagement en cours sur la plaine rive droite de Lormont jusqu'à Floirac amèneront à leur achèvement d'ici 2030-2035 près de 40 000 habitant·e·s supplémentaires dont la présence accentuera l'intérêt d'un transport public fluvial performant.

C'est également dans l'objectif d'un renforcement des liens de déplacements entre rive gauche et rive droite que l'étude



La ligne G du bus express, de l'arrêt gare Saint-Jean à Bordeaux à l'arrêt du lycée Sud-Médoc à Saint-Aubin-de-Médoc.

d'un transport par câble a été engagée par Bordeaux Métropole ces dernières années. Pour envisager le futur de ses mobilités, il est nécessaire pour Bordeaux Métropole de se projeter plus loin qu'un horizon à 10 ans afin d'étudier tous les scénarios possibles. C'est en ce sens qu'elle a réengagé en 2024 une étude sur l'opportunité d'un métro.



Navigation fluviale sur le Bato, entre Bordeaux et Lormont.

Mais au-delà du mode de transport et de son coût pour la collectivité, c'est avant tout la juste appréciation des besoins de la population qui déterminera les choix des mobilités à venir. Les tendances démographiques structurelles de long terme vers un vieillissement de la population et une baisse de la fécondité seront à ce titre des éléments d'appréciation importants, de même que l'évolution des modes de vie, en particulier la relation au travail.

La généralisation du télétravail depuis la crise sanitaire du Covid en 2020 invite sans doute Bordeaux Métropole et tous les acteurs publics et privés à repenser collectivement et plus amplement la gestion du temps de travail, des heures d'arrivée et de départ, dont on connaît l'influence à un quart d'heure près sur le trafic routier et la fréquentation des transports collectifs.

MIEUX PARTAGER L'ESPACE PUBLIC

La stratégie de développement du transport collectif n'est qu'un des éléments de la palette dans la diversité des réponses à apporter aux besoins de déplacement des Métropolitain·e·s et extra-Métropolitain·e·s.

De l'échelle de proximité immédiate à l'échelle départementale, Bordeaux Métropole s'engage dans une politique des déplacements qui favorise l'usage du mode de transport le plus approprié et le plus écologique selon la distance à parcourir.

Sur les courtes distances et dans les centres urbains, Bordeaux Métropole favorise la marche. Un déplacement métropolitain sur 2 fait moins de 2 km. Engagé en 2021, le plan marche métropolitain ambitionne de faire évoluer la part modale de ce type de déplacement à 32 % en 2030, contre 29 % en



2021. Dans ce but, il est impératif de rendre la marche désirable et pour cela de faire jouer ici la complémentarité des politiques métropolitaines, en libérant l'espace public, en l'arborant grâce au programme un million d'arbres, en le rafraîchissant.

Sur les courtes et moyennes distances, soit moins de 10 km, qui représentent 90 % des déplacements métropolitains, le vélo constitue une alternative efficace, d'autant plus sur un territoire très majoritairement plat. Bordeaux Métropole développe à l'horizon 2030 le réseau vélo express métropolitain (REVE) sur près de 300 kilomètres connectés aux projets cyclables des territoires voisins, et aux grands itinéraires extra-métropolitains.

Accroître l'usage du vélo, c'est aussi faciliter son stationnement et sa mise en sécurité, par des dispositifs adaptés (arceaux vélos dans les espaces publics, vélos box, bicyclettaires, Metstations...) qui ont été doublés ces dernières années.

Le projet d'aménagement métropolitain porte résolument ces orientations, cohérentes avec l'ambition du bien vivre, construisant un urbanisme favorable à la santé par l'invitation à pratiquer les déplacements actifs, participant de fait à la décarbonation de notre territoire.

Pour rendre les modes actifs, marche et vélo, les plus attractifs possible, notamment sur l'aspect sécuritaire, la réduction de la vitesse est un préalable indispensable. La généralisation de la limitation à 30 km/h dans près de la moitié des communes métropolitaines incarne cette logique.



La ligne BEX et la marche à l'arrêt Caudéran, Bordeaux.

MIEUX COOPÉRER PAR LES MOBILITÉS

Enfin, sur les longues distances, notamment dans les liaisons extra-métropolitaines, le train offre un grand potentiel que le projet de RER métropolitain avec une desserte à 30 minutes tout au long de la journée, aura notamment à exploiter dans les années à venir.

Porteur d'une solution de mobilité rapide et fiable pour des milliers d'usagers du département, ce Service Express Régional Métropolitain (SERM) est une formidable opportunité de développement de projets d'aménagement autour des 17 gares, tout autant qu'un projet partenarial structurant à l'échelle du territoire girondin.



Le réseau cyclable métropolitain REVE,
quai Chaigneau-Bichon, Lormont.



Le Vélo, une offre de services pour les usagers
de la métropole.

Sur l'offre ferroviaire, ce service de proximité à l'échelle départementale complétera celui des extensions de la LGV vers l'Espagne d'une part et vers Toulouse, via Agen, un jour à moins de 30 minutes de la métropole bordelaise.

C'est notamment à partir de ce réseau ferroviaire entièrement repensé à différentes échelles que doivent être envisagés la future armature urbaine régionale et le renforcement des coopérations de Bordeaux Métropole avec ses territoires proches. ■



Maillon essentiel
des mobilités
douces en cœur de
métropole, mais
fragilisé par le
passage du temps,
le pont de pierre
bénéficiera de
lourds travaux de
renforcement de
2025 à 2027.



La cour de l'école Montesquieu,
désimperméabilisée et végétalisée, Pessac.
Ville de Pessac – A+R (maître d'ouvrage
et maître d'œuvre).

L'école Anita Conti ouverte
en 2023, construite en
terre, bois, lin, paille,
chanvre et lin est équipée
de panneaux solaires
pour plus de sobriété
énergétique. Chemin de
Gelès, Le Taillan-Médoc.
Ville du Taillan-Médoc –
Mil lieux Architecture &
Node Architecture
(maître d'ouvrage et
maître d'œuvre).



Équiper

Tout comme le réseau des transports collectifs, celui des équipements est essentiel pour le projet d'aménagement métropolitain, par la réponse qu'il apporte aux besoins d'éducation, de loisirs, de services, et, sur le long terme, par sa capacité à équilibrer et renforcer l'armature urbaine du territoire. Il s'agit avant tout d'assurer à travers le maillage des équipements une équité d'accès des citoyen·ne·s aux offres communales et métropolitaines de services publics.



Le château Palmer à Cenon bientôt réinvesti par les salles de cinéma Utopia.



La réhabilitation et l'extension du château Treulon en ludo-médiathèque, Bruges. Ville de Bruges – Nathalie Franck et Yves Ballot (maître d'ouvrage et maître d'œuvre).



Dans ce but, Bordeaux Métropole intervient à différentes échelles et pour tous les types d'équipements, des réseaux invisibles dans le sol à ceux de surface qui assurent une réponse aux besoins de chacune et chacun.

Elle poursuit dans ce sens le développement d'équipements d'intérêt métropolitain sportifs et culturels, avec l'ouverture de l'UCPA Aqua stadium à Mérignac ou le musée de la Création franche à Bègles. Pour opérer le renouvellement urbain des quartiers politiques de la ville et répondre à la croissance démographique, elle poursuivra également avec les communes la construction des écoles et la contribution au financement des équipements de compétence communale.

Outre ces équipements majeurs, le projet d'aménagement entend renforcer la présence au plus près des habitants, des équipements de gestion des déchets en proximité :

En haut : Animation lors du passage de la flamme à l'UCPA Aqua stadium, Mérignac.

Pleine page, à droite : Figures au skatepark Bellegraves, Pessac.

En bas : Le complexe footballistique du Loret, Cenon.





sites de compostage collectifs, bornes à déchets alimentaires, présence de centre de recyclages mobiles. Demain de nouveaux lieux ou certaines extensions nécessaires au développement d'équipements seront érigés comme les déchetteries.

Enfin, si le projet d'aménagement métropolitain se doit d'accueillir les vivants, il doit également accueillir les morts, leur faire la place nécessaire et faire des cimetières, généralement de grands espaces arborés en milieu urbain, des lieux de quiétude et de repos, en même temps que des lieux de rafraîchissement au bénéfice de tous.

Bordeaux Métropole s'engage également à réduire son impact environnemental en adoptant des pratiques exemplaires, comme l'hybridation des lieux et le foisonnement des usages, en s'appuyant sur des bâtiments métropolitains plus durables, tout en conservant le confort d'usage (thermique, acoustique ou visuel) comme enjeu majeur.

Cela commence par mettre l'accent sur la rénovation du patrimoine public existant, avec pour objectifs de réduire la consommation énergétique et d'eau, de diminuer le recours aux énergies fossiles et de développer la



Le cimetière de Bruges et des plantations réalisées dans le cadre du programme « Plantons 1 million d'arbres ».

production locale d'énergie. En complément, la mise en œuvre de matériaux biosourcés, géo-sourcés ou issus du réemploi contribue également à cet objectif de réduction de l'impact environnemental.

Cette stratégie se traduit par la volonté de s'adosser à des démarches environnementales ambitieuses, qui vont au-delà des obligations réglementaires, tels que le label Bâtiment Frugal Bordelais (BFB) ou la démarche Bâtiment Durable Nouvelle-Aquitaine (BDNA). ■

Déconnexion - Reconnexion

Dans un monde où les écrans occupent une place quotidienne prépondérante, Bordeaux Métropole, comme toutes les métropoles, fait face à un défi majeur : celui de la captation de l'attention de ses habitant-e-s.

LA MÉTROPOLE FACE AU DÉFI DE L'ATTENTION CAPTIVE

En 2024, la moyenne de temps d'écran des Français par jour s'élève à 4 h 27 par personne, et ce chiffre peut monter jusqu'à plus de 7h par jour chez les adolescent-e-s. Cette omniprésence des écrans a fait naître un phénomène préoccupant que certains auteurs tels que Hubert Beroche ont baptisé « smombie » – contraction de « smartphone » et « zombie » – désignant ces citoyen-ne-s absorbés par leur téléphone au point de devenir étranger à leur environnement immédiat. Un nombre croissant d'adultes est incapable de nommer correctement plusieurs rues adjacentes au domicile. Plus préoccupant encore, les réseaux sociaux s'appuient sur des algorithmes qui privilégient les contenus globaux ou ultra-personnalisés, créant ce que le sociologue David Le Breton qualifie de « société spectrale » – une communauté où les individus partagent un espace physique sans partager une réalité commune.

Le territoire métropolitain pourrait courir le risque de s'effacer progressivement des consciences au profit d'un monde virtuel déterritorialisé. Les enjeux locaux, l'actualité de proximité et la richesse du patrimoine

métropolitain cèdent leur place à des contenus standardisés et déconnectés des réalisations territoriales.

Cette fracture attentionnelle vis-à-vis du territoire immédiat n'est pas anodine : elle menace la cohésion sociale, l'engagement citoyen et *in fine*, la capacité de résilience du territoire. Comment impliquer les habitant·e·s dans les grands défis métropolitains si leur attention est captée ailleurs ? Comment construire un récit métropolitain partagé si les canaux de diffusion traditionnels sont délaissés au profit de bulles algorithmiques ?

LE NUMÉRIQUE COMME VECTEUR DE RECONNEXION TERRITORIALE

Pourtant, le numérique n'est pas intrinsèquement un facteur d'éloignement. Bien pensé et déployé stratégiquement, il devient un nouveau levier de reconnexion au territoire et aux autres. Bordeaux Métropole l'a bien compris en développant des initiatives qui utilisent les technologies numériques comme un moyen de rediriger l'attention vers les enjeux locaux.

Les nouvelles formes de participation numérique en sont un exemple éloquent. En témoignent les débuts encourageants des plateformes de participation citoyenne en

ligne déployées par plusieurs municipalités du territoire. La Métropole, qui s'est dotée d'un portail territorial de données ouvertes, fait aussi de la data un atout prometteur pour réinventer la participation. Comme l'illustre la mission « Risques climatiques et résilience », la donnée peut être un formidable outil pédagogique pour faire comprendre les réalités territoriales.

En révélant que 46 % des habitants de la métropole sont potentiellement exposés à trois risques ou plus, ces données rendent tangibles des phénomènes complexes comme le changement climatique et ses impacts locaux. Elles créent un langage commun entre experts, décideurs et citoyens, facilitant ainsi l'émergence d'une conscience territoriale partagée.

Les jumeaux numériques représentent peut-être l'exemple le plus abouti de cette réconciliation entre numérique et territoire. Il s'agit de permettre aux habitants de visualiser leur ville sous tous ses angles, d'explorer son histoire à travers des reconstitutions virtuelles et d'imaginer son futur *via* des simulations d'aménagement. Ils permettent également de sensibiliser plus concrètement aux vulnérabilités du territoire en montrant aux habitant·e·s les scénarios de crue et les stratégies d'adaptation proposées.

Une réflexion en cours sur des interfaces sensibles explore aussi les alternatives aux écrans pour informer nos citoyen·n·es (par exemple, par des objets changeant de couleur avec la température).

Le récit que Bordeaux Métropole souhaite développer, main dans la main avec ses habitants-acteurs, est celui d'un territoire qui refuse à la fois la fatalité du « tout-numérique déterritorialisé » et le « rejet technophobe ».

En mettant les technologies numériques au service de la reconnexion territoriale, la Métropole trace une voie originale : celle d'une *smart city* véritablement humaniste, où le numérique renforce plutôt qu'il n'affaiblit le sentiment d'appartenance et la capacité d'agir collectivement. Un territoire où les « smombies » deviennent des citoyen·ne·s éclairés, conscients de leur environnement et acteurs de sa transformation. ■

FOCUS

L'IA au service de la propreté urbaine

Consciente des opportunités considérables et des enjeux liés à la révolution de l'Intelligence Artificielle, Bordeaux Métropole promeut une approche raisonnée de l'IA et souhaite développer des usages éthiques, réfléchis et maîtrisés, créant une valeur au profit de notre territoire et ses habitants. Cette ambition passe notamment par l'usage d'IA sobres, adaptées aux besoins, infiniment moins consommatrices de ressources que les larges modèles de langages qui font l'actualité.

L'amélioration de la propreté urbaine par l'IA fournit un exemple de projet adapté à la réalité des usages. L'expérimentation conduite sur le territoire de Bordeaux Métropole repose sur un principe simple : détecter automatiquement les déchets visibles sur la voie publique grâce à un système de détection orientée vers le sol, enrichi d'une IA embarquée sur les véhicules dédiés à la propreté. Le système pourrait même être installé sur une bicyclette pour des repérages complémentaires. Cette solution permet de produire



Système de détection des déchets par IA embarqué sur un vélo.



Image de détection d'une balayeuse de déchets.

un score objectif de propreté, quartier par quartier, et de suivre son évolution dans le temps. Elle devient ainsi un outil d'aide à la décision, de pilotage et de reconnaissance du travail opéré par les agents. Le système permet d'identifier les zones à enjeu, de cartographier la propreté du territoire, et de proposer des optimisations dans les plans de passage et la gestion du mobilier urbain. Ce projet incarne une vraie jonction entre data et métier, entre intelligence artificielle et expertise humaine.

Le projet de détection automatisée des déchets, c'est :

- Une IA embarquée sur les véhicules pour détecter et qualifier les déchets en temps réel.

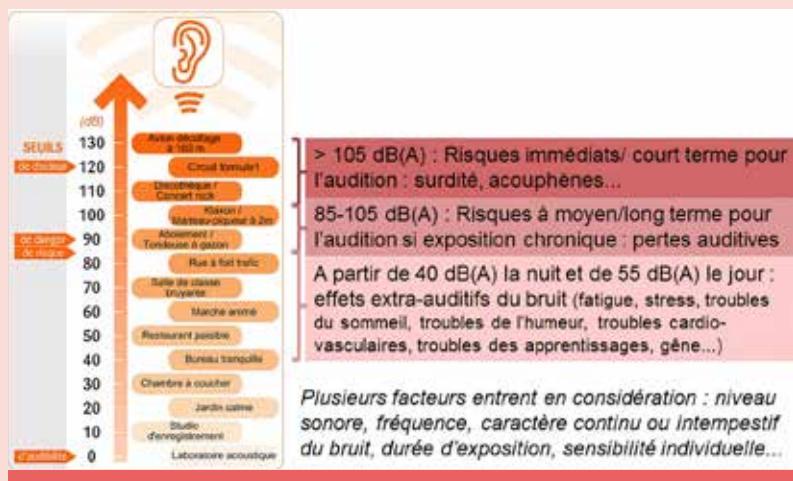
- Un score de propreté (CCI) objectivant la perception usager, disponible à différentes échelles (tronçon, rue, quartier, commune, pôle...)
- Des tableaux de bord opérationnels, personnalisables et multi-niveaux.
- Une analyse fine pour optimiser les plans de propreté et renforcer le service rendu.
- Un enrichissement du service fondé sur le travail expert effectué par les agents de terrain.

Ce projet, fait la démonstration d'une IA peu consommatrice au service d'un territoire plus propre, plus lisible, plus efficace. L'expérimentation est conduite sur l'ensemble du territoire métropolitain.

FOCUS

Le bruit : une question de santé et d'aménagement

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la pollution sonore est la deuxième cause de morbidité parmi les facteurs de risques environnementaux en Europe, derrière la pollution atmosphérique.



UNE PART IMPORTANTE DE LA POPULATION MÉTROPOLITAINE EXPOSÉE AU BRUIT

Nombreuses sont les sources de nuisances sonores présentes sur le territoire métropolitain, qui affectent une population grandissante. On estime ainsi qu'en 2022, 92 600 habitants métropolitains, soit 11 % de la population, étaient exposés à des niveaux de bruit routier supérieurs aux seuils réglementaires, soit 8 000 habitants supplémentaires par rapport au diagnostic réalisés en 2018. Si l'on considère les seuils recommandés par l'OMS, bien plus restrictifs, environ 75 % de la population métropolitaine est exposée au bruit.

LE PLAN DE PRÉVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT

Bordeaux Métropole fait de la prévention et de la réduction du bruit un axe majeur de sa politique d'aménagement. Elle a dans ce but révisé en 2025 son Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) adopté en 2019, pour proposer un nouveau programme d'actions sur la période 2025-2029, fondé sur un large panel de prestations expertes en acoustique, permettant de répondre à diverses configurations possibles.

Il peut s'appliquer aux manifestations en plein air. Bordeaux Métropole a ainsi accompagné la Ville de Bordeaux pour des études acoustiques suivies d'une charte définissant



Cartes de l'impact sonore d'un festival de musique au square Dom Bedos sur les quartiers environnants, selon l'implantation des équipements de sonorisation.
À gauche : situation initiale. À droite : simulation pour un scenario alternatif d'implantation.

une durée maximale et un horaire maximal de clôture des évènements, un nombre de jours consécutifs maximal de manifestations sur le même site, ou encore des consignes d'implantation des équipements de sonorisation, à l'exemple du square Dom Bedos dans le quartier Sainte-Croix.

Bordeaux Métropole propose également des études acoustiques pour mesurer le bruit des infrastructures de transport et pour le réduire. Ainsi, à la suite d'une alerte de riverains quant à la dégradation importante de leur environnement sonore après la mise en service de la déviation du Taillan, la route de Lacanau a pu être traitée avec un enrobé acoustique et la circulation a été réduite à 70 km/h. Des mesures de bruit avant/après ont permis d'attester les bénéfices des aménagements réalisés.

Bordeaux Métropole mène enfin des campagnes d'isolation acoustique des logements à l'intérieur desquels les niveaux d'exposition au bruit des infrastructures métropolitaines sont excessivement élevés. Des audits acoustiques gratuits sont proposés aux propriétaires, puis, selon les résultats, la réalisation d'un programme de travaux de résorption du bruit peut être mise en place, financable à hauteur de 80 %. Près de 130 logements, situés à Bordeaux et au Bouscat, ont bénéficié ces dernières années de ce dispositif. D'autres campagnes sont prévues d'ici 2029, visant un total de 1000 logements éligibles répartis sur tout le territoire métropolitain.



De citoyenne engagée à présidente du C2D, une expérience métropolitaine de la démocratie participative

En prenant la présidence du Conseil de développement durable, Brigitte Tandonnet a découvert le fonctionnement d'une instance de consultation citoyenne. Partage d'un regard éclairé sur le thème de l'engagement.

Elle l'avoue sans faire de mystère : quand on lui a proposé, en juin 2021, de prendre la présidence du C2D, Brigitte Tandonnet ne savait pas vraiment ce que c'était... Citoyenne engagée depuis toujours, marquée par les luttes féministes des années 1970 et investie au cours de sa vie dans plusieurs associations, la médecin retraitée ne s'attendait pas à se voir offrir une telle responsabilité. En plein contexte de crise sanitaire du Covid

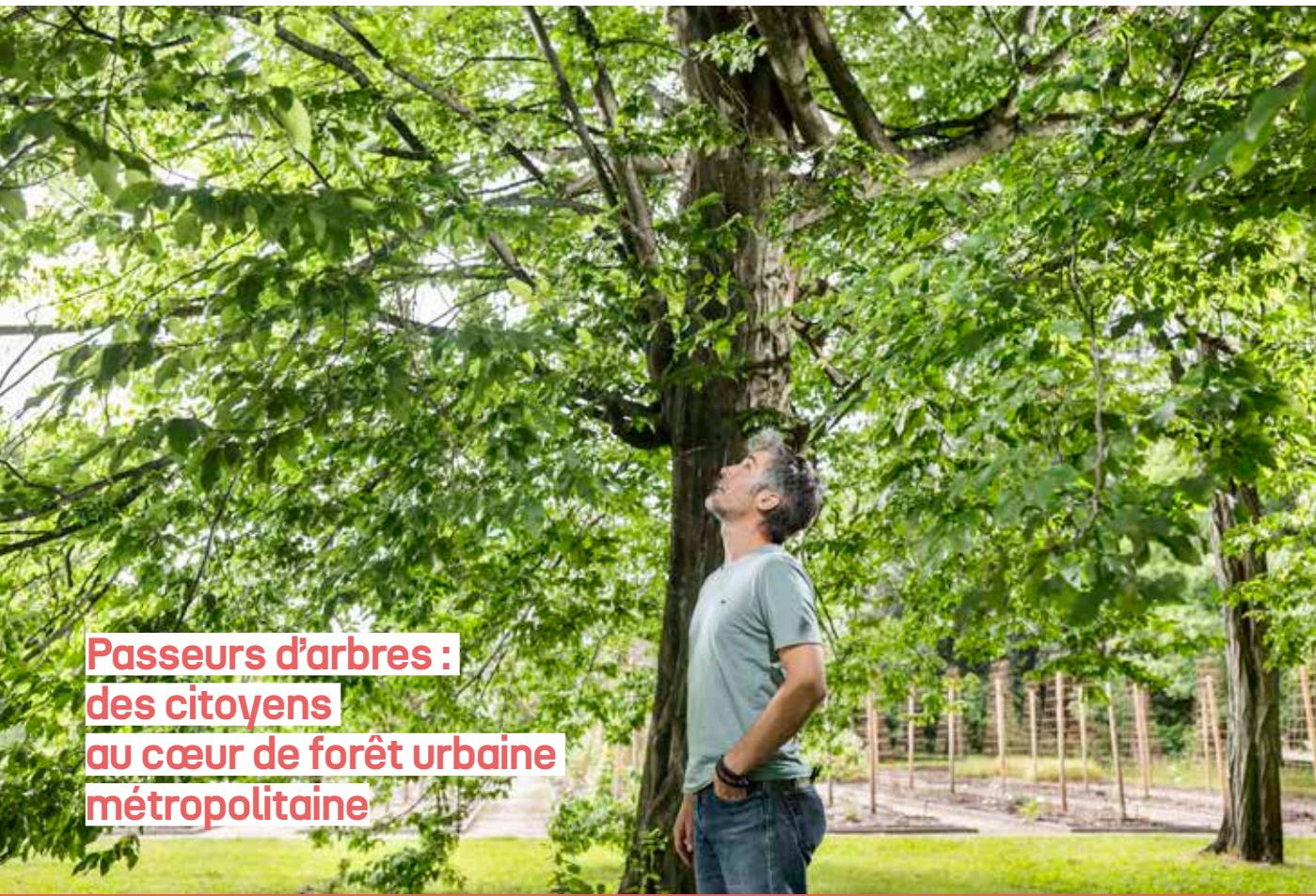
19, son profil avait aiguisé l'intérêt de l'institution. Après avoir douté de son expertise, voire de sa légitimité, elle a finalement accepté. Quatre ans plus tard et un nombre considérable d'études menées, la présidente a gagné en confiance. Grâce au soutien actif (et patient, souligne-t-elle !) de l'équipe permanente, elle manie désormais avec aisance les concepts, rouages et outils de cette incarnation métropolitaine de la démocratie participative. Les « autosaisines » et les « apéractu » n'ont plus de secret pour elle ! Mieux : elle envisage d'avoir peut-être imprimé sa patte sur le fonctionnement de l'instance consultative ces dernières années.

« Le C2D, rappelle-t-elle, est une assemblée citoyenne bénévole, totalement paritaire, de 104 membres, qui réfléchit sur des sujets que lui propose Bordeaux Métropole ou sur des questions qui lui tiennent à cœur. Il fait des propositions aux élus et aux services de la Métropole. Pour que ses avis ne restent pas lettre morte, les modalités de consultation du Conseil de développement durable ont été précisées en 2021. Pour chaque sujet soumis, un élu et un service référents sont désignés. Les propositions retenues sont discutées. La progression de leur prise en compte est ensuite évaluée tous les trois mois. »

Depuis sa prise de fonctions, des sujets aussi variés que l'emploi, la proximité des rapports entre Métropole et citoyens, le bien vivre, la mise en œuvre du programme « Un million d'arbres », l'éco-anxiété des jeunes, l'intelligence artificielle ou la santé mentale ont été traités.

Brigitte Tandonnet se souvient des interrogations qui l'ont parfois traversée au moment d'aborder ce qui lui semblait être de vastes questions. Puis les choses se sont naturellement alignées avec sa façon d'être et d'agir : « Il m'a semblé qu'il ne fallait pas rester entre nos quatre murs ; qu'il fallait sortir, aller voir ce qui se passait à l'extérieur, rencontrer les gens, les associations dans les quartiers. On a découvert des choses passionnantes ! » La présidente mesure aujourd'hui avec satisfaction le chemin parcouru. « Nous sommes plus fréquemment consultés et nous nous sentons écoutés, dit-elle. »

Aurait-on donc trouvé là la forme la plus aboutie de démocratie participative ? « Je ne suis pas sûre de ce que recouvre ce mot, ose-t-elle. Le C2D a pour rôle important de faire remonter l'air du temps, le ressenti des habitants, les nouvelles tendances ou les nouvelles préoccupations pour mieux nourrir les projets de la Métropole. Mais je crois beaucoup aussi à l'engagement associatif. C'est une grande force, celle qui permet à des citoyens jeunes et moins jeunes, concernés par tel ou tel problème d'essayer à leur niveau, en toute liberté et égalité, de faire bouger des choses ensemble et de devenir plus acteurs de leur démocratie. Il ne faut pas l'oublier. »



Passeurs d'arbres : des citoyens au cœur de forêt urbaine métropolitaine

Chercheur à l'INRAE – Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement –, Bastien Castagneyrol accompagne le dispositif expérimental créé en 2024 autour des arbres de la métropole.

Un outil qui pourrait permettre de mieux naviguer dans la complexité biologique et sociale de la gestion des arbres en ville.

« Ce qui est beau dans ce projet collaboratif entre la Métropole, les instituts de recherche et les citoyens, souligne Bastien Castagneyrol, c'est que nous apprenons ensemble, sans pré-conçus. Ce n'est pas la science qui pilote. On est vraiment dans la construction partagée! » À la connaissance du chercheur spécialisé dans les écosystèmes forestiers urbains, le dispositif des Passeurs d'arbres est inédit en France. Il est né suite aux « Rencontres des

transitions » organisées par l'université de Bordeaux, avec l'idée que les arbres jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement de la ville et fournissent des services importants aux populations, à condition qu'ils soient eux-mêmes en bonne santé...

« Nous imaginons les passeurs comme une courroie de transmission entre les habitant·e·s, les services techniques et les élus de la Métropole, décrypte Bastien Castagneyrol. Cela va dans les deux sens. Si quelque chose survient à propos des arbres dans leur quartier, les passeurs alertent les services. Inversement, si les services techniques doivent intervenir (travaux, plantations ou abattages), les passeurs sont là pour faciliter la compréhension des actions nécessaires de gestion de la forêt urbaine. Nous avons recruté 80 volontaires (parmi plus de 300 candidats!), sur 18 communes de la métropole. Cela représente environ un passeur pour 10 000 habitants. »

Cela implique, bien sûr, que tout le monde parle la même langue... « L'université associée au projet s'est engagée à proposer des formations sur les différents enjeux de la forêt urbaine, poursuit le chercheur. Cela inclut la biologie et l'écologie de l'arbre, les aspects réglementaires et techniques (choix d'espèces, emplacements, taille, etc.). L'objectif est d'équiper les passeurs d'un socle commun de connaissances pour qu'ils se sentent légitimes à interagir avec les services techniques et les habitants. »

À parité stricte, les Passeurs (et Passeuses...) d'arbres ont été harmonieusement répartis

sur le territoire métropolitain à raison de deux pour les villes de moins de 10 000 habitants et sectorisés par quartier dans les plus grandes communes, de manière à pouvoir tenir compte de l'hétérogénéité de la forêt urbaine. On trouve parmi eux des professionnels de l'arbre, des juristes, des gestionnaires de données, des naturalistes, des étudiants, des personnes actives et des retraités.

Leur implication, analyse Bastien Castagneyrol, devrait être vertueuse sur plusieurs plans. « Pour l'instant, nous n'avons pas de données sur les arbres du domaine privé. Or, les deux tiers des arbres à Bordeaux se trouvent dans les jardins des particuliers. Le rôle actuel des passeurs est d'échanger sur les arbres qui les entourent et éventuellement de conseiller sur les espèces à planter. Idéalement, dans une version future du projet, nous voudrions faire évoluer le dispositif vers un programme de sciences participatives qui permettrait de cartographier l'ensemble de la forêt urbaine. Les passeurs pourront aussi se faire les relais de réticences des habitants auxquelles nous n'avons pas facilement accès. Nous nous sommes rendu compte que l'arbre pouvait être perçu comme une source de nuisance pour diverses raisons (pollen, branches à élaguer, racines...). C'est important de le prendre en compte. Notre espoir est que le dispositif nous aide à naviguer dans cette complexité à la fois biologique et sociale, pour envisager un avenir apaisé autour de ces enjeux. »



Cyclologistique : la carte à jouer pour les métropoles

Rapide, agile, décarbonée, cette nouvelle solution logistique promet moins de pollution, moins de bouchons et moins de nuisances sonores aux métropoles de demain. CQFD en dix points avec Gaétan Piégay, directeur délégué des Boîtes à Vélo France et coordonnateur général de la Fédération professionnelle de Cyclologistique

La cyclologistique désigne l'usage utilitaire du vélo ou vélo cargo, hors des trajets domicile-travail. Elle concerne le transport logistique tous les secteurs d'activité : métiers de service, du bâtiment, commerce, restauration, etc. La Fédération professionnelle de cyclologistique a été créée en 2022 pour promouvoir la pratique, structurer la filière et collecter des données.

La cyclologistique est particulièrement pertinente dans les espaces où les camionnettes et les véhicules motorisés ne vont pas très vite; dans les milieux très denses et contraints pour la voiture, dans les centres-villes historiques, les rues embouteillées des grandes métropoles françaises. Il est 1,6 à deux fois plus rapide de circuler en vélo

cargo ou à vélo qu'en camionnette dans ces périmètres.

Un vélo cargo a une capacité d'emport, une vitesse et une autonomie inférieures à une camionnette. Il peut néanmoins embarquer jusqu'à 300 kg de charge utile (2 m³ de volume utile), parcourir 25 km par heure et atteindre les 100 km d'autonomie. Moins compétitif en milieu rural, il a des avantages nets en milieu urbain. Sa flexibilité et son agilité garantissent la maîtrise des trajets et des créneaux de livraison.

Aujourd'hui, 93 % des entreprises se situent dans des espaces très denses. En centre-ville, les trajets sont en moyenne 30 % plus courts en vélo cargo qu'en camionnette.

Les collectivités ont de nombreux leviers d'action pour développer l'écosystème de la cyclistique sur leur territoire. La Fédération a édité un guide à leur attention. Le tout premier levier est l'adoption d'exigences réglementaires favorisant l'utilisation de solutions alternatives : zones à faibles émissions (ZFE), zones piétonnes, zones 30, plans de circulation...

Le champ du foncier est un enjeu important. La cyclistique a un rayon d'action limité. Ceux qui l'utilisent, qu'ils soient logisticiens, plombiers, électriciens ou paysagistes, ont besoin d'endroits où stocker leur matériel, disposer de locaux administratifs en centre-ville. Or l'espace y est rare et cher. Les collectivités ont encore là leur mot à dire, *via* leurs outils de planification (PLU, SCoT...).

Les infrastructures cyclables sont un levier évident. L'aménagement d'un réseau cyclable confortable, sécurisé, continu, avec une largeur suffisante pour accueillir ces nouvelles pratiques est déterminant pour le développement de la pratique.

Pour certains professionnels (artisans du bâtiment, par exemple), échanger une camionnette contre un vélo cargo est inconcevable. Il y a un travail d'acculturation à mener. Pour démontrer que c'est possible, rentable et efficace, les collectivités peuvent accompagner des expérimentations, des formations et des dispositifs d'amorçage, telles que des aides à l'achat.

Il y a aussi beaucoup à faire en termes d'exemplarité. Par le biais de la commande publique une collectivité peut flétrir des marchés de collecte de déchets, de restauration, de livraison de fournitures (...), vers la cyclistique. Elle peut aussi intégrer la cyclistique dans ses propres pratiques professionnelles (techniciens d'espaces verts, bibliothèques mobiles...) pour donner de la visibilité et montrer l'exemple.

Le Shift Project (le think tank de la décarbonation de l'économie) estime à 110 000 le nombre d'emplois (ETP) que pourrait compter la cyclistique en 2050. On pourrait remplacer 1 million de véhicules utilitaires légers en France.



L'intelligence artificielle au service des villes durables

Plutôt que de créer des « smart cities », Hubert Béroche, fondateur de l'organisation Urban AI, aspire à imaginer et développer des IA qui renforcent le vivre-ensemble, embellissent les villes, respectent les territoires et préservent nos libertés. Perspectives.

L'intelligence artificielle déployée dans les villes est-elle si spécifique dans le champ de l'IA qu'elle nécessite une approche particulière ?

C'est notre conviction, en effet. L'IA urbaine, qui désigne l'ensemble des intelligences artificielles entraînées à partir de données urbaines et déployées en ville, a selon nous des qualités propres, discriminantes. Le fait qu'elle se déploie dans la ville, dans l'espace public, qu'elle ait directement ou indirectement une forme de matérialité, qu'elle soit aussi politique de par l'espace dans lequel elle opère (la ville étant une arène politique), justifie la nécessité d'une expertise différente. On utilise aujourd'hui fréquemment l'intelligence artificielle pour optimiser le

trafic routier, pour cartographier des îlots de chaleur, pour mieux appréhender la biodiversité urbaine... Il existe toute une série de cas d'usage d'IA qui ont vocation à mieux comprendre la ville, à mieux la mesurer ou l'évaluer pour tendre vers des villes plus durables, c'est-à-dire économiquement dynamiques, socialement inclusives et, bien sûr, respectueuses de l'environnement. Ces IA nécessitent d'être conçues différemment de celles qui sont déployées dans un entrepôt ou dans une banque.

C'est ainsi qu'Urban AI est né...

Oui. C'est un peu à partir de ce constat que nous avons créé notre organisation. Elle comprend une entreprise, un think tank qui fédère un écosystème international et une communauté pluridisciplinaire. Cet ensemble fonctionne de manière unifiée autour de la volonté de créer de la connaissance et de l'expertise sur l'IA urbaine. Notre mission s'incarne dans un manifeste, « L'appel à urbaniser la technologie » qui a été signé par plus de 200 personnalités dans le monde, incluant des maires, des députés, des chefs d'entreprise... Urbaniser l'IA signifie faire en sorte qu'elle soit au service des villes, de leur patrimoine et de leurs habitants. Cela suppose qu'elles s'inscrivent dans la continuité des contrats sociaux, des habitants, de leur patrimoine, de leur histoire, de leur récit, de leur vivre ensemble.

You croyez donc à la possibilité d'un autre mode de connexion ?

Exactement! Un sujet qui nous intéresse particulièrement, par exemple, est la question des « smombies ». Ce mot-valise, créé à partir de « smartphone » et « zombie », désigne les piétons qui sont si absorbés par leur smartphone qu'ils ne remarquent plus ce qui les entoure. C'est un cas typique de captation problématique de l'attention par des intelligences artificielles. Elle peut même provoquer des accidents de la route. À Séoul, six accidents de piétons sur dix concernent un smombie! Il y a donc vraiment des risques physiques et cognitifs d'une IA interfacée par des écrans qui détournent les utilisateurs de l'usage urbain. Nous avons mené des études, notamment avec Bordeaux Métropole, pour imaginer comment dépasser ce phénomène et faire en sorte que la ville se pose en alternative aux écrans. C'est un travail d'incubation et de recherche, mais nous avons développé le concept de ville post-écran, ou « screenless » en anglais. Il existe déjà des pratiques isolées par des artistes ou des designers qui contournent l'écran pour inventer d'autres manières de matérialiser, d'incarner, de montrer de l'information dans la ville. L'enjeu est que les intelligences artificielles n'absorbent pas notre attention mais soient au service d'un temps urbain, relationnel, social et politique.



EN PROJETS





La place Georges Vettiner, Bouliac.

Le paysage métropolitain est parsemé de nombreuses opérations d'aménagement en phase opérationnelle, du cœur de la métropole aux communes périphériques, fondées sur la rénovation des quartiers existants, la reconquête des espaces occupés par les friches industrielles, ferroviaires, militaires. Ces travaux, pensés il y a plus de 15 ans, incarnent aujourd'hui pour les Métropolitain·e·s, le processus de transformation le plus concret de l'espace urbain, qui se poursuivra à un horizon de 10 ans.

Dans le même temps, le projet d'aménagement métropolitain entend déployer un nouveau cycle d'aménagement, dont les opérations seront cette fois fondées à partir des enjeux environnementaux et sociaux contemporains.

Pages précédentes :
Vue d'ensemble depuis les Hauts de Garonne, Bordeaux.

Cette nouvelle dynamique urbaine à l'ère du zéro artificialisation se déploie désormais de la ville dite « constituée » aux grands espaces de nature, en considérant que tout le territoire métropolitain est l'affaire du projet d'aménagement, dès lors, construit tout en nuance.

Un projet qui envisage d'autres manières de faire l'aménagement métropolitain, un projet qui réinterroge l'approche des centres urbains et des quartiers résidentiels existants, où l'acceptation sociale de nouvelles constructions est à travailler, où le respect du patrimoine et des qualités paysagères et architecturales existantes est un invariant. La Métropole entend promouvoir un projet équilibré qui attache autant d'importance à l'identité d'espaces urbains à faire évoluer en pointillé qu'aux espaces urbains à transformer.

Un projet qui à travers son incubateur des opérations d'aménagement, prend le temps de préparer les futurs sites opérationnels, de fédérer leurs énergies pour générer une dynamique collective en particulier au sein des grandes portes d'entrées de la métropole.

Des grands espaces de commerces et d'activités, comme autant de palimpsestes urbains, où la monofonctionnalité et la faible densité urbaine sont à réinterroger, où la ville est à réparer, au sens de créer les coutures d'un espace métropolitain encore fragmenté par l'aménagement sectoriel du siècle dernier.

Un projet d'aménagement qui ambitionne enfin de considérer les espaces de nature comme des projets d'aménagement à part entière, de la pépite verte enserrée dans la trame urbaine, aux grandes étendues agricoles et forestières.

Des projets pour préserver et valoriser ces richesses de biodiversité, pour ne pas les considérer comme la fin de la ville et le début de la campagne, ou de magnifiques écrins sans attention particulière, pour se les apprêter réellement en tant qu'espaces métropolitains. ■



Navigation sur le bassin à flot n°2,
quartier des Bassins à flot, Bordeaux.



Les projets à poursuivre

À partir de la reconquête des friches industrielles et ferroviaires, du développement de nouveaux quartiers autour des lignes de transport en commun, et de la revitalisation des centres urbains, Bordeaux Métropole porte aujourd’hui plus d’une quarantaine d’opérations d’aménagement. Pensées à un horizon de 20 ans, voire plus, engagées dans la même temporalité, elles ont contribué grandement au regain d’attractivité spectaculaire du territoire.



LA RECONQUÊTE DES FRICHES

À travers des opérations emblématiques du cœur de métropole des Bassins à flot jusqu'à l'opération d'intérêt national Bordeaux Euratlantique, en passant par les projets Brazza et Bastide-Niel, cette reconquête reste un axe majeur du projet urbain métropolitain. Elle constitue sa partie la plus visible aux yeux des Métropolitain·e·s et elle assure, encore pendant au moins 10 ans, une grande part des besoins nouveaux en logements de la métropole. Pour certaines communes, c'est même une part majoritaire.

La longueur de ces projets d'aménagement, ceux-là comme d'autres ici ou ailleurs, est souvent décriée, parfois à raison, mais cette durée a aussi l'avantage de mieux contrôler le temps de transformation des villes, de l'amener sur 10 à 20 ans à une durée plus en phase avec le temps d'acceptation des citoyen·ne·s.

Par ailleurs, ces opérations uniquement en sites déjà artificialisés assurent une reconquête particulièrement vertueuse au regard des enjeux actuels de réduction de notre impact sur les espaces naturels, agricoles



ZAC Saint-Jean Belcier, au sein de l'Opération d'Intérêt National Bordeaux Euratlantique, Bordeaux.

et forestiers. Dans la précédente décennie, Bordeaux Métropole n'a impacté qu'environ 3 % de ses espaces, alors qu'elle accueillait dans le même temps près du tiers de la croissance démographique régionale.

LA REVITALISATION DES CENTRES URBAINS : DES CENTRES-VILLES AUX QUARTIERS D'HABITAT COLLECTIF

Depuis plus de 20 ans, en lien avec l'essor du réseau des transports collectifs et du tramway en particulier, la plupart des centres urbains métropolitains ont

connu des opérations de revitalisation et de réaménagement, de la ZAC centre-ville de Mérignac à la ZAC Pont-Rouge du bas Cenon, d'Eysines à Gradignan, d'Ambarès-et-Lagrave au Haillan, en passant par la concession d'aménagement du centre historique bordelais.

L'ensemble de ces opérations a permis d'engager une multiplicité d'actions qui concourent à conforter les effets de la centralité par la densité, la mixité des fonctions, la qualité des espaces publics, en particulier leur accessibilité et leur confort d'usage et leur meilleur partage pour toutes les mobilités.



Le quartier Berlincan fera l'objet d'un projet de rénovation, Saint-Médard-en-Jalles.

Bordeaux Métropole poursuivra cette revitalisation des centres urbains au cours des prochaines années pour lui assurer, ainsi qu'à ses communes, une maîtrise bien plus grande de l'évolution urbaine que dans les secteurs diffus, en concentrant la réponse à nos besoins sur des sites précis. Une approche des centres urbains qui se doit de fédérer le monde du commerce, du tourisme, de la culture, de l'économie, et bien sûr les citoyen·ne·s eux-mêmes.

C'est vrai dans les centres-villes comme au cœur des quartiers d'habitat collectif

à dominante de logements sociaux dont Bordeaux Métropole entend valoriser tous les atouts de centralité urbaine.

Bordeaux Métropole, compétente depuis la loi MAPTAM sur la politique de la ville et la rénovation urbaine, s'est pleinement engagée dans le pilotage de 11 programmes de rénovation urbaine qui vont se poursuivre au cours des prochaines années.

**Les quartiers en renouvellement urbain
d'Yser à Mérignac et Thouars à Talence.**

Des programmes inscrits dans le cadre du programme national de rénovation urbaine, comme c'est le cas pour le quartier des Aubiers à Bordeaux, les quartiers Palmer et Saraillère à Cenon, Carriet à Lormont Dravemont à Floirac et le programme intercommunal Joliot-Curie entre Bordeaux, Cenon et Floirac.

À cela s'ajoute d'autres programmes pilotés par la Métropole en étroit partenariat avec les bailleurs sociaux et les communes sur le quartier de l'avenir à Bassens, les quartiers Thouars, Saige et Yser, respectivement à Talence, Pessac et Mérignac, et les quartiers bordelais du centre historique et celui du Grand Parc, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par la Ville de Bordeaux.

Sur l'ensemble de ces programmes, Bordeaux Métropole, tout en donnant la priorité à la réhabilitation du parc existant et à l'amélioration de la qualité d'habitat pour la population existante, développe la mixité sociale, en même temps qu'un rééquilibrage progressif de l'offre de logements sociaux de part et d'autre de la Garonne.

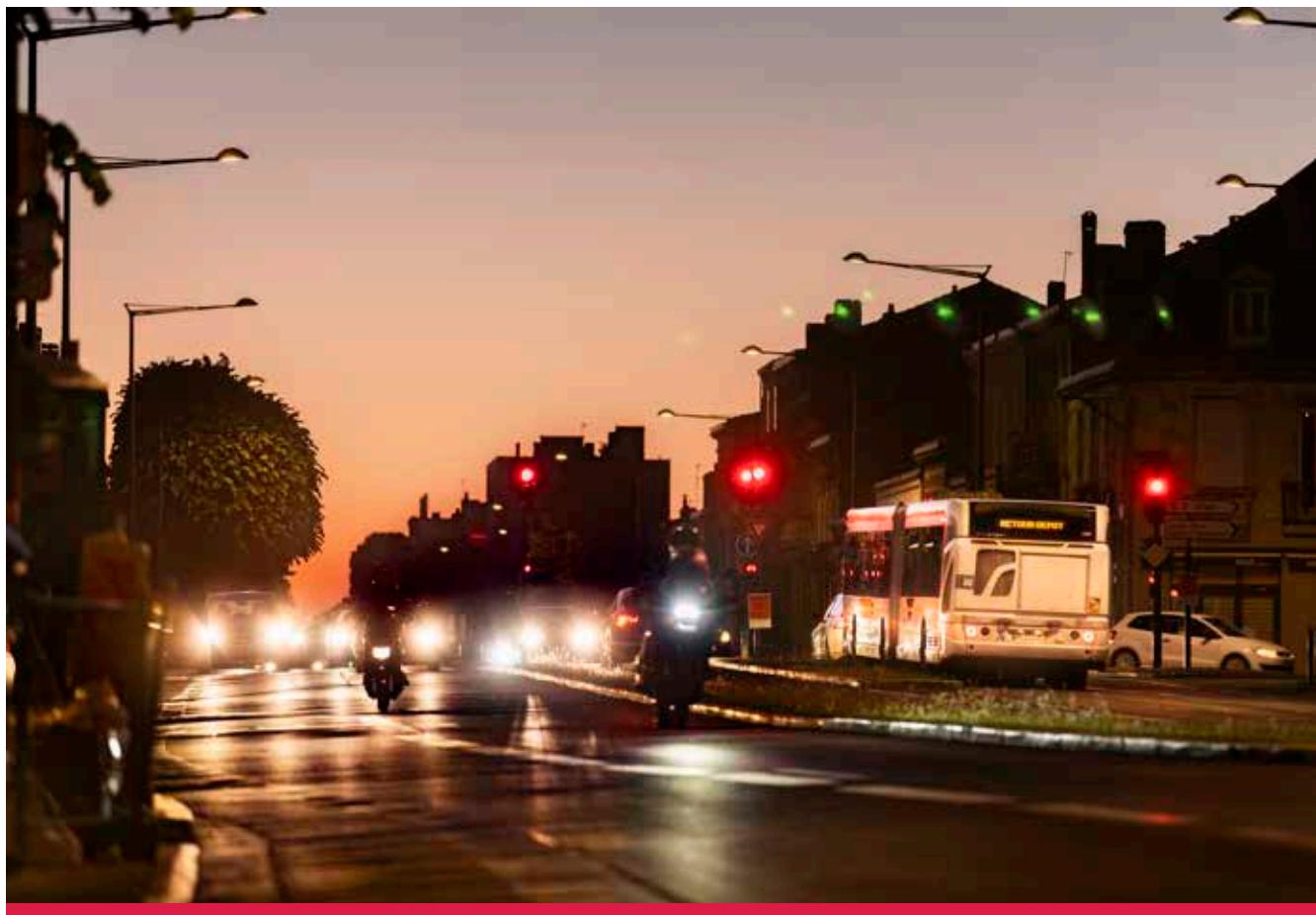
Au total, jusqu'à 2030, Bordeaux Métropole prévoit dans ces quartiers près de 3800 nouveaux logements et la réhabilitation de près de 10 000 logements.



LES GRANDS TERRITOIRES DE PROJET

Outre le renouvellement des secteurs déjà artificialisés, c'est par le pilotage de démarches et d'opérations d'aménagement à des échelles de territoire variées que Bordeaux Métropole poursuivra son aménagement dans les années à venir.

Bordeaux Métropole s'est largement développée ces dernières années, par sa capacité



Le boulevard Georges V, Bordeaux.

à fédérer des territoires autour d'un enjeu commun en dépassant les contingences des limites communales : les boulevards autour de la mobilité et la transformation de leur image urbaine, l'OIM Bordeaux Inno Campus autour de l'enseignement supérieur, les filières santé/innovation et le renouvellement urbain, l'OIM Bordeaux Aéroparc autour de l'aéroport et des industries du secteur aéronautique/spatial/défense et l'OIM Arc Rive Droite concentrée sur l'essor économique de cette partie du territoire métropolitain.

L'interaction des défis à relever par la Métropole dans les prochaines années – de protection des ressources, d'accès au logement et à l'emploi pour tous, de décarbonatation des énergies et des mobilités, de prospérité partagée avec le plus grand nombre – confirme plus que jamais la nécessité de penser le territoire métropolitain à plusieurs échelles, selon une approche holistique, équilibrée et partenariale de l'aménagement. À ce titre, les grands territoires de projet existants et à venir ont toute leur place dans

le nouveau cycle d'aménagement métropolitain qui s'ouvre.

POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE LA MAÎTRISE FONCIÈRE PUBLIQUE

Par sa politique foncière, il est urgent pour Bordeaux Métropole de réguler les phénomènes d'éviction générés par la forte spéculation foncière et immobilière ces dernières années, dans un territoire où la ressource foncière constructible s'amenuise et celle existante, encore importante, s'avère plus complexe et plus chère à mobiliser.

Elle le fera dans une logique d'anticipation beaucoup plus forte que dans les années passées. Le partenariat avec l'Établissement Foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPFNA) répond à cette exigence pour constituer des réserves de terrains artificialisés à renouveler sur le long terme, mais aussi des terrains à reconquérir à court et moyen termes.

Cette raréfaction prévisible du foncier à construire pose aussi la question pour Bordeaux Métropole et ses communes de leur stratégie patrimoniale. Privilégier le principe des mises à disposition sous la forme de baux, plutôt que de cessions, faire du foncier un bien commun à part entière constitue une des orientations du projet d'aménagement.

Dans la dernière décennie, la prise en compte de l'urgence écologique, a transformé l'approche de l'aménagement urbain, mais n'a

pu qu'adapter les opérations déjà engagées. Ces opérations n'ont pas suffisamment rendu accessible le territoire métropolitain et ont parfois généré des formes urbaines et architecturales standardisées, laissant peu de place aux espaces verts et n'accordant pas suffisamment d'attentions aux espaces du quotidien. ■

Pour y remédier, Bordeaux Métropole entend s'engager dans un nouveau cycle d'aménagement en étant plus régulateur et coordonnateur des dynamiques de l'ensemble des acteurs de la construction, pour changer les manières de faire la métropole.

Métropole à FAIRE

Passer d'un cycle d'aménagement et de constructions portant sur les sites déjà urbanisés et les espaces de nature, à un cycle concentré uniquement sur les secteurs déjà artificialisés, c'est inévitablement changer, ou tout au moins, faire évoluer ses manières de faire.

Évoluer dans l'utilisation et la réutilisation de ce qui existe déjà, dans notre capacité, à travers tant d'injonctions contradictoires sur la fabrique de la ville, à établir une trajectoire qui construise du consensus.

Il s'agit aussi, face à des processus plus complexes, de développer notre aptitude à proposer un urbanisme plus souple et tactique.

FÉDÉRER

Fédérer, c'est pour Bordeaux Métropole, rassembler tous les acteurs de l'aménagement urbain autour d'un projet commun.

Dans cette optique, c'est considérer qu'il n'y a pas en matière d'urbanisme de dichotomie entre le projet métropolitain et celui de ses communes. Un urbanisme consensuel et régulateur est à construire avec elles, faisant apparaître clairement les sites de projet où les enjeux de construction seront priorisés (autour des axes de transport, dans les centres urbains) et les sites apaisés, où les droits à construire devront être plus adaptés à la réalité urbaine, paysagère et sociale des quartiers existants. Un projet gagnant / gagnant, par lequel la Métropole et les communes répondront aux incompréhensions générées par le seul prisme d'une ville dense.

Fédérer c'est pour Bordeaux Métropole, entraîner tous les professionnels de l'aménagement urbain et de la construction, architectes, paysagistes, bureaux d'études, promoteurs et bailleurs, dans une vision claire et partagée du projet de territoire métropolitain, après plusieurs années depuis 2020 marquées, par un ralentissement fort de la dynamique de construction et un recul majeur de l'activité professionnelle.

Offrir aux populations des villes qui leur ressemblent”

MICHEL LABARDIN, conseiller métropolitain délégué aux nouvelles formes urbaines et d'habitat, maire de Gradignan

En trois mots, les grands enjeux de l'aménagement métropolitain pour moi sont : développer, accueillir et préserver. Développer parce que notre intérêt est de continuer à aller de l'avant. Accueillir, signifie ne pas freiner l'attractivité. Préserver, enfin, parce que nos qualités environnementales et paysagères sont essentielles dans l'envie de vivre chez nous.

On doit se questionner partout sur les formes urbaines que l'on produit. Il est important que les nouveaux aménagements génèrent de l'acceptabilité des habitants présents et futurs. Se préoccuper aussi bien des formes, des densités, est indispensable dans le contexte du respect de l'économie d'espace. Mais on doit veiller à ne pas produire des formes urbaines disharmonieuses par rapport à l'identité des villes.

Je défends, pour ma part, le principe que chaque ville a son ADN, son identité, ses quartiers, ses références en matière de hauteur, de densité. Il faut que les villes aient la main sur les typologies qu'elles souhaitent produire. Notre engagement est d'offrir aux populations des villes qui leur ressemblent. Rien ne serait pire qu'une Métropole qui égalise, qui gomme et qui uniformise.

Dans un paysage des acteurs de l'aménagement qui s'est fortement ramifié depuis 10 ans, fédérer c'est aussi œuvrer avec l'ensemble des structures d'aménagement local, liées à différents degrés à Bordeaux Métropole (SPL La Fab, les SEM Incité et BMA, Aquitanis) et ses partenaires, (l'EPA Bordeaux Euratlantique, l'a'urba), pour s'appuyer sur une coopérative métropolitaine qui facilite une politique d'aménagement unifiée.

Fédérer, c'est enfin pour Bordeaux Métropole, faire adhérer les citoyens et plus généralement toutes les composantes de la société civile, des entreprises aux associations, à ce projet d'aménagement, de sa plus petite échelle d'expression, la réalisation d'une voie ou d'une place, aux grands documents stratégiques de notre collectivité, du plan climat au Plan Local d'Urbanisme. Cela nécessite de comprendre les nouveaux usages et d'écouter notamment celles et ceux qui vivent dans les quartiers ayant fait l'objet de projets urbains, pour réajuster ce qui ne répond pas à leurs besoins.

AMPLIFIER

Avoir la double ambition de ne plus artificialiser son territoire et conserver dans le même temps des capacités de construction importantes, c'est rechercher des possibilités de développement dans toutes les strates de la trame urbaine existante. Le besoin de préserver et d'augmenter les surfaces en pleine terre dans les secteurs artificialisés,

de retrouver des sols vivants, amène à réinterroger les formes urbaines génériques de la métropole bordelaise.

Par son programme de métropole amplifiée, Bordeaux Métropole s'engage dans cette voie, permettant au sens propre du mot d'augmenter le volume de l'existant, de faire évoluer la hauteur des constructions là où c'est possible, sans changer l'esprit d'un lieu ou le sens d'un paysage.

Cela passe, en particulier, par l'étude des possibilités de surélévation de bâtiments existants. Cette approche urbaine de proximité s'intéresse à l'ensemble des secteurs habités de la métropole, de la ville de pierre en cœur de métropole à tous les centres-villes et quartiers résidentiels, du parc public des bailleurs sociaux aux monopropriétés et copropriétés privées.

Cette approche ne réussira pas du jour au lendemain. L'urbanisation des dernières décennies sur Bordeaux Métropole fut intense et rapide et a sans doute en cela nourri des réticences ancrées dans la population.

Pour être au moins acceptées, les constructions nouvelles et cela quelle que soit leur densité, ont à tenir compte des différences de contexte urbain et être associées à des bénéfices tangibles : des logements bien conçus, des espaces publics propices à la vie de quartier et à la balade, une offre

d'équipements publics adaptée ou la possibilité d'accéder facilement à ceux disponibles dans le reste de la ville.

INTENSIFIER

Un immeuble de bureaux n'est occupé en moyenne que 30 % du temps, 20 % pour une école.

Comme d'autres grands territoires urbains, Bordeaux Métropole compte à foison les espaces et les bâtiments vides la majorité du temps. Afin d'intensifier l'utilisation de ce qui existe déjà, il convient de s'engager plus fortement dans une optimisation tant spatiale que temporelle de nos espaces urbanisés.

L'exemple le plus classique étant la place de village, pouvant servir alternativement de lieu de marché, de stationnement, de loisir ou d'événements festifs.

La démarche chronotopique n'est pas nouvelle, mais elle devient encore plus nécessaire. Dans un espace de développement désormais limité, chaque m² compte. Cette démarche déjà engagée par différentes communes, se traduit par l'utilisation des cours d'école en dehors du temps scolaire, comme de nouveaux lieux d'espaces publics au profit des habitant·e·s du quartier, encore plus lorsque les cours ont été végétalisées et



Le Bois fleuri, quartier fertile. Ensemble urbain à proximité du tramway associant logements, activités, atelier d'artistes pour intensifier la vie de quartier. Avenue de la Libération, Lormont. Aquitanis / Axanis / Bouygues Immobilier / Domofrance – TOA (maître d'ouvrage et maître d'œuvre).

qu'elles offrent des lieux d'apaisement et de rafraîchissement supplémentaires dans nos centres-villes. Elle peut se concrétiser également dans le développement des plages horaires d'utilisation d'un gymnase au profit de divers utilisateurs.

Elle invite à penser la ville comme plus malléable, plus prompte à répondre à la diversité des besoins de chacun dans les espaces-temps de plus en plus limités. Une

ville également qui en sortant le plus possible du cadre étroqué d'un lieu égale une fonction, devient plus complexe.

RECYCLER

Bordeaux Métropole s'est engagée depuis longtemps dans le recyclage des friches industrielles, ferroviaires et portuaires, des espaces commerciaux. Le projet d'aménagement entend encourager d'autres horizons du recyclage au cours des prochaines années.

Le recyclage des bâtiments est un de ces horizons, afin de leur donner plusieurs vies, de faciliter la transformation d'un bâtiment public, d'un immeuble de bureaux en logements, pour ajuster la demande à l'offre au gré des tendances et des besoins de notre société. Cette stratégie acte de fait que la démolition n'est pas la seule perspective de transformation profonde d'un îlot ou d'un quartier.

Le recyclage des biens et des matériaux provenant de déconstructions entre également pleinement dans cette stratégie. Il se déploie en particulier dans l'ouverture de plateformes comme la base du réemploi pilotée par la Fab à Mérignac en partenariat avec les Compagnons Bâtisseurs, ou celle dédiée aux constructions de l'opération d'intérêt national Bordeaux Euratlantique.



La Base du Réemploi, opération d'aménagement Marne-Soleil, avenue de la Somme, Mérignac.

Dans le même esprit, la démarche menée dans la zone d'activité Bordeaux Nord, dite Ziri, permet une mise en relation des entreprises pour mutualiser leurs commandes, leurs ressources humaines, pour que les déchets des unes soient les ressources des autres.

EXPÉRIMENTER

Les attentes vont vers un urbanisme plus souple, plus tactique, en capacité de proposer des phases d'aménagement réversibles, autorisant un véritable diagnostic usagers sur site et permettant plus facilement de se tromper, puis de recommencer.

L'expérimentation en 2020 d'une seule voie de circulation dans chaque sens sur une grande partie des boulevards pour donner la priorité sur l'autre voie aux bus et aux vélos, a permis de mesurer le degré d'appropriation fort du dispositif par les usagers et l'impact relatif sur le trafic automobile. Elle a servi de socle pour entériner cet aménagement.



Urbanisme transitoire dans l'ancien bâtiment de la Caisse des dépôts, avant l'engagement du projet de la Jallère, Bordeaux. Aquitanis – Plateau urbain.

Sortir des schémas établis, développer la prospective et l'usage éphémère des lieux sont indispensables pour oxygénérer la pensée urbaine, faciliter la prise de risque (mais quel risque au final ?), permettre de tester pour répondre au mieux aux besoins. À ce titre l'urbanisme transitoire est une autre forme encouragée dans le projet métropolitain.

Dans l'entre-deux des projets, il incarne pour Bordeaux Métropole et d'autres acteurs plusieurs avantages : agir contre le mal-logement, le sans-abrisme, offrir un lieu culturel et de partage accessible à tous, expérimenter des usages agricoles, commerciaux, avec des services de proximité solidaires...

Depuis 2023, sur l'ancien site de la Caisse des Dépôts à la Jallère, Aquitanis pilote, en partenariat avec la société Plateau urbain, un projet d'urbanisme transitoire sur plusieurs milliers de m² qui regroupe près d'une centaine de petites entreprises qui profitent de loyers très accessibles et d'un bâtiment parfaitement fonctionnel.



Ces projets d'occupation temporaire s'avèrent gagnant-gagnant pour le propriétaire comme pour la collectivité : ils permettent de sécuriser les lieux et nourrissent les réflexions sur les projets, leur programmation et aident à donner corps à l'identité future des quartiers.

Expérimenter, c'est enfin dans le cadre des nouveaux projets de construction, encourager des initiatives différentes face aux défis sociaux et environnementaux, comme c'est

Programme Inventons les boulevards du XXI^e siècle,
structure artistique, Bruit du Frigo, septembre 2023,
boulevard Antoine-Gautier, Bordeaux.

le cas avec les volumes capables de l'opération Brazza, qui permettent une évolution dans le temps d'un logement, au gré des capacités financières des ménages.

Les projets d'habitat participatifs offrent également une alternative à la production classique en mettant un peu plus au cœur du projet les besoins et les aspirations des habitant·e·s. ■

FOCUS

Nouvelles formes urbaines et d'habitat *Une architecture contextualisée pour une qualité d'habiter*

L'enjeu de sobriété et de développement concentré dans les secteurs déjà occupés, comme l'évolution des attentes et des besoins des habitant·e·s obligent à repenser les formes urbaines et l'habitat de demain.

Pour concilier une densité adaptée au contexte et des qualités résidentielles pour tous, l'ensemble des communes partage avec Bordeaux Métropole un socle commun de défis à relever :

- conserver des sols vivants afin qu'ils soient favorables à la biodiversité, végétalisés et qu'ils puissent participer au cycle de l'eau;
- concevoir un logement avec un espace de vie suffisant, une adaptation possible à l'évolution des besoins liés au cycle de la vie, une capacité à offrir des pièces communes comme des pièces intimes;
- favoriser dans l'opération et le quartier des espaces communs et des lieux propices à la rencontre des autres;
- déterminer la place des futur·e·s habitant·e·s et voisin·e·s, pour faire de chacun·e un acteur/défenseur du projet à venir;
- rechercher plus d'intensité et de proximité, en termes de services (commerces, équipements publics, nature...) et de lieux d'emplois;
- réaliser des rez-de-chaussée animés et des aménagements favorables à tout type de déplacements;
- atténuer les impacts sur le climat par des constructions éthiques (matériaux géosourcés et biosourcés) et esthétiques;
- concevoir des logements et des opérations d'aménagement qui prennent en compte les vulnérabilités du territoire (inondations, canicules, feux de forêts, retrait-gonflement des argiles, etc.).





À Parempuyre, dans la résidence

Le Hameau de Séléné, ce préau abrite un foyer qui permet aux résidents d'organiser à l'abri de la pluie, du soleil et du vent des moments de rencontre et d'échange.

Aquitania – agence Grau et UR
(maître d'ouvrage et maître d'œuvre).



À Floirac, la volumétrie de cet immeuble résulte de la disposition des balcons conçus avec les habitants et construits sur mesure.

Quartus – Pascal Gontier
(maître d'ouvrage et maître d'œuvre).

Cette ambition nécessite la mobilisation de tous les savoir-faire des acteurs locaux, pour tendre vers quelques principes simples, mais fondamentaux : assurer la pérennité des aménagements et des constructions, ainsi que leur fonctionnalité, renforcer le charme de ce qui est hérité, comme de ce qui est produit, trouver le bon rapport qualité prix et face à des modèles économiques contraignants, mettre la santé et le bien-être des occupants au cœur du processus de fabrication.



La cité de Beutre, où la conception architecturale sur mesure prend en compte les transformations réalisées par les habitants des lieux.
Rue des Palombes, Mérignac. Aquitanis – Christophe Hutin (maître d'ouvrage et maître d'œuvre).



Fonctionnel et simple. À partir d'orientations judicieusement choisies, des bâtiments où le climat intérieur est facilement contrôlé par les occupant·e·s. La résidence Naturae à Ambarès-et-Lagrave. Immobilière Sud Atlantique – Dauphins (maître d'ouvrage et maître d'œuvre).



Le domaine de Saint-Albe Castéra, un ensemble unifié par une volumétrie sagement composée où resserrements et ouvertures des constructions se combinent pour s'intégrer dans le paysage. Route de Canéjan, Gradignan. Nexity – Pepito mi Corazon (maître d'ouvrage et maître d'œuvre).



Opération le Petit Bruges, où le regroupement des voitures dans les premiers niveaux d'un seul immeuble laisse place à un paysage verdoyant. Lamotte promotion – paysagiste : Degré zéro et architecte : a+ samuel delmas (maître d'ouvrage et maîtres d'œuvre).



La résidence Novecento, où le recours à la pierre de taille massive de cet ensemble de 18 logements illustre comment le mode constructif de l'architecture vernaculaire locale peut répondre aux besoins contemporains. Avenue de Tivoli, Le Bouscat.

Verrechia – Atelier Cambium
(maître d'ouvrage et maître d'œuvre).

La résidence Ekko, dotée d'une façade sur rue forestière, où le jardin de derrière devient la façade sur rue. Groupe Launay – Duncan Lewis (maître d'ouvrage et maître d'œuvre).

5 programmes pour un nouveau cycle d'aménagement

Bordeaux Métropole est engagée, pour quelques années encore, dans la fin d'un cycle, celui des ressources foncières infinies et des programmes de construction pas suffisamment adaptés aux effets du changement climatiques. Ce contexte engage Bordeaux Métropole vers un nouveau projet d'aménagement métropolitain ambitieux et sobre à la fois, solidaire et respectueux du territoire.

Le projet d'aménagement métropolitain porte l'ambition d'un nouveau cycle d'aménagement qui renouvelle l'approche du territoire, et nuance son niveau d'intensité, selon la diversité des situations urbaines existantes.

Ce nouveau cycle d'aménagement se concrétise par la proposition de cinq programmes métropolitains à développer pour les prochaines décennies; cinq programmes, comme autant de déclinaisons territoriales du projet d'aménagement; des programmes qui réinterrogent le devenir des centres urbains et la manière de les renforcer, de les animer et de les adapter aux enjeux environnementaux actuels; des programmes qui explorent de nouveaux secteurs de développement, en entrée d'agglomération, autour des futures gares du RER métropolitain et à proximité des lignes actuelles et à venir du Bus express; des programmes qui intègrent l'aménagement des grands espaces naturels et agricoles métropolitains.

Ces programmes entendent rééquilibrer le développement de la métropole en tenant compte de la géographie et des vulnérabilités

du territoire, en préservant ses ressources, en conservant sa fonction d'accueil et en répondant aux besoins de la population. Ce nouveau cycle d'aménagement sera adossé à de méthodes et de nouveaux outils, dans le but de produire des quartiers décarbonés en s'appuyant sur les sols naturels et perméables, et en proposant une architecture aussi frugale que bioclimatique.

> RÉINVENTER LES PORTES MÉTROPOLITAINES

Chacun·e s'est un jour demandé en arrivant dans une grande métropole, en voiture ou en train, où « commençait la ville », à partir de quel moment allions-nous enfin voir les repères urbains traditionnels qui nous assurent que nous sommes arrivés à bon port.

Ces territoires de l'invisible constituent des portes métropolitaines ouvertes vers la ville constituée et vers les grands espaces naturels et agricoles, des portes entre le cœur de métropole et les communes périphériques, de part et d'autre de la ceinture de rocade, occupées par des grands espaces commerciaux, des zones d'activités, des hôtels, dans une organisation urbaine héritée de l'urbanisme fonctionnel du siècle dernier.

Ces portes métropolitaines, comme autant d'entrées de ville, constituent un urbanisme de réseaux dont les implantations furent guidées par l'accessibilité en voiture (voies rapides, échangeurs, etc.) et la disponibilité de vastes terrains en bordure de la ville.

Être plus inventifs, faire plus avec moins...”

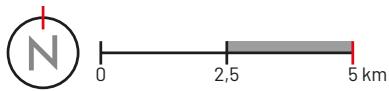
ANDRÉA KISS, vice-présidente de la Métropole chargée de l'aménagement urbain et naturel, maire du Haillan

« Arriver finalement à faire plus avec moins nous oblige à réfléchir complètement différemment de la manière dont on pratiquait l'aménagement jusque-là, en particulier en allant reconvertis des espaces déjà urbanisés ou déjà imperméabilisés... »

Plusieurs programmes métropolitains vont s'engager dans le cadre d'un incubateur des opérations d'aménagement : portes métropolitaines, futurs quartiers des gares RER, projets autour des lignes de bus express, centres urbains La façon de concilier aménagement et préservation de la nature, l'exploration des nouvelles formes urbaines possibles et le potentiel de surélévation seront au cœur des réflexions.

À travers ces programmes, rendre la densification acceptable, produire des logements accessibles et des quartiers que les habitants soient fiers d'habiter, se préparer au mieux aux bouleversements du dérèglement climatique, apparaissent comme autant de défis. « Il est indispensable, que nous soyons plus inventifs ! Arriver à répondre aux attentes, au moindre coût écologique et économique demande une vision à 360° de l'aménagement. »

Programmes pour un nouveau cycle d'aménagement métropolitain



Porte métropolitaine

- (1) Porte du Lac
- (2) Porte de l'aéroport
- (3) Porte Inno Campus
- (4) Porte Arcins Garonne
- (5) Porte Plaine Sud Garonne
- (6) Porte des Hauts de Garonne



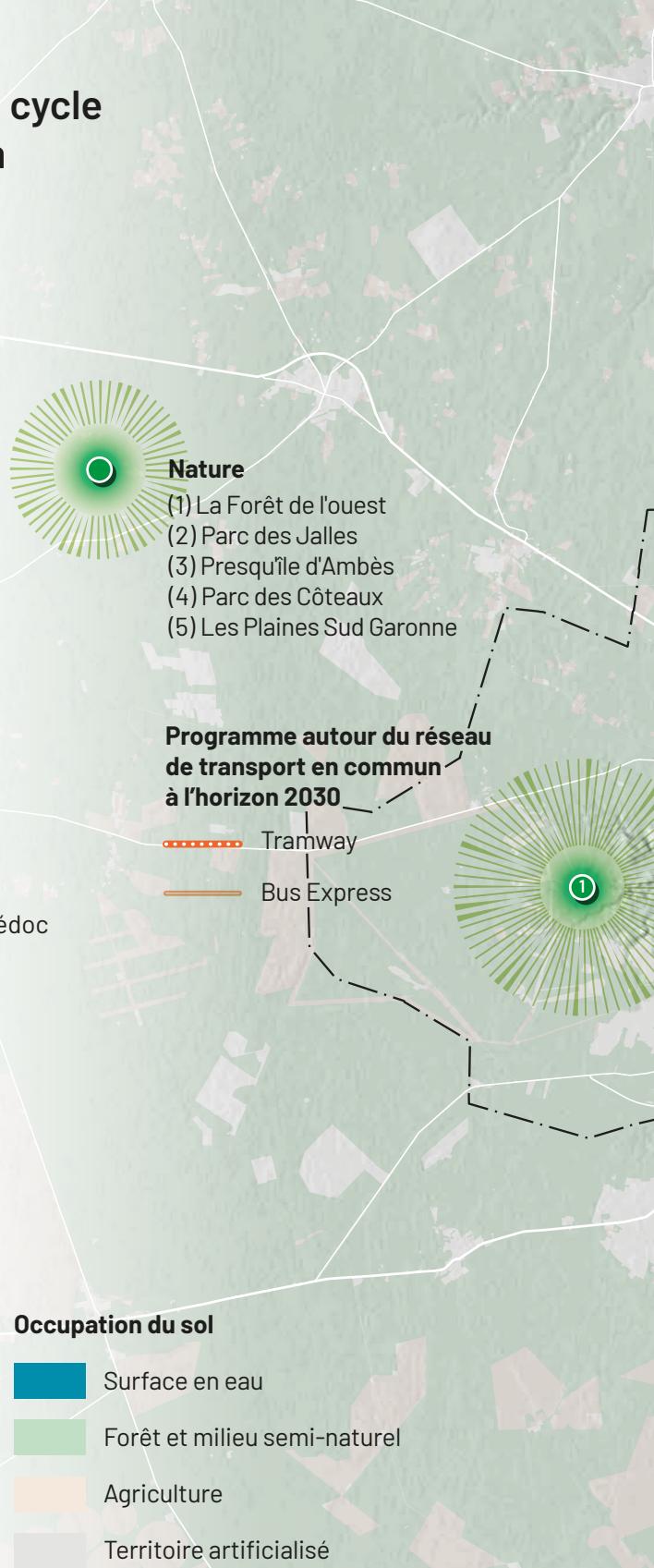
Gare RER

- (1) Gare de Parempuyre
- (2) Gare de Blanquefort
- (3) Gare de Bruges
- (4) Gare de Sainte-Germaine / Route du Médoc
- (5) Gare de Caudéran / AFPA
- (6) Gare d'Arlac
- (7) Gare de Pessac Alouette
- (8) Gare de la Médoquine
- (9) Gare de Villenave-d'Ornon
- (10) Gare de Carbon-Blanc / Sainte-Eulalie
- (11) Gare de Bassens - Centre bourg
- (12) Gare du Le Gorp/Lachaze
- (13) Gare de Lagrave

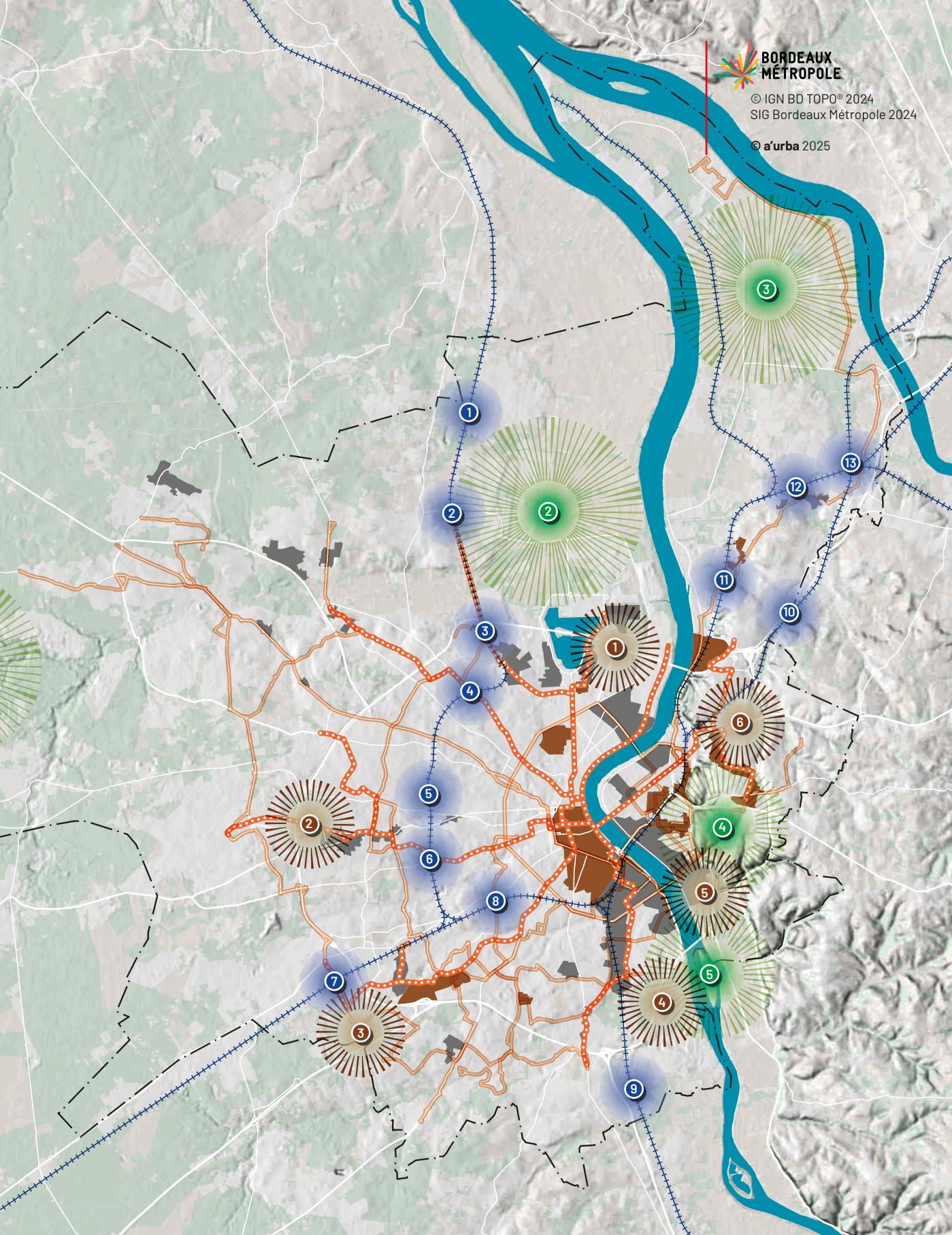
Principaux sites d'aménagement en cours (hors OIM)

Urbain

Renouvellement urbain



Note : le programme des centres urbains n'est ici pas représenté, par souci de lisibilité.



Les aménités urbaines y sont faibles et la nature, étouffée voire oubliée, a laissé place à de grands îlots de chaleur urbains. Jusqu'alors volontairement éloignées des centres urbains, elles ont vu se rapprocher d'autres fonctions urbaines, résidentielles en particulier, qui au fil du temps ont fait évoluer leur contexte urbain.

Largement occupées par un modèle économique et commercial en perte de vitesse, les portes métropolitaines offrent de nouvelles perspectives de développement pour la ville de demain. Elles n'appellent pas nécessairement une action publique d'aménagement directe, compte tenu de l'étendue des territoires et de la complexité foncière des zones commerciales.

En revanche, elles requièrent la définition d'un cadre stratégique cohérent et partagé, pour une approche ensemblière de l'aménagement, public et privé.

Pour illustrer, sur près de 1000 hectares, la porte métropolitaine du Lac concentre déjà une dizaine d'opérations (La Jallière, le parc des expositions-PEX, Bordeaux Lac, les boulevards, Daney, ZA Bordeaux Nord, etc.) pour lesquelles la question du pilotage global et de la mise en cohérence des actions engagées ou à venir est déterminante.



Les portes métropolitaines induisent une réflexion singulière, émergente ces dernières années au niveau national, que soutient l'État via l'Agence nationale de cohésion des territoires et les acteurs majeurs de l'immobilier, aménageurs, promoteurs nationaux ou bailleurs. Un sujet pour lequel Bordeaux Métropole mène une expérimentation unique en France sur Bordeaux Lac et depuis plusieurs années à Mérignac avec les opérations Soleil et Marne.

Tout en confortant comme sur ces deux opérations les fonctions commerciales et productives qui caractérisent ces espaces, mais en les optimisant et en les resserrant, les portes métropolitaines peuvent évoluer



Le site du futur quartier Jallère avec au second plan le lac et le parc des expositions, Bordeaux.

pour faire de ces lieux de transit de véritables séquences urbaines mixtes intégrant des fonctions d'échanges et d'intermodalités, des aménagements paysagers et de nouvelles formes urbaines et architecturales propres à faire naître une urbanité au sein de ces espaces.

De la porte du Lac, à celle des rives d'Arcins au Sud, le programme des portes métropolitaines, comprend plusieurs sites dont la mobilisation et la transformation restent un processus complexe et long. Il impliquera une action publique d'envergure et des partenariats forts avec les acteurs fonciers et de l'aménagement.

> CRÉER DES QUARTIERS DE GARE AUTOUR DU RER MÉTROPOLITAIN

Labelisé en 2024 comme l'un des premiers Services Express Régionaux Métropolitains (SERM) au niveau national, le projet de RER métropolitain est un cadre de coopération territoriale majeur à l'échelle girondine.

Il est aussi une opportunité puissante pour faire évoluer ces secteurs de gare élargis à leur environnement proche, de conforter leur intensité urbaine en s'appuyant sur les nouveaux flux de mobilité : il s'agira selon les cas, d'y renforcer les fonctions résidentielles et économiques, au sein d'espaces composés à ce jour d'emprises foncières très variées (friches SNCF, fonciers métropolitains et communaux, emprises commerciales, secteurs d'activité et résidentiels peu denses, etc.).

En 2025, Bordeaux Métropole compte 17 gares dans ce réseau avec des niveaux d'avancement des projets de développement variés. Autour de la gare Saint-Jean, de Cenon Pont-Rouge et Pessac centre, les programmes de construction sont achevés ou très largement engagés; d'autres gares sont déjà intégrées dans des périmètres de projet (Pessac Alouette et Talence Médoquine dans l'OIM Bordeaux Inno Campus), mais la plupart restent encore en phase d'études : Mérignac Arlac, Bassens, Ambarès La Grave,



**Le pôle d'échange multimodal
Sainte-Germaine en activité au
Bouscat et celui en travaux de
la Médoquine à Talence.**

Ambarès La Gorp, Bordeaux Caudéran, Sainte-Germaine au Bouscat et Bruges. À partir d'un programme d'aménagement confié à la Fab, ces gares et leur environnement proche seront aussi bien des lieux de vie que des lieux de travail, où seront développés des quartiers décarbonés.

Sur ces projets, il s'agit de cibler les fonciers à maîtriser par la puissance publique ou par

les opérateurs en utilisant les outils opérationnels appropriés (périmètres de prise en considération, zones d'aménagement différentes, déclaration d'utilité publique, droit de préemption urbain, action foncière, etc.). Cette action foncière se fera en parallèle des études nécessaires pour définir la vocation programmatique en favorisant notamment la mixité des usages (habitat, économique, collectif...).



Arrêt du bus express ligne G, place François Mitterrand, Le Haillan.

> CONSTRUIRE DANS LES CORRIDORS DE BUS EXPRESS

Depuis plus de vingt ans, comme en atteste le programme des 50 000 logements autour des transports en commun, la métropole de Bordeaux favorise l'urbanisation à proximité de ces axes pour faciliter la vie de ses habitants, mais aussi redonner une attractivité au cœur de l'agglomération comme aux quartiers traversés.

Aujourd'hui, la Métropole est confrontée au défi de poursuivre et d'actualiser cette stratégie métropolitaine urbanisme & transport en l'étendant aux 7 nouvelles lignes de Bus Express dont l'ouverture va s'échelonner de 2024 à 2028. Elles complètent et maillent le réseau de transports collectifs et pourront contribuer à créer de nouvelles centralités urbaines.

Les efforts entrepris par Bordeaux Métropole, pour faire des bus express un réseau performant vont dans ce sens. L'augmentation des fréquences de passages et l'adaptation du tracé à la configuration souvent très contraintes des lieux, par des voies réservées en site propre et un transit par des voies de circulation normales avec les autres véhicules en site partagé, doivent assurer une attractivité nouvelle aux quartiers traversés.

Le programme « Inventons les boulevards du XXI^e siècle » témoigne de cette nouvelle approche du lien entre nouvelle offre de mobilités et transformation urbaine incarnée par la circulaire des boulevards, ligne de bus express qui assurera la desserte de bout en bout du réseau des boulevards.

Le report modal attendu, les nouvelles dessertes offertes, les stations renouvelées sont les premiers leviers pour travailler sur un espace public apaisé, sur des nouvelles conditions d'attractivité pour le logement et les activités et ainsi contribuer à transformer cette infrastructure dont le changement d'usage est amorcé.

> FORTIFIER LES CENTRES URBAINS

Le projet d'aménagement métropolitain entend poursuivre la dynamique de revitalisation des centres-villes impulsée au début des années 2000, en l'élargissant à l'échelle des centres urbains, entendus comme les centres-villes, les centres bourgs et les centres de quartier, et ce pour tenir compte des enjeux contemporains.

Les centres urbains restent des lieux particulièrement dynamiques et animés indispensables à la vie communale, au cœur de l'animation urbaine de la métropole. Chacun des centres contribue, à sa manière, de Bordeaux à Parempuyre, de Martignas à Lormont, à structurer le territoire métropolitain et à renforcer son armature urbaine, dès lors que chaque centralité offre un niveau d'équipements, de commerces et de services de proximité suffisant.

Les centres urbains se prêtent donc naturellement à une forme d'intensification urbaine dont l'objet est avant tout de renforcer leur vitalité,

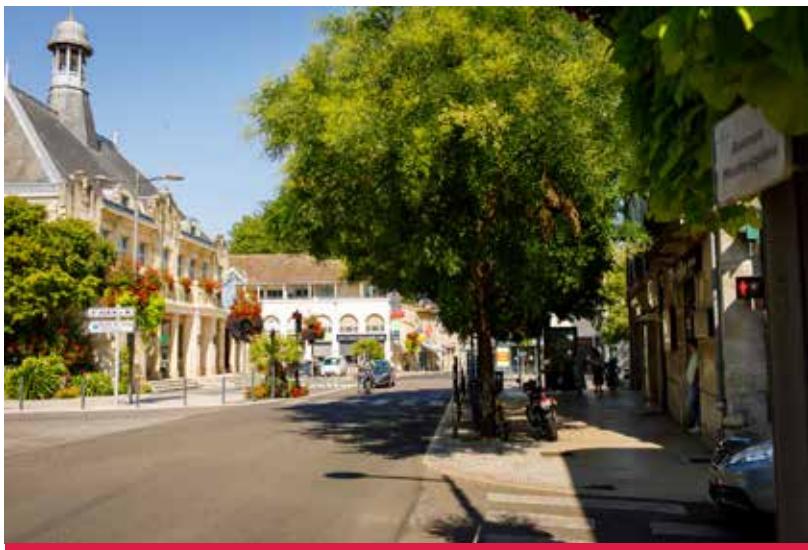
en accueillant potentiellement des habitant·e·s au plus près des commerces, des services et des transports, mais aussi de requalifier, voire réparer, le tissu ancien existant et de mettre en valeur le patrimoine remarquable. Ils constituent de fait des lieux stratégiques pour la vie locale restant au cœur de



La place Bernard Roumégoux, Gradignan.



Les Halles, cours de la Libération, Talence.



La mairie, avenue
Montesquieu, Saint-
Médard-en-Jalles.



Espaces publics
réalisés dans le
cadre de l'opération
d'aménagement
Route de Toulouse,
avenue du Maréchal
Leclerc, Villenave-
d'Ornon.



Fête de l'association
La Clé des chants,
Ambès.

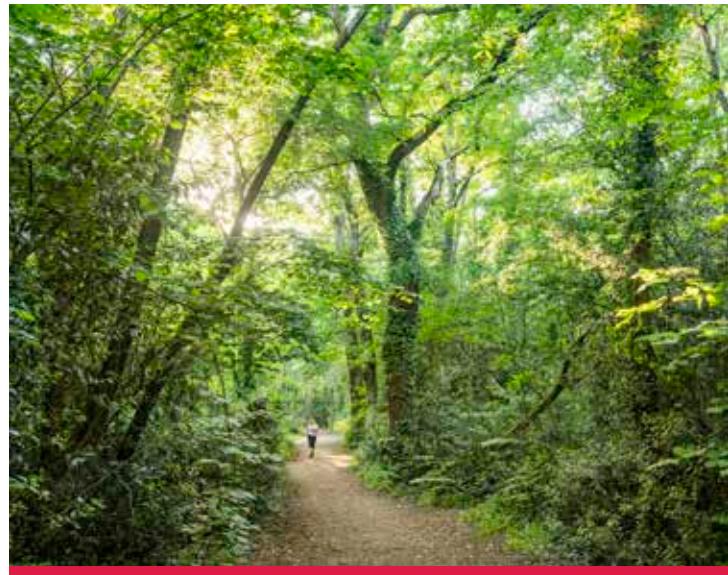
l'ADN de la coopération intercommunale. La politique d'aménagement métropolitaine s'y développe déjà largement avec plusieurs opérations emblématiques (Mérignac, Pessac, Gradignan, Ambès, Carbon-Blanc, etc.).

Ce programme s'inscrit dans la lignée de la politique communautaire des centres-villes des années 2000.

Il participe à adapter en particulier les centres urbains aux conséquences du réchauffement climatique, en déminéralisant l'espace public pour réduire les effets d'îlots de chaleur, en diminuant l'empreinte carbone du parc existant, par l'utilisation des énergies renouvelables et l'amélioration de sa performance énergétique.

> AMÉNAGER LES ESPACES DE NATURE

Alors qu'il représente un peu plus de la moitié du territoire métropolitain, les grands espaces de nature, d'agriculture et de forêt qui entourent l'espace urbanisé, ont rarement été l'objet d'une stratégie d'aménagement à part entière. La démarche « 55 000 hectares pour la nature », menée de 2012 à 2015, avait permis un certain nombre d'avancées, de prises de conscience, sans pour autant déclencher un ensemble de suites opérationnelles. Conçue comme le pendant de « 50 000 logements », elle visait plus à amortir, par et sur les espaces naturels,



La forêt communale du Taillan-Médoc.

l'impact des opérations d'aménagement, en renforçant son habitabilité.

Les enjeux portés par le projet d'aménagement métropolitain en matière de maintien de la biodiversité, d'adaptation au changement climatique, tout comme les conséquences sociales de la crise sanitaire du Covid en 2020, conduisent à reconsidérer l'importance de ces espaces dont certains sont urbanisables.

En témoigne par exemple l'attention accrue portée à la forêt qui, bien que couvrant plus du quart de la superficie de l'agglomération, est restée un quasi-impensé de l'action publique métropolitaine jusqu'aux grands incendies de 2022.





La plaine du Faisan constituée majoritairement de prairies et d'une lisière boisée qui termine le vaste ensemble du parc des Coteaux et annonce les marais de la presqu'île et ses grands espaces agricoles. Espace à fort intérêt écologique, il fait l'objet d'un plan de gestion raisonné afin de préserver sa faune et sa flore.



L'île d'Arcins, un écrin de verdure aux portes de la métropole, Latresne.

Partant de ces constats, Bordeaux Métropole intègre dans ces programmes pour l'aménagement de demain, une attention à ces grands territoires de nature. Le parti pris est d'identifier et d'intégrer, dans la stratégie globale, des territoires présentant à la fois des continuités naturelles à préserver ou à reconstituer, des enjeux écologiques, un degré important de vulnérabilité, des usages anthropiques et des acteurs impliqués dans des projets ayant trait à l'environnement.

Parmi ces territoires, deux sont d'ores et déjà organisés : celui du parc des Jalles qui fait l'objet depuis 2020 d'une Opération d'aménagement d'intérêt métropolitain portant sur 9 communes et environ 6 000 ha, fondée sur la valorisation des espaces de nature et d'agriculture, et celui, plus ancien du parc des Coteaux, organisé à partir d'une continuité de parcs et espaces naturels publics sur la rive droite, de Bassens à Floirac.

Pour les années à venir, Bordeaux Métropole souhaite intégrer 3 autres grands territoires dans ce programme. Parmi eux, figure celui de la presqu'île d'Ambès à partir de la notion de parc d'estuaire, valorisant une identité territoriale centrée sur les aménités agricoles et naturelles au sein d'un grand espace à vocation économique. Ensuite avec le territoire des plaines Sud Garonne, de Bouliac à Villenave-d'Ornon en passant par l'île d'Arçins, et celui, enfin, de la forêt de l'Ouest. Sur ce dernier, le morcellement des fonciers privés, la pression de l'urbanisation et le risque majeur d'incendie imposent une mobilisation concertée de tous les acteurs.

L'animation partenariale est un socle de ce programme sur les grands espaces de nature pour leur préservation et leur valorisation, voire pour leur aménagement. Des aménagements qui pourront être nécessaires à l'aune des vulnérabilités du territoire (inondations, incendies, mouvements de terrain, pollutions ou nuisances diverses), ou à l'inverse en mesurant les services qu'ils peuvent rendre à la métropole et à ses habitant·e·s (rafraîchissement, prévention des



Découverte des marais de Bruges (en bas à droite) et le parc de Majolan à Blanquefort (ci-dessus), tous deux au sein du parc des Jalles.

risques par des solutions fondées sur la nature, productions agricoles, loisirs...).

Bordeaux Métropole concentrera son action sur ces cinq grands territoires de nature afin de maintenir la richesse écologique, révéler les aménités environnementales, limiter la pression foncière et protéger contre les risques naturels. ■



FOCUS

Le programme de renouvellement urbain de Dravemont *Vivre mieux, vivre ensemble*

Situé à Floirac, le quartier Dravemont, peuplé par 2 450 habitant·e·s est un des projets emblématiques de la politique de renouvellement urbain de Bordeaux Métropole. Cette politique est l'un des axes majeurs de son projet d'aménagement, pilotée en partenariat très étroit avec les bailleurs sociaux, la commune et l'État, ce quartier bénéficiant officiellement du programme national de l'ANRU depuis 2020.

La priorité est donnée à l'amélioration du parc existant par des actions de réhabilitation lourdes engagées par les bailleurs et une diversification de l'offre de logements (le quartier compte 93 % de logements locatifs sociaux) qui s'opère par des programmes neufs.

Favoriser le développement d'activités économiques et l'emploi sur le quartier et plus généralement l'activité sur le quartier est un enjeu majeur. Dans ce but la proposition d'une nouvelle offre commerciale constitue une autre priorité du projet, en lieu et place de l'actuelle galerie commerciale, très dégradée, qui sera démolie, lorsque Bordeaux Métropole aura acquis l'ensemble des lots commerciaux.

L'attractivité retrouvée du quartier passera également par une recomposition de l'offre d'équipements publics existante pour créer les conditions d'une plus grande mixité. Un groupe scolaire a été inauguré dans ce sens en 2023. Un nouveau pôle culturelverra le jour autour de 2027, date prévue pour l'achèvement du projet d'ensemble. Ce pôle regroupera l'école de musique, de danse et des arts, la Fabrique Citoyenne, désormais Maison France Services, l'école des arts partagés, l'auditorium ainsi que des salles partagées à usage des structures du quartier.

À cela s'ajoute un réaménagement important des espaces publics visant à atténuer les ruptures entre l'Est et l'Ouest du quartier,

CHIFFRES CLÉS DU PROJET

- 689 logements**
- 105 nouveaux logements**
- 578 logements réhabilités**
- 50 logements démolis**
- 3 400 m² à vocation économique**
- 32 600 m² d'espaces publics réaménagés**

À Floirac, le square Joséphine Baker, au cœur du quartier Dravemont. Bordeaux Métropole – Atelier Ruelle (maître d'ouvrage et maître d'œuvre).



À Floirac, quartier Dravemont, des échanges au cœur du quartier et une mobilisation active des habitant·e·s.



en créant des cheminements favorables aux circulations douces, ainsi que l'aménagement de nouveaux lieux de centralité comme la place Joséphine Baker, inaugurée dès 2021 et dont le nom a été choisi par les habitant·e·s.

Leur implication est recherchée en mobilisant des supports variés : ateliers, balades urbaines, réunions publiques... Cette dimension participative est une volonté forte de la Métropole et la commune de Floirac, afin de gagner l'adhésion de toute la population, pour un projet qui bouleverse en profondeur leur espace vécu et leur quotidien.

Ouverte dès 2017, la « Maison des Initiatives », maison du projet de renouvellement urbain, implantée au cœur du quartier incarne cette ambition d'un lieu ressource pour toutes et tous du projet dans la durée.

FOCUS

Mérignac Marne-Soleil *Penser la ville, penser les sols*

Sur le cadran Ouest de la métropole bordelaise, les sites Marne et Soleil sont un héritage des zones commerciales d'entrée de ville du siècle dernier. Très imperméabilisés, ils constituent un vaste îlot de chaleur urbain, où la circulation et le stationnement automobile prédominent. L'arrivée du tramway sur le secteur Marne en 2007, puis étendue en 2023 vers l'aéroport de Bordeaux-Mérignac a engagé ces sites dans un processus de transformation urbaine.

La Fab y pilote 2 opérations d'aménagement depuis 2017 en s'appuyant sur plusieurs maîtres d'œuvre : sur Soleil, l'équipe LIST, Michel Desvignes Paysage et Alto Step et sur Marne, Martin Duplantier Architecte, Debarre et Cab Ingénierie.

Le projet urbain d'ensemble repose sur une densification libérant les sols tout en imbriquant commerces et logements. Dans une configuration architecturale et d'usages renouvelée, la puissance économique de la zone est préservée et adaptée aux exigences d'un quartier mixte et vivant. La gouvernance, fondée sur un dialogue entre collectivités et acteurs économiques, ouvre la voie à un renouvellement du modèle d'implantation commercial.

La renaturation du site s'accompagne d'une transformation profonde des espaces publics en introduisant de nouveaux parcours doux paysagers, la création d'une canopée végétale, la mise en œuvre d'une stratégie paysagère multistrate et le déploiement d'un réseau cohérent de parcs. Le projet transforme les sols, restaure leurs fonctions écosystémiques et utilise de nouveaux matériaux recyclés et biosourcés dans l'espace public.

Mérignac Marne Soleil anticipe les usages de demain et propose une transition urbaine ambitieuse, répllicable bien au-delà de son périmètre.



Espaces publics renouvelés et développement d'une offre de logements.



LE PROJET URBAIN MARNE-SOLEIL, C'EST...

■ UNE RENATURATION DES SOLS À GRANDE ÉCHELLE

Réduction de 90 % à 70 % des sols imperméabilisés

Plantation de plus de 10 000 arbres

Création de 3 parcs

■ UNE RÉGÉNÉRATION URBAINE

Une mixité programmatique avec 80 000 m² d'activités et équipements et 3 900 logements

Des espaces publics reconquis avec des mobilités douces

Une stratégie d'économie circulaire intégrant réemploi et recyclage



FOCUS

La porte métropolitaine du Lac Un territoire de développement de la ville de demain

Sur près de 1300 hectares au Nord de la métropole, principalement sur la commune de Bordeaux et plus marginalement sur Bruges, le territoire du Lac est né de larges marécages, transformés en zone urbaine au XX^e siècle.

Le plan d'urbanisme de ce grand espace fait de larges zones juxtaposées, encore visible aujourd'hui est dominé par de grands équipements métropolitains, en particulier le Lac, une grande zone commerciale et des hôtels, le parc des expositions et le Stade Atlantique. L'ensemble de ces fonctions en fait aujourd'hui, avec 1,4 millions de visiteurs chaque année dans la seule zone commerciale, la deuxième destination de la métropole après le centre-ville de Bordeaux.

Délimité au nord par le parc intercommunal des Jalles mais rattrapé progressivement par la ville au sud, ce territoire se transforme en profondeur depuis 15 ans avec l'arrivée du tramway et la création de plusieurs quartiers d'habitation, comme les Basins à flot, Ginko et le Tasta rejoignant celui des Aubiers, lui-même en rénovation.

À ces projets majeurs s'ajoutent d'autres programmes importants, du renouvellement du parc des expositions au développement du futur quartier Jallère, en passant par la restructuration de la zone d'activités Bordeaux Nord.

Pour ne pas affirmer une simple juxtaposition de ces projets et le caractère déjà très composite du secteur, Bordeaux Métropole ambitionne de faire de ce territoire sous l'appellation Porte métropolitaine du Lac,





Le boulevard Aliénor d'Aquitaine et la zone commerciale du Lac, Bordeaux.

une plateforme de développement pour la ville de demain, où la mise en cohérence des actions engagées ou à venir est déterminante.

La Porte métropolitaine du Lac fera l'objet comme 5 autres portes du territoire d'une consultation pour la réalisation d'un plan guide d'aménagement ouvrant un nouveau cycle d'aménagement pour Bordeaux Métropole. Un plan guide qui vise à concilier ville de proximité, ville active et ville de

transit, à faire de cet espace marqué par les infrastructures routières un lieu de couture urbaine et de continuité écologique, favorable au bien vivre métropolitain.

Ce plan guide à venir est, dans son incubation, puis sa mise en œuvre future une opportunité de réinterroger les méthodes, les pratiques et les outils d'aménagement métropolitain, en misant davantage sur l'instauration d'un dialogue public-privé maîtrisé que sur une intervention publique.

FOCUS

Le parc des Jalles *Aménager pour valoriser la biodiversité*

UNE VISION STRATÉGIQUE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le parc des Jalles s'inscrit dans une démarche proactive d'aménagement, structurant le développement urbain tout en pérennisant les équilibres écologiques. Face à la pression foncière et démographique, Bordeaux Métropole fait le choix de sanctuariser un vaste espace naturel et agricole, reconnaissant son rôle crucial dans la qualité de vie des habitant·e·s et la résilience du territoire.

Plus qu'un parc de loisirs ou un espace vert, c'est une zone multifonctionnelle étendue sur neuf communes intégrant agriculture, viticulture, maraîchage, et patrimoine historique. Cette intégration de diverses activités humaines témoigne d'une approche holistique de l'aménagement.

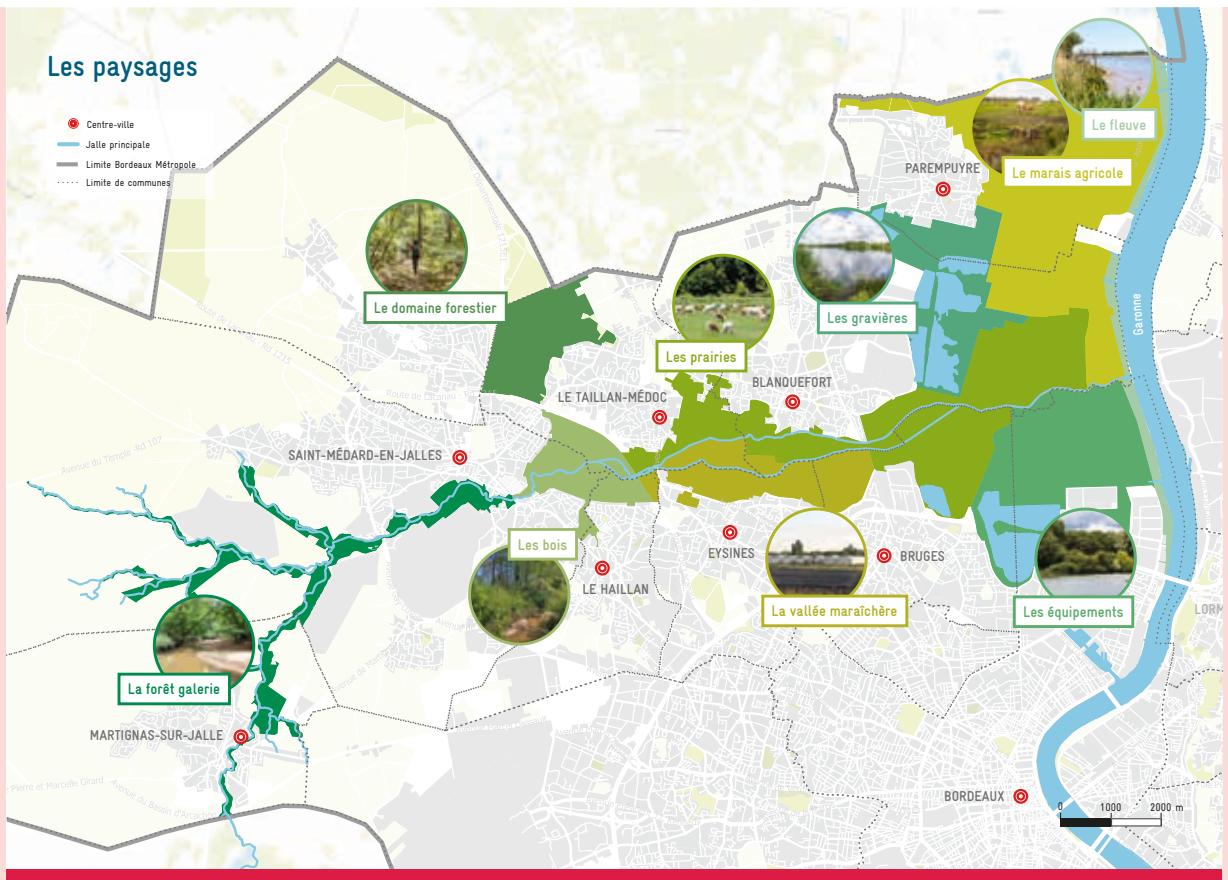
Le parc des Jalles, inauguré en septembre 2021 est une vaste opération d'aménagement, réconciliant urbanisation et préservation de la biodiversité. Avec 6 000 hectares, soit 10 % de la surface métropolitaine, il constitue un poumon vert et une zone tampon face à l'étalement urbain.

LA PRÉSÉRATION DE LA BIODIVERSITÉ COMME PILIER DE L'AMÉNAGEMENT

Plus de 60 % de sa superficie bénéficie de protections environnementales, dont 20 % sont classés Natura 2000. Cette dimension écologique n'est pas une contrainte, mais un axe structurant de l'aménagement. Elle se traduit par la mise en place de périmètres de protection pour les espèces rares et discrètes, et par la réalisation d'inventaires réguliers.



Champs à proximité de La Vacherie, Blanquefort.



UN AMÉNAGEMENT AU SERVICE DES USAGES ET DU BIEN-ÊTRE

Espace de protection, le parc des Jalles offre aussi des lieux de découverte. Les paysages variés – cours d'eau enserrés dans la forêt, plateaux forestiers, vallées maraîchères, berges de Garonne – invitent à l'exploration par des chemins de randonnée, des pistes cyclables et des points d'intérêt patrimoniaux (moulins, cabanes de maraîchers, fortresses, carrelets) proposés par Bordeaux Métropole, les communes et les associations partenaires.

DÉFIS ET PERSPECTIVES D'UNE OPÉRATION DURABLE

La gestion d'un territoire aussi vaste et divers nécessite une forte coordination entre les acteurs locaux, les agriculteurs, les associations et les gestionnaires d'espaces naturels. Le maintien de l'équilibre entre fréquentation du public et la quiétude des milieux naturels est un enjeu constant. L'avenir du parc des Jalles résidera dans son adaptation aux changements climatiques et aux besoins des populations, en restant fidèle à sa vocation première : être un modèle d'aménagement durable où la nature et l'homme coexistent harmonieusement.



De l'art de transformer un chantier en acte culturel

Fondatrice de l'agence bordelaise Compagnie architecture, Chloé Bodart aime à pratiquer une architecture qui conçoit et construit autrement. Au menu : chantiers vivants, réemploi, collaborations artistiques et implication des futurs usagers...

La construction du très innovant groupe scolaire Frida Kahlo à Bruges, un temps présenté comme l'école la plus écolo de France, c'était elle; la rénovation-extension de la salle de musiques actuelles du Krakatoa, à Mérignac, c'est elle; la réhabilitation-extension de la Manufacture CDCN, à Bordeaux, encore elle; la restructuration et l'extension du groupe scolaire Georges Leygues, à Pessac, toujours elle... Installée à Bordeaux dans une ancienne

imprimerie réhabilitée, l'agence Compagnie architecture a fait sa spécialité des projets publics avec une préférence joyeuse pour les bâtiments à destination culturelle ou d'enseignement. Associée à Jules Eymard après avoir débuté à Paris aux côtés de Patrick Bouchain, Chloé Bodart y développe, avec une quinzaine de collaborateur-trice-s, une approche singulière qui promeut le partage, la dimension humaine et réemploi.

« Le premier acte, analyse l'architecte, est de privilégier largement la réhabilitation, donc le réemploi de bâtiments existants. Nous travaillons à partir de ce qu'on appelle le déjà-là : c'est-à-dire le déjà-là bâti, mais aussi le déjà-là paysagé, et bien sûr le déjà-là humain. Nous aimons mener nos projets avec des processus particuliers grâce auxquels, quelle que soit la destination des ouvrages, une grande attention est portée à la maîtrise d'usage, donc aux futurs utilisateurs. »

Dans l'architecture à échelle humaine largement défendue par l'agence, l'implication des futurs usagers à tous les stades des projets peut prendre différentes formes.

Opéré en site occupé, le remaniement de l'école Georges Leygues, par exemple, a donné lieu à de multiples interventions non seulement au moment des études préalables, mais aussi au cours du chantier. Une permanence architecturale a été mise en place *in situ* impliquant la présence quotidienne d'une architecte et la possibilité de découvrir une maquette grand format. Des visites et des ateliers ont été organisés réunissant tous les usagers, une gazette du chantier a été

réalisée pour les enfants et les enseignants... Autant de propositions qui permettent à la fois à l'agence de mieux prendre en compte l'expertise d'usage et à ceux et celles à qui sont destinés les projets de se les approprier. La même logique d'implication préside à l'organisation d'événements culturels et de collaborations artistiques pendant les chantiers.

« Sur le projet du Krakatoa, raconte Chloé Bodart, nous travaillons ainsi avec l'artiste Olivier Crouzel. Plusieurs temps forts mêlant projections d'images et concerts ponctuent l'avancée des travaux jusqu'au printemps 2026. Le temps long du chantier est utilisé pour ouvrir l'imaginaire et créer des événements collectifs festifs. »

La dimension humaine et culturelle au sens premier semble toujours au cœur de l'approche de l'agence Compagnie architecture. Y compris bien sûr, dans les projets d'urbanisme.

« Nous réfléchissons toujours aux processus d'activation de commun dans la fabrication de la ville, confie l'architecte qui se plaît à associer des compagnies artistiques au développement des projets. Cela permet d'apporter un regard décalé dans les phases d'aménagement urbain, d'amener des questionnements. Et ça offre une tout autre expérience des chantiers qui deviennent des moments de vie, des événements festifs, joyeux et riches! »



« Il y a beaucoup à faire dans la ville périurbaine »

Pour Claire Gilot, paysagiste conceptrice diplômée de l'École du Paysage de Versailles, fondatrice et co-directrice avec Guillaume Lomp de l'agence Exit paysagistes associés et enseignante à l'École d'Architecture et de Paysage de Bordeaux, le travail sur les espaces périurbains est un des grands enjeux de l'aménagement métropolitain de demain.

Installée à Bordeaux depuis 2011, impliquée dans de nombreux projets d'envergure sur le territoire métropolitain (Berges de Garonne avec l'EPA Bordeaux Euratlantique, 55 000 hectares pour la nature, 1 million d'arbres sur le pôle territorial Ouest, renouvellement urbain du quartier Carriet à Lormont, parc du Grand Parc à Bordeaux...), Claire Gilot a vu évoluer au fil des années la question du paysage en milieu urbain.

« Avec les enjeux contemporains vis-à-vis du contexte de crises multiples (sanitaire, climatique, écologique), ce sujet, analyse-t-elle, est devenu particulièrement d'actualité. »

Bordeaux est à ses yeux un bel exemple de ce qui s'est passé dans de nombreuses métropoles.

« Depuis la fin du siècle dernier, on a vu les villes centres remettre en valeur leur situation géographique, renouer avec des éléments fondateurs (ici le fleuve, notamment) auxquels elles avaient tourné le dos. Les aménagements opérés en ont refait des espaces communs, un espace public de désir et de représentation de la ville. »

Les nouveaux enjeux ont depuis changé la grille de lecture.

« On réinterroge aujourd'hui, poursuit Claire Gilot, la façon dont on a fait ces requalifications. On cherche les meilleures solutions pour proposer des centres urbains denses mais surtout vivables, notamment avec des processus de végétalisation. »

S'il est quasi universel, l'enjeu ne se pose pour autant pas de la même manière partout, entre la ville centre et la ville périurbaine.

« La ville périurbaine, souligne encore la paysagiste, entre les cours et la rocade, avec ses vastes entités monospécifiques de tissus pavillonnaires, industriels ou commerciaux, ses franges naturelles ou agricoles

grignotées dans une logique d'opportunité, s'est développée essentiellement avec les ressorts de l'automobile. Elle est beaucoup moins dense, mais au moins aussi imperméabilisée que le centre. Les rivières y ont été canalisées, la géographie effacée. Il y a une grande plus-value à apporter dans ces espaces souvent banalisés et dégradés, en développant des visions stratégiques construites dans la durée, avec le paysage pensé en amont, comme socle du projet de territoire, comme condition de la densité, comme une réponse au rapport ville-nature à réinventer et comme horizon de la ville contemporaine durable. »

La force des paysagistes, est convaincue Claire Gilot, est de savoir apporter un regard transversal; une vision à la fois très resserré pour répondre aux enjeux des sites sur lesquels ils travaillent et très élargie géographiquement, spatialement, mais aussi temporellement.

« On nous attend souvent sur un parc, un jardin, un espace public à réaménager... Mais il y a beaucoup à faire dans la ville périurbaine ! La Métropole a d'ailleurs mobilisé le paysagiste Michel Péna pour réfléchir spécifiquement à cette couronne périurbaine, avec un plan paysage fabriquant une armature assez forte pour redonner une vraie lecture et une vraie identité à toute cette ville. Il y a dans ces espaces, en tout cas, beaucoup de place pour travailler sur les enjeux de nature en ville (usages, rafraîchissement, biodiversité...) que tout le monde partage désormais. »



Relier les quartiers entre eux, travailler en partenariat, ouvrir le champ des possibles

Pour Valérie Lasek, arrivée en 2021 à la tête de l'Établissement Public d'Aménagement de l'OIN (Opération d'intérêt national) Bordeaux Euratlantique, travailler en confiance et intégrer les quartiers nouveaux dans un continuum sont deux grands enjeux de la réussite des projets d'aménagement.

À cheval sur trois communes, deux rives du fleuve et une douzaine de quartiers, la deuxième plus grande opération d'aménagement urbain et de développement économique, après celle du Grand Paris, se poursuit entre Bordeaux, Floirac et Bègles. Rallongée de dix ans et de 150 millions d'euros, elle a fait l'objet d'un nouveau protocole partenarial en 2024.

La feuille de route de Bordeaux Euratlantique a été réorientée avant la poursuite du projet. Les enjeux d'aménagement auraient-ils évolué depuis le lancement de l'opération ?

Oui et non. Du point de vue quantitatif, les projections confirment les tendances qui étaient déjà à l'œuvre, avec notamment un

enjeu toujours prioritaire, de produire du logement abordable. Du point de vue qualitatif, en revanche, le contexte global a beaucoup bougé. Une attention plus forte s'est imposée à l'adaptation au changement climatique et à la nécessité de composer avec des risques nouveaux majeurs. On a évidemment toujours su qu'on était à proximité de la Garonne, mais on doit tenir compte aujourd'hui des risques hydrauliques de manière beaucoup plus précise. C'est tout le charme des projets qui s'inscrivent sur le long terme : ils doivent être adaptables pour pouvoir intégrer les nouveaux paramètres, les priorités qui se font jour.

Les futurs projets d'Euratlantique vont aussi connaître une nouvelle manière de travailler ?

En effet. Le renouvellement de l'exécutif bordelais a coïncidé avec la phase de bilan. Nous avons eu la chance de pouvoir réaligner tous les partenaires autour des intentions et des modalités d'intervention. Le but est toujours le même : réussir le mieux possible cette opération de renouvellement urbain sur des friches industrielles ferroviaires au cœur de la métropole. Mais le bilan de mi-parcours pointait à la fois ce qui peut être enthousiasmant et ce qui peut être déroutant pour les habitants en matière d'acceptabilité. C'est quelque chose qu'on n'avait sans doute pas assez mesuré, et qui a été prégnant lors de la crise Covid, quand le dialogue citoyen a été suspendu. Le cadre de vie, c'est ce à quoi tiennent les gens. C'est dans l'idée de se reconnecter avec la raison d'être de

l'aménagement qu'on a changé notre manière de travailler les futurs projets. Le travail partenarial a été renforcé avec Bordeaux Métropole et avec chacune des villes. Nous avons également redynamisé la concertation et la participation du public pour travailler plus étroitement avec les habitant·e·s.

Créer du lien, des continuités reste un enjeu important d'aménagement...

Bien sûr. Sur la partie visible de la transformation nous avons porté une grande attention aux frontières du territoire. La gare en était une. Ce qui se passait côté Belcier, relevait presque d'un autre monde. Il a fallu travailler à rendre la gare perméable. Ensuite, il y a la Garonne. Il fallait inviter Bordeaux à considérer différemment sa carte mentale et poursuivre la reconquête de la rive droite. La frontière suivante était marquée par ligne du TGV à Floirac. Le mouvement fort va consister à désenclaver le secteur de la Souys en le raccordant à travers une trémie sous les voies ferrées. Nous reviendrons ensuite rive gauche pour travailler le secteur béglaïs et prolonger le cœur de métropole jusqu'à Bègles. Notre métier consiste vraiment à relier les quartiers entre eux, ouvrir le champ des possibles et intégrer les quartiers nouveaux dans un continuum.

ORIANE HOMMET ET AURÉLIE HÉRAUT



Les voies de développement d'une filière métropolitaine du réemploi

Capter des ressources plutôt que des déchets, limiter le coût carbone, développer le recours aux matériaux vertueux, faire naître des écosystèmes... La Métropole explore par différents biais les perspectives du réemploi. Focus avec Oriane Hommet, cheffe de projet Économie circulaire au GPV (Grand projet de ville) Rive Droite et Aurélie Héraut, directrice de projet à La Fab.

Oriane Hommet : Groupement d'intérêt public, le GPV réunit les villes de Bassens, Lormont, Floirac et Cenon, et Bordeaux Métropole. Nous menons, depuis 5 ans, une mission d'animation territoriale autour de l'économie circulaire appliquée aux enjeux du bâtiment avec un focus spécial sur le réemploi des matériaux du BTP, co-financée par la Région, l'ADEME et la Métropole. Le but est d'arriver à capter des ressources

plutôt que des déchets sur les opérations de déconstruction et de parvenir à les transformer, soit en valorisation, soit en réutilisation, ou mieux en réemploi. Les matériaux et les équipements peuvent être réinsufflés dans les opérations de construction ou de réhabilitation des différents maîtres d'ouvrage que sont La Fab, la Métropole, les bailleurs, etc.

Aurélie Héraut : La Fab, qui est l'aménageur de Bordeaux Métropole et de ses communes a mis en place une démarche systématique de réemploi des matériaux de construction à l'échelle de ses sites de projet avec l'appui du collectif Cancan. D'une part, nous organisons la collecte des matériaux sur les chantiers de déconstruction/démolition et de l'autre, en tant qu'aménageur, nous prescrivons le réemploi à hauteur de 5 % du coût total des constructions. Une plateforme numérique nommée Refair a été ouverte, en 2024, à tous les acteurs du territoire souhaitant mettre leurs ressources en ligne.

La Fab a, par ailleurs, été maître d'ouvrage de la réhabilitation d'un local commercial de 1500 m², sur un foncier mis à disposition par Bordeaux Métropole, pour la création d'une plateforme de réemploi des matériaux de construction, La Base du Réemploi, à Mérignac Soleil. Elle accueille des acteurs de l'ESS qui déclinent toutes les activités couvrant le processus de réemploi, de la déconstruction sélective, au reconditionnement, en passant par la vente, le stockage, la conception de projets et des chantiers d'insertion intégrant des matériaux de réemploi. C'est également un lieu vitrine de sensibilisation et formation sur les sujets de l'économie circulaire.

Oriane Hommet : Sur le territoire du GPV, cinq opérations de rénovation urbaine sont en cours. Des bâtiments et des espaces publics sont déconstruits, réhabilités, reconstruits. Le GPV plaide la cause des matériaux de réemploi auprès des maîtres d'ouvrage. Nous leur proposons d'aller plus loin que les réglementations. Nous faisons réaliser des diagnostics-ressources, financés par l'ADEME pour inventorier, caractériser et trouver des exutoires aux matériaux et ainsi prolonger leur utilisation.

Nous déployons également un important volet de transmission et de partage d'expérience à partir des chantiers pilotes. Nous travaillons avec les aménageurs, bailleurs, dont certains ont déjà beaucoup investi ces champs, mais aussi avec les architectes, les paysagistes, les entreprises ou artisans concernés, via des cycles de conférences, des ateliers techniques, des visites apprénantes d'opérations démonstratives... dans l'objectif de faire essaimer les pratiques, puis de les généraliser.

Aurélie Héraut : Il y a beaucoup à faire et beaucoup à espérer, du développement d'une filière réemploi structurée. Les bénéfices ne se mesurent pas seulement en termes de bilan carbone, mais aussi d'emploi local. Le cadre législatif n'étant, pour le moment qu'incitatif (notamment par le biais de la RE2020 et les diagnostics PEMD), il est important que les acteurs publics se mobilisent à l'échelle territoriale pour supporter les actions qui permettent le développement de la filière.



La Plaine Brunch Festival,
Martignas-sur-Jalle.





Festival l'Échappée belle, Blanquefort.

EXPRESSIONS POLITIQUES

Quels sont selon vous les principaux enjeux qui doivent guider l'action métropolitaine dans le domaine de l'aménagement pour les prochaines années ?

Groupe des élu·e·s socialistes et apparentés

Dans les années qui viennent, l'aménagement devra continuer à être au service d'un objectif simple mais essentiel : permettre à chacun·e de bien vivre dans la métropole, quel que soit son lieu de résidence ou ses moyens. Après la croissance des 20 dernières années, il faut ouvrir un nouveau cycle de développement qui repositionne la métropole au sein des territoires qui l'environt et qui trouve un équilibre plus porteur entre sa grande attractivité et la prise en compte des vulnérabilités climatiques, économiques ou humaines.

Cela suppose de répondre à l'urgence sociale en produisant plus de logements accessibles, en pensant les équipements publics au plus près des besoins, en facilitant les mobilités du quotidien, en préservant les

- terres naturelles et agricoles, en adaptant la ville aux dérèglements climatiques, et en intégrant la nature dans tous les projets.
 - Il faudra faire mieux avec l'existant, repenser les usages, accompagner les transitions sans creuser les inégalités et sans exclure.
 - Et surtout, continuer à agir avec les communes, les habitant·e·s, et l'ensemble des acteurs locaux.
 - L'aménagement ne doit pas être une affaire d'experts : c'est un outil pour construire du commun, pour relier les territoires entre eux, et pour améliorer concrètement la vie des gens.
 - En somme, faire de l'aménagement un moteur de solidarité, de justice et d'espoir à l'échelle métropolitaine.

Groupe Écologie et Solidarités

- Face aux bouleversements écologiques et sociaux, l'aménagement du territoire métropolitain ne peut plus suivre les mêmes logiques qu'hier. Il doit devenir un acte de soin : soin porté aux paysages, aux communs, au vivant, mais aussi aux formes de vie urbaines, aux liens sociaux et à la santé.
 - Les enjeux majeurs sont clairs : bifurquer vers un modèle de développement sobre en foncier, en énergie, en carbone, en infrastructures. Cela suppose de limiter l'étalement, de réinvestir les centralités, de densifier intelligemment, de renaturer les sols urbains, d'habiter autrement les friches, de préserver les espaces naturels et agricoles, d'accompagner la transformation des zones

d'activités, et de garantir à chacun un accès digne au logement, aux services, à la nature. Dans cette transition, la nature devient infrastructure, la proximité devient résilience, la coopération territoriale devient condition. L'aménagement doit composer avec la finitude des ressources tout en préservant la qualité de vie pour les habitants.

Bordeaux Métropole doit incarner cette vision et s'en donner les moyens : planifier sobrement, équiper intelligemment, réparer écologiquement, régénérer les sols, prioriser l'existant, écouter démocratiquement. C'est ainsi qu'elle restera désirable, résiliente, vivante.

A horizontal row of 20 small green dots, evenly spaced, used as a decorative element at the bottom of the page.

Groupe communiste

Le droit au logement pour tous.

Une Métropole à vivre, c'est un endroit où tout le monde peut y vivre. Et pour cela, il faudrait disposer d'un logement digne, abordable et éco-responsable, ce qui devrait être un droit inaliénable.

Or, nous sommes confrontés à une crise profonde du logement social qui s'amplifie, tant par l'évolution démographique et sociologique que par le sous-investissement de l'État : 15 milliards € d'économie dans le secteur.

Depuis 2017, l'État s'applique à détricoter le logement social, déclare la guerre à la loi SRU.

Or, pour répondre aux besoins en logements sociaux, éviter la ghettoïsation et s'affranchir de la pression foncière et immobilière,

- il faut que l'État soit au rendez-vous en réorientant l'argent public vers la construction publique. La Métropole a fait le choix politique fort d'aider à la production de logements sociaux, 3000 en 2024, là où l'État fait le choix de l'abandon. Mais le compte n'y est pas. La Métropole ne peut pas être seule à porter l'effort. Les aides à la pierre de l'État doivent être réévaluées à la hauteur des besoins.
 - Avancer finement sur les besoins en logements sociaux par ville, par quartier, quels types de logements nécessite que la Métropole se dote d'un observatoire du logement social, outil essentiel pour l'aide à la décision. Il permettrait d'assurer les connaissances fines des besoins et faciliterait les échanges entre les différents acteurs.

• Groupe Métropole Commune(s)

- Le Groupe Métropole Commune(s), dans le contexte préélectoral des municipales 2026, ne souhaite pas s'exprimer dans ces colonnes.

- Groupe Renouveau Bordeaux
- Métropole

- L'aménagement métropolitain doit changer d'échelle et de méthode. Un territoire n'est pas un stock d'espaces à consommer, mais un bien commun que nous avons la responsabilité d'enrichir et de transmettre.

Penser son avenir conduit naturellement à interroger le rôle des infrastructures, qui façonnent les usages d'aujourd'hui et conditionnent ceux de demain, ce qui implique de ne pas renoncer à répondre aux besoins d'infrastructures, et notamment à construire des réseaux routiers capables d'évoluer et de s'adapter aux mobilités futures.

Mais la résilience d'un territoire repose tout autant sur la qualité du cadre de vie qu'il offre : un équilibre entre accès au logement, mobilités diversifiées, services de proximité et espaces partagés, qui nourrissent le quotidien et la cohésion sociale.

La révision du PLU constitue à cet égard une occasion précieuse d'engager ce débat avec les citoyen·ne·s, en particulier sur l'acceptabilité de la densité, les formes urbaines et les conditions d'une ville durable et désirable.

Les défis qui se posent aujourd'hui dépassent de loin les limites des 28 communes. Qu'il s'agisse de mobilités, de gestion de l'eau, des déchets, de l'énergie ou d'adaptation climatique, ces enjeux relèvent désormais de l'échelle départementale, à commencer par celui des transports, qui exige de mutualiser les moyens, de renforcer les coopérations et de repenser la gouvernance.

À l'heure des transitions, penser « Bordeaux en grand » n'est plus une option : c'est une nécessité.

Philippe Poutou

- Nous sommes sur un véritable désaccord
- politique, avec la gauche au pouvoir comme
- avec la droite, lesquelles d'ailleurs coo-
- pèrent bien au sein de l'instance, en bons
- gestionnaires du système. Nous sommes
- opposé·e·s à la métropolisation, cette
- mise en pratique des logiques libérales qui
- concentrent richesses, activités et emplois,
- qui densifient la population sur une zone
- géographique donnée... Alors qu'autour de
- la métropole, ce sont des désertifications,
- des appauvrissements, des inégalités so-
- ciales qui persistent et s'amplifient. Au
- cœur de la métropole, il y a des habitant·e·s
- oublié·e·s et opprimé·e·s car les pouvoirs
- politiques et économiques se concentrent
- entre les mains des plus riches, des classes
- dominantes au détriment de la démocra-
- tie locale, au détriment des classes popu-
- laires. De plus, ces politiques capitalistes
- de concentration, qui revendiquent des
- objectifs d'attractivité et de rayonnement,
- favorisent la concurrence entre les grandes
- villes, les métropoles, principe de base du
- capitalisme destructeur. Tout cela a des
- conséquences néfastes sur le plan social
- mais aussi sur le plan environnemental. Les
- métropoles sont des sources de pollution,
- de gaspillages de tout, d'énergie notam-
- ment, étant responsables pour une part
- importante du réchauffement climatique.
- Nous défendons des logiques inverses, an-
- ticapitalistes, contre la marchandisation,
- pour la socialisation et les services publics
- de proximité, la démocratie directe, le pou-
- voir et l'autogestion des habitant·e·s.





EN CONCLUSION

Rendez-vous à Bordeaux Métropole

Amandine Fournié, Sacha Duperret, Cassandra Nossein, Jean-Baptiste Martial, Emma Beaujean et Juliana Lusuamu, membres du C2D

Arrivés de Bordeaux Bastide ou du centre, de Villenave-d'Ornon, Parempuyre ou Langorran; âgés de 22 à 34 ans, Amandine, Sacha, Cassandra, Jean-Baptiste, Emma et Juliana se retrouvent régulièrement pour porter la voix de la jeunesse au sein du Conseil de Développement Durable. Regards croisés sur leur place de citoyens-acteurs de la métropole.

Ceux qui prétendent que « les jeunes » se désintéressent de la politique, de l'avenir ou du bien commun, devraient faire un tour vers 18 h, un soir de réunion du C2D dans l'hôtel de la Métropole bientôt désert, même un premier jour chaud de printemps, à l'heure où les terrasses s'emplissent en ville ! Ils y trouveraient Amandine, Juliana, Sacha, Emma, Cassandra et Jean-Baptiste, quelques-uns des plus jeunes membres de l'instance de consultation citoyenne de Bordeaux Métropole, sans doute en pleine discussion animée sur les enjeux de la transition écologique, l'intelligence artificielle, la vie des extra-métropolitains, les perspectives d'emploi, la santé mentale, l'essoufflement – ou pas – des modes de participation et les façons de réduire les fractures du territoire [...]. Si les motifs de leur engagement au Conseil de Développement Durable semblent varier sensiblement (l'une évoquant un simple « pourquoi pas ? », les autres, un alignement avec leur orientation professionnelle, voire un besoin de sens à leur vie), les rassemblent une forme aiguë de curiosité, un désir d'appréhender la complexité de la chose publique, de faire entendre les voix dans toute leur diversité et une croyance certaine dans les bienfaits de l'intelligence collective.

Ce qui les a conduits à intégrer l'instance métropolitaine ressemble à une inclination pour le sens commun et un esprit d'ouverture : « participer à la vie publique sans être engagé politiquement », au sens partisan du terme; « aborder une variété de sujets plus large que dans le cadre d'une association dont l'objet est souvent mono-thématisique »; approcher « la bulle où se prennent concrètement les décisions », faire le lien entre élus et citoyens...

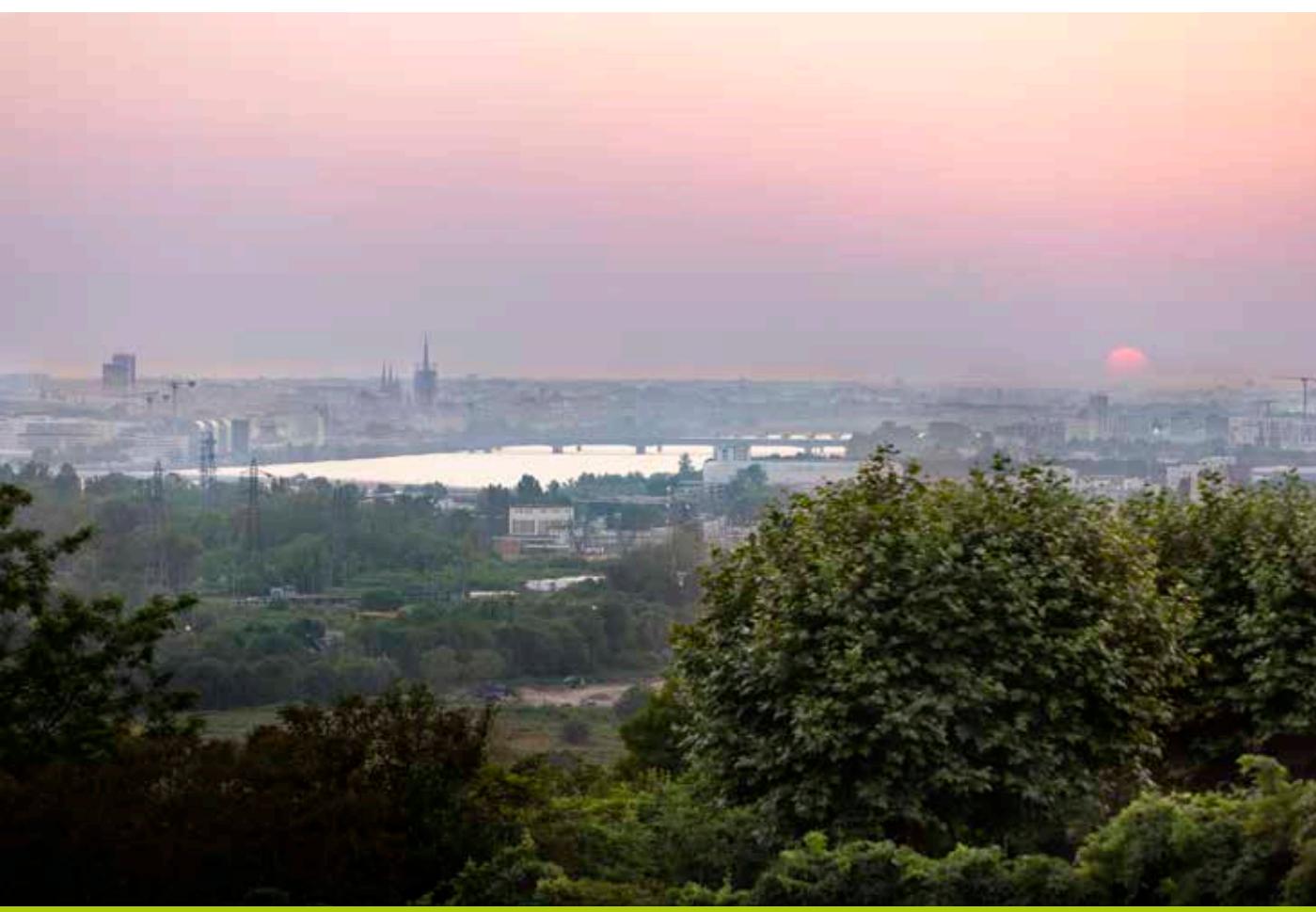
Qu'ils soient engagés depuis quelques mois ou poursuivent leur troisième et dernier mandat – aussi nombreux que les élus métropolitains (104), les membres du Conseil siègent pendant trois ans –, les un·e·s et les autres vantent la richesse de l'expérience. L'exploration des sujets qu'on leur a soumis, comme ceux qu'ils ont proposés leur a permis d'approfondir leur regard et de relayer la diversité des points de vue collectés quelquefois à l'occasion d'enquêtes de terrain particulièrement appréciées. Le sentiment de contribuer à élaborer les projets nourrit leur enthousiasme et apaise parfois l'anxiété. Rien de très étonnant, ils le savent : il y a de la ressource dans l'action !

Parmi les questions abordées, celles liées à la résilience du territoire, à l'adaptation au dérèglement climatique ou aux vulnérabilités figurent au premier rang de leur intérêt. Au point, d'ailleurs qu'ils ont été à l'initiative d'une auto-saisine du C2D sur le thème de l'éco-anxiété. Mais l'échelle métropolitaine leur offre un champ élargi de réflexion dont ils entrevoient les applications dans leur quotidien. Qu'il s'agisse des rapports de la métropole avec les territoires voisins,

d'équité intramétropolitaine, de mobilité, de cadre de vie, d'adaptation des logements aux besoins de tous, d'égalité d'accès aux espaces verts et à des services publics de qualité ou de lutte contre la précarité [...], ils font valoir non seulement leurs sentiments, aspirations, craintes ou intérêts personnels, mais aussi ceux qu'ils s'efforcent de recueillir auprès de leurs concitoyens.

L'idée de renforcer les principes d'« une métropole de proximité qui, dans le cadre de ses compétences, répond aux besoins de chacun·e, sans être figée dans les textes de loi; qui se réinvente par le fait d'être à l'écoute de ses habitant·e·s et leur donne une place d'acteur » les anime.

Quant aux formes que peut prendre cette place d'acteurs, elle doit, elle aussi, être « multifacettes » selon eux, pour pouvoir s'accorder aux différents degrés d'implication possible ou voulue. Multiplier les canaux et diversifier les moyens de participation citoyenne leur semble être la clé de la métropole à laquelle ils aspirent : une métropole de partage global et générationnel. ■



**Vue sur le territoire métropolitain depuis le parvis du centre culturel François Mauriac,
rue de l'église, Bouliac.**



La Color Full Party de Mérignac,
place Charles de Gaulle.



Crédits photographiques

Rodolphe Escher: Couverture, 14, 19, 20, 21, 22-23, 28, 29, 48, 50, 52, 54, 56, 58-59, 60, 62, 63, 64 gauche, 65, 68, 70, 71, 73, 74-75, 78-79, 83, 84-85, 86, 88, 92, 94, 96-97, 98, 105, 106, 107, 108, 110 gauche, 111 haut, 112, 113, 115, 117, 118-119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126 bas, 127, 136, 138, 144-145, 146, 148, 150, 151, 153, 158, 159, 160, 163, 164, 165, 172, 173, 174 haut, 175, 176, 178-179, 181 haut, 188, 190, 192, 194, 198, 202, 205.

Charlotte Barbier – Bordeaux Métropole : 6, 8-9, 26, 34, 37, 45 bas, 66, 72 haut, 100, 103, 111 bas, 128, 152 haut, 174 bas, 175 haut, 179, 186.

Ville d'Ambarès-et-Lagrave : 12-13, 39.

Ville de Cenon : 16.

Reflet du monde : 31.

Éric Genay, Mission Campus, Université de Bordeaux : 35.

Jean-Baptiste Menges – Bordeaux Métropole : 38, 72 bas, 76, 149, 152 bas, 170-171, 177 bas, 185.

Romain Fabre : 41 gauche.

Association Pépites : 41 droite.

Bordeaux Métropole : 42, 43, 44, 45.

Atelier Anyoji Beltrando : 47.

Ville de Martignas-sur-Jalle : 64 droite, 82.

Dylan Masclaux – Bordeaux Métropole : 80.

Maitetxu Etcheverria : 85 droite.

Alessia de Biase : 90.

Christophe Goussard : 102, 161, 181 bas.

Marie-Fanny Jacob – Bordeaux Métropole : 104.

Thomas Sanson – Ville de Bordeaux : 110 droite.

Ville de Mérignac : 126 haut, 206-207.

Thierry David – « Sud Ouest » : 132.

Cortexia : 133.

CSTB : 135.

lesboitesavelofrance : 140.

World Data League : 142.

a'urba : 168-169.

Ville de Carbon-Blanc : 177 haut.

Sabine Delcour : 182.

deux degrés : 183 haut.

Alexandre Dupeyron : 183 bas.

Atelier Franck Tallon : 187.

Cyrielle Grenier : 196-197.

Nos remerciements pour la réalisation de cet ouvrage collectif de Bordeaux Métropole...

À Madame la Présidente, les vice-président-e-s, les élu-e-s et groupes politiques interrogés

Christine Bost, Andréa Kiss, Claudine Bichet, Patrick Bobet, Stéphane Delpeyrat, Michel Labardin, Marie-Claude Noël, Patrick Papadato, Jean-Jacques Puyobrau, Clément Rossignol Puech, Alexandre Rubio, Thierry Trijoulet. Groupe des élu-e-s socialistes et apparentés, groupe écologie et solidarités, groupe communiste, groupe Métropole commune(s), groupe Renouveau Bordeaux Métropole, Philippe Poutou.

Pour le pilotage et la coordination de l'ouvrage

Franck Descoubes, Stéphane Caze, Marie-Fanny Jacob.

Au comité de rédaction

Nathalie Bouchain, Stéphane Caze, Valérie Charle, Maud Gourvellec, Marie-Fanny Jacob, David Kanfer, Karine Léon Gautier, Anne-Laure Moniot, Flore Scheurer.

Aux personnes interviewées

Chloé Bodart, François Baffou, Hubert Béroche, Thomas Boisserie, Bastien Castagneyrol, Christophe Coïc, Alessia de Biase, Cécile Éverard, Denis Foy, Claire Gilot, Jean-Luc Gorce, Aurélie Héraut, Oriane Hommet, Valérie Lasek, Gaétan Piégay, Élisabeth Roux, Brigitte Tandonnet, Sébastien Thonnard, Sophie Trouillet-Edery, les membres du C2D – Emma Beaujean, Sacha Duperret, Amandine Fournié, Juliana Lusuamu, Jean-Baptiste Martial, Cassandra Nossein.

Aux services et cabinet de Bordeaux Métropole pour leurs contributions écrites et leurs appuis à divers titres

Michel Vayssié, Bertrand Dubois, Pauline Le Clech, Isabelle Saint-German.

Charlotte Barbier, Ludivine Bascou, Antoine Bidegain, Karine Bonneau, Laurence Bouaouni, Aurore Château, Florent Coignac, Cécile Couraudon, Yasmine Darmante, Sébastien Dabadie, Héloïse Deschamps, Éric Dufourg, Émeline Dumoulin, François Durquety, Luc Favier, Camille Forgeau, Cécile Garcia, Benjamin Gensou, Antonio Gonzalez Alvarez, Sarah Grégory, Laurent Hodebar, Sophie Jeantet, Claire

Keller, Laurence Knobel, Virginie Lanne, Sébastien Lavigne, François Le Gac, Vincent Lescailliez, Fabrice Limare, Karine Mabilon, Yann Maréchal, David Maulin, Jean-Baptiste Menges, Jean-Yves Meunier, Marina Mialhe, Damien Mouchague, Karine Normand, Jean-Noël Olivier, Stéphane Peyrichou, Nathalie Plénard, Valérie Sabérant, Luc-Olivier Sehier, Emma Serventie, Guillaume Singer, José Tenera de Azevedo, Isabelle Thomas, Sandrine Valentin.

Aux élus et aux services des communes pour leur apport au reportage photographique

Léa Bardon, Rodolphe Bertheau, Magali Bignon, Franck Bouillon, Maximilien Camier, Laurent Cluzel, Mathieu Commet, Christelle Del Mora, Véronique Ducla, Benjamin Dumaule, Cécile Fenouillat, Marie-Pierre Gaiffas, Laetitia Gerstlé, Jean-Michel Gleyze, Eva Harrison, Clément Jacob, Lauriane Le Broch, Laurent Lemoussu, Caroline Magnin, Cécile Maillard, Émilie Maurras, Kayssa Melab Fariello, Sitty Mohamed, David Peyres, Dominique Pilon, Ulrich Rodrigo, Patrick Sanz, Delphine Sicet, Sandra Vallée.

À nos partenaires pour leurs contributions au travail de rédaction et à la cartographie

a'urba : Olivier Chaput, Simon du Moulin, Françoise Le Lay, Laure Matthieu. *La Fab* : Thomas Dupleix, Aurélie Héraut, Valérie Jamet.

À nos prestataires, pour les entretiens et le reportage photographique

Journaliste : Carine Arribeux.
Photographe : Rodolphe Escher.

Composition : Le Bord de L'eau éditions

Cet ouvrage a été achevé d'imprimer en juin 2025 pour le compte des éditions Le Bord de L'eau par Imprimerie Laballery (58500 Clamecy).

Dépôt légal : Juillet 2025

Imprimé en France



15 €

ISBN : 9782385191993



9 782385 191993
www.editionsbdl.com